



Téléphone  
027/23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

**PRINCE**  
AMEUBLEMENTS

VETROZ  
Tél. 027/36 24 39

MEUBLES-RING

PERSPECTIVE



Nouvelle  
année

## ou le courage de nous renouveler

Le passage d'une année à l'autre revêt la forme d'un véritable événement mythique. Comme tout mythe, il est marqué du cérémonial contraignant, variable dans ses éléments secondaires selon les régions et les classes sociales, mais partout identique dans ses rites fondamentaux.

La réalité de ce passage, par contre, n'a rien de mythique: elle est simple passage d'un jour à l'autre, comme tous les autres changements de jour au long de l'année. Elle n'affecte pas davantage les humains que n'importe quel autre mouvement de calendrier: à l'aube du 2 janvier, chacun se retrouve avec les mêmes problèmes, les mêmes préoccupations, les mêmes espérances et les mêmes déceptions, les mêmes projets de vie et d'activité, les mêmes inquiétudes.

Il n'y a même pas à tenir compte du nombre accru de maux de tête, car il ne s'agit là que d'un phénomène éphémère. Seul subsiste en réalité le chiffre extérieur et officiel qui modifie l'âge de chacun. Il suffirait dès lors de supprimer le comput des années pour que plus personne ne vieillisse, ce qui plairait spécialement aux femmes.

Au-delà de son caractère illusoire, illustrant à quel degré

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

Taxis séduois  
**Grogne et rogne**

Voir page 20

★  
**BRIGUE**  
**Postes de travail menacés?**

Voir page 23

★  
**Une voiture au bas d'un talus**  
**Un mort**

Voir page 23

A propos d'un livre de Françoise Giroud

## Comédie du pouvoir ou provocation?

Les anciens ministres écrivent généralement leurs mémoires au soir de leur vie, lorsqu'ils n'ont plus rien à craindre pour leur carrière et que les témoins cités ont disparu de la scène politique. Françoise Giroud a décidé de sortir des sentiers battus. Elle a publié ses «souvenirs» moins de neuf mois après avoir quitté le gouvernement, au lendemain de son échec aux élections municipales de Paris.

Elle le fait d'une plume alerte et il faut le dire, sans beaucoup se soucier des retombées de son livre. La plume souvent trempée dans le vitriol ne mé-

nage personne. Aucune institution, à commencer par l'état de ministre, qui lui semble être insupportable, la tunique ministérielle étant assimilée à un costume de fête...

Deux personnages clés apparaissent dans le livre: Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. Avec le premier, il n'y a certes aucune affinité possible. Jacques Chirac n'a ni le don de la formule ni celui de la polémique... Il allie la qualité de préférer les plus énormes mensonges à celle d'une brutale franchise.

P. S.

Suite page 3

## BUDGETS CANTONAUX POUR 1978

### La «pauvreté» incite à la prudence

L'unanimité est de nos jours un phénomène rare dans notre pays. On en trouve cependant un exemple ci ou là. Ceux-ci ne sont hélas pas tous réjouissants.

C'est ainsi qu'avec un ensemble se situant dans la tradition, tous les cantons suisses

présentent pour 1978 des budgets cantonaux déficitaires, suivant en cela l'exemple qui vient d'en haut, celui de la Confédération.

Un effort de compression a pourtant été effectué. L'ensemble de l'excédent des dépenses, soit 1,386 milliard de francs est

inférieur de 185 millions à celui des prévisions émises pour 1977, soit 11,8%. A relever que le déficit budgétaire global de tous les cantons n'est guère supérieur à celui de l'Etat central.

F. C.

Suite page 3

## La «bande à Baader»

### au Guatemala?

GUATEMALA. - Dix-neuf terroristes (12 femmes et 7 hommes) de la «Fraction Armée rouge» pourraient être entrés au Guatemala, la semaine dernière, venant du Mexique. Les recherches sont entreprises par les services secrets militaires, la police nationale guatémaltèque et Interpol.

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Notre fil conducteur demeure la recherche de finalités propres à permettre l'insertion de l'économie dans les perspectives du bonheur de l'homme et de l'harmonie de la société.

Nous savons que ce ne sera pas chose facile.

Mais nous savons aussi que la situation ambiante est si opposée à cet objectif - comme en témoignent les réactions du-

rables de la jeunesse - que cette démarche doit mobiliser en priorité les efforts de tous les hommes de bonne volonté. Leur enthousiasme même.

## La paix

Tant la cause se confond avec la réalisation de l'une des aspirations éternelles de l'humanité: l'aspiration à la paix. Cette paix qui est un autre mot pour signifier le bonheur.

Il faut le dire très clairement, car dans cette quête de l'essentiel, il importe en tout premier lieu de définir sans la moindre ambiguïté l'objectif visé.

Or, cette définition si indis-

Suite page 3



## Lorsque le temps s'arrête...

Spectacle envoûtant que ces cimes rocheuses s'offrant à nos yeux éblouis! Le Pas de Morgins, que nous apercevons par-dessus La Foilleuse, se laisse modestement dominer par le Corbeau, culminant à 1991 mètres, alors que son cadet n'atteint que 1369 mètres. Scène émouvante où l'acteur principal assure de par sa supériorité un réconfort protecteur aux sommets environnants.

Photo NF

## Charlie Chaplin inhumé dans l'intimité IL PLEUVAIT SUR CORSIER/VEVEY



Charlie Chaplin a quitté le manoir du Ban, qu'il aimait tant et où, face aux Alpes, il avait déclaré, voici cinq ans: «C'est ici que je vais mourir.»

Photo ASL

VEVEY (ATS/AFP). - C'est dans le petit cimetière de Corsier-sur-Vevey que Sir Charles Chaplin a été inhumé, hier matin. La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité de la famille, réunie au manoir du Ban, où Chaplin avait vécu depuis 1953.

Géraldine, la fille préférée de Sir Charles, n'assistait pas aux obsèques de son père, car elle était retenue par le tournage d'un film.

Le plus célèbre cinéaste du monde, celui qui a transformé en art ce qui n'était qu'une

technique, aurait probablement approuvé cette absence très remarquée au cimetière de Corsier-sur-Vevey.

Tous les autres Chaplin étaient là: Lady Oona, la veuve, Sydney, le fils aîné, 52 ans, Michael, 32 ans, Joséphine,

30 ans, Victoria, 27 ans, Eugène, 24 ans, Jane-Cecil, 20 ans, Annette Emily, 18 ans et Christopher-James, 15 ans. Les petits-enfants étaient restés au manoir du Ban, la vaste résidence familiale.

Les innombrables amis de Charlie Chaplin, les grands du cinéma mondial, s'étaient abstenus de paraître au cimetière, de peur de gêner la fa-

Suite page 3



# 1977: LA SÉPARATION DU JURA SE CONSOMME LENTEMENT

Jeter un regard rétrospectif sur l'année 1977 exige une volonté de classement méthodique : les problèmes diffèrent dans le Jura-Nord et dans le Jura-Sud, de même que dans le district de Laufen, alors que l'entrée du Jura sur le plan fédéral doit être considérée à part également. Seule, la situation économique et sociale montre des points communs : considérons-les en premier lieu.

## Marché du travail : difficultés sporadiques

Le marché du travail a connu de graves difficultés dans le Jura au début de l'année (140 licenciements à Moutier, une vingtaine à Delémont, une soixantaine en Ajoie), mais une amélioration s'est dessinée aux approches de l'été. L'industrie horlogère a profité de commandes... chinoises et l'automne a fait place à une reprise très vigoureuse, qui n'exclut cependant pas les conséquences néfastes des restructurations et de l'automatisation en cours. Une centaine d'emplois ont été sauvés dans la région delémontaine, à Jura Watch notamment, par la création d'une société dont les ouvriers sont les actionnaires majoritaires. Les carnets de commande ne sont pourtant pas très fournis et l'incertitude demeure pour la seconde partie de 1978.

## Jura bernois : violences physiques et institutionnelles

Grâce à des efforts conjugués, menés dans différents milieux, la situation politique s'est lentement rétablie dans le Jura bernois, après les excès commis en avril où le gouvernement bernois a choisi l'épreuve de force, faisant notamment appel à des renforts de policiers romands pour empêcher des réunions d'autonomistes. Les efforts du président de la Confédération, M. Furgler, ne sont pas étrangers à l'engagement des camps en présence pour mettre les éléments extrémistes sous l'éteignoir. Les autorités ont choisi le combat judiciaire et ont bien joué, le Tribunal fédéral ayant donné tort aux autorités qui avaient refusé des salles communales aux autonomistes. La démission du maire de Moutier a recréé la tension qui semble heureusement aller en s'apaisant en cette fin d'année. Mais en automne, les autonomistes coupables d'avoir utilisé de l'explosif ont comparu devant la Cour pénale fédérale à Lüscherne. Ce procès qui aurait dû tourner à la dérision des séparatistes s'est transformé en une accusation de la police et du Gouvernement bernois, notamment par le témoignage du juge du tribunal de Moutier, M. Steullet. Les anti-séparatistes ont accusé le coup et se sont contentés de préparer leur réplique : une campagne qui a abouti à l'éviction de M. Steullet de la fonction de procureur du Jura qui lui revenait en toute logique. L'élection du juge Schlappach à cette fonction pose à présent le problème de l'élection de son successeur, alors que la réélection du juge Steullet est également en question. Cette politique de force pourrait ramener un climat de tension désagréable et lourd de conséquences imprévisibles.

Dans ce contexte peu favorable, la création de la Fédération des communes du Jura bernois est apparue comme la volonté de rassembler les autorités communales hors de l'influence des autonomistes minoritaires. La Fédération ne disposant pas de compétences particulières, son activité ne sera pas de nature à modifier sensiblement la situation dans le Jura bernois.

La suppression de la mention constitutionnelle du peuple jurassien se marie fort



François Lachat, président de la Constituante : l'image la plus favorable que le canton du Jura puisse offrir de lui-même.

bien à un tel paysage, de même que le refus de la double majorité - députés bernois et députés jurassiens - obligatoire pour tout projet de loi relatif à la langue et à la culture. Si la menace qui pèse sur la langue et la culture française dans le Jura bernois n'est pas celle qui apparaît sous une lumière crue au coin de la rue, elle subsiste néanmoins. Du fait de l'immigration d'autonomistes lassés par le climat du Jura bernois et attirés par le canton en formation, la minorité jurassienne du Jura bernois ne peut espérer un changement rapide de sa situation, même si elle parvient, en mai prochain, à doubler sa représentation au Parlement cantonal. Quatre députés sur 200, c'est toujours fort peu...

L'entrée au Gouvernement bernois des Jurassiens Sommer (soc.) et Favre (rad.) en remplacement de MM. Huber et Kohler, démissionnaires, en mai prochain, ne semble pas de nature à modifier en quelque manière les données du problème dans le Jura bernois.

## Nouveau canton De la Constitution à la nouvelle législation

Au début de 1977, les députés à la Constituante se sont prononcés sur diverses questions laissées en suspens durant la première lecture de la Constitution. Ainsi le Gouvernement jurassien sera-t-il élu selon le mode majoritaire, ce qui permet effectivement tous les dosages politiques qui seront jugés utiles le moment venu. Sans reculer d'un pouce, les députés jurassiens ont donné une autre formulation à l'article 138 relatif à la réunification ultérieure du Jura tout entier, tout en étant persuadés que cette disposition n'obtiendrait pas la garantie fédérale. La volte-face des radicaux a été l'élément essentiel de février, les radicaux acceptant au vote nominal l'ensemble de la Constitution et en recommandant l'adoption par le peuple. Le 20 mars, celui-ci approuve en effet sa nouvelle Charte fondamentale, à 4 contre 1 et par 80% de participation électorale. En même temps, le peuple concède un mandat en vertu duquel la Constituante devient une sorte de parlement préparatoire qui veillera à sauvegarder les intérêts du futur canton durant la période précédant sa création effective, tout en procédant à l'adaptation des quelque 5000 pages de législation bernoise qui deviendront la législation jurassienne. Quatorze commissions ad hoc sont créées pour travailler à la mise en route du canton, des problèmes tels que le passage des fonctionnaires de l'administration bernoise à l'administration jurassienne, la préparation du scrutin fédéral, la réservation de locaux administratifs requérant de longues études, tout comme l'élaboration de lois nouvelles, dans le domaine judiciaire notamment. Tout au long de l'année, les travaux ci-dessus avanceront à un rythme soutenu qui ne rend pas impossible la création effective du canton le 1<sup>er</sup> janvier 1979. Mais une condition sine qua non doit être remplie...

## Le Jura à tâtons dans le cosmos fédéral

Cette condition, c'est l'issue positive du scrutin fédéral du 24 septembre 1978 par lequel les citoyens suisses acceptent de modifier les articles 1<sup>er</sup> et 80 de la Consti-

tution fédérale, y ajoutant le mot «Jura». Les contacts se sont multipliés entre les autorités fédérales et jurassiennes pour que ce vote soit positif. La situation tendue dans le Jura bernois ne les a pas rendus aisés. Les réserves marquées du Gouvernement bernois non plus. Finalement, cet Exécutif s'est fait tirer l'oreille et, au terme de l'année, le coup d'éclat de la rupture des relations entre le Berne cantonale et la Constituante, en novembre 1976, n'est plus qu'un mauvais souvenir. Certes la pingrerie bernoise s'est-elle manifestée sous la forme du refus de payer la moitié, mais seulement le quart, des frais de fonctionnement de la Constituante. Mais les gros nuages se sont éloignés...

L'éclaircie a été complète le 27 septembre quand, à la veille de la fin des débats du Conseil national sur l'octroi de la garantie fédérale à la Constitution jurassienne, M. Furgler a pu annoncer la conclusion d'accords de coopération entre les deux Bernes et la Constituante. Le préambule de ce texte affirme que les parties se distancent sans équivoque de tout acte de violence, un élément qui pèsera de tout son poids lors de la campagne en vue du vote fédéral de septembre prochain.

Cependant, il convient de rappeler que, en juin au Conseil des Etats, et en septembre au Conseil national, des paroles très dures et parfois teintées de rancœur inutile et dénuées surtout de tout sens du fédéralisme ont été prononcées par certains politiciens à l'égard du Jura et de certains de ses chefs. Il est apparu que plusieurs diraient un «oui» de lassitude au canton du Jura, par crainte surtout des conséquences cahotiques pouvant résulter d'une victoire du «non». Evidemment, les Jurassiens ne seraient pas du tout satisfaits si une telle disposition d'esprit prédominait, mais ils ne se font guère d'illusions sur ce point... Le fait que le dossier «Jura» soit resté dans les mains du conseiller fédéral Furgler et n'ait pas été repris par M. Pierre Aubert, comme on le craignait dans le Jura, est un élément de nature à assurer une navigation plus calme dans les mois à venir, c'est-à-dire une préparation dans des conditions optimales du fameux scrutin de septembre 1978. On évoque d'ailleurs à Delémont la possibilité de retarder à cette date la fête du peuple jurassien qui se tient d'ordinaire le deuxième dimanche de septembre...

C'est évidemment en Suisse alémanique que les Jurassiens ont fait le plus d'efforts de persuasion, y donnant plusieurs conférences tout au long de l'année. D'une manière générale, force est de dire que ces réunions n'attirent pas les foules qui sont bien davantage sensibles aux questions d'argent. L'annonce, à ce sujet, que le canton du Jura coûterait 2 millions par an aux finances fédérales, affirmation contenue dans un message du Conseil fédéral au Conseil des Etats, est apparue comme une maladresse. Ajoutons qu'en outre cette affirmation est totalement fautive.

Elle résulte en effet d'un calcul des recettes actuelles du Jura en provenance de la Confédération et des dépenses futures de celles-ci pour le canton du Jura créé. Or, les recettes du canton du Jura seront bien différentes de celles que ses trois districts enregistrent actuellement dans le canton de Berne...

## Problèmes majeurs

En dehors de ces questions de politique intrinsèque, divers problèmes spécifiques ont retenu l'attention durant l'année. Le dossier de la Transjurane a été ouvert par la Constituante le 23 juin et cette assemblée a présenté une requête aux autorités fédérales, demandant que ce projet routier soit classé dans les routes nationales, ce qui pourrait entraîner le début des travaux avant l'échéance de 1992. Les partisans de la Transjurane sont d'avis qu'elles représentent un outil indispensable du développement économique du nouveau canton. Quant aux opposants, minoritaires, ils sont d'avis que le projet n'a pas été assez étudié, ils regrettent que le peuple n'ait pas été consulté, ils proposent d'autres alternatives. C'est pourtant la démarche auprès des autorités fédérales qui retient l'attention, sans qu'il soit possible d'en deviner l'issue. De toutes façons, la construction pouvant durer une trentaine d'années, il faut que le nouveau canton compte sur d'autres moyens pour promouvoir son développement économique.

Sur le plan culturel, l'aménagement d'une bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy et la réouverture du Musée jurassien à Delémont sont les deux événements qui ont retenu l'attention. Si le second est une réalité concrète, le premier est un espoir caressé de longue date à la réalisation duquel le bureau de la Constituante a décidé de s'attacher.

Deux faits divers ont suscité un certain émoi dans le Jura : une attaque à main armée perpétrée contre une banque à Delémont, les auteurs présumés étant des évadés du pénitencier de Thorberg, ainsi que le crime d'un invalide qui a abattu son beau-fils et sa fille, dans leur ferme proche de Moutier. Tout dernièrement enfin, l'arrestation de deux terroristes allemands dont une femme avait tiré sur deux douaniers, en blessant l'un d'eux très grièvement, a reposé la question de la présence d'extrémistes allemands dans le Jura. Cette hypothèse n'est fondée sur aucun indice précis, mais elle part d'un bon naturel, étant donné la configuration accidentée de la frontière avec la France et la proximité de la frontière allemande également. Nous n'aurons garde d'oublier deux centenaires : celui de notre confrère delémontain Le Démocrate qui est devenu le premier journal jurassien d'information, autrefois organe du parti radical et

celui du parti démocrate-chrétien du Jura, dont les festivités ont été marquées par la visite de M<sup>me</sup> Elisabeth Blunschy, alors présidente du Conseil national.

## L'avenir du Lauffonnais se dessine

Terminons notre revue jurassienne par l'évocation du destin lentement dessiné du district germanophone de Laufen. Les scrutins plébiscitaires en ont fait une enclave bernoise séparée du canton de Berne par une portion du canton du Jura... Mais les dispositions de l'additif constitutionnel réglant l'autodisposition du peuple jurassien sont telles qu'elles laissent au Lauffonnais le droit de se rattacher à un canton voisin - Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Soleure - dans un délai maximum de quatre à cinq ans. La première exigence pour jouir de ce droit était d'être resté au sein du canton de Berne. Elle est remplie. La deuxième était qu'aboutisse une initiative de district demandant que soit organisée une consultation populaire sur l'engagement de pourparlers de rattachement avec les cantons précités. Cette initiative devait recueillir, jusqu'au 19 novembre 1977, les signatures de 20% des électeurs. Le 17 novembre, les signatures de 60% des électeurs ont été remises à la Chancellerie cantonale à Berne. On sait déjà que les Lauffonnais voteront en juin prochain. Entre-temps, une association pour un «avenir plein de sécurité» s'est constituée dans le district. Elle a pour but le maintien de Laufen dans le canton de Berne. Si les pourparlers préalables n'ont guère avancé avec les cantons de Soleure et de Bâle-Campagne, ils sont forts concrets avec Bâle-Ville. Mais les agriculteurs lauffonnais se joindront-ils au canton urbain de Bâle?

Tous les aménagements législatifs, constitutionnels, techniques et politiques désirés par les responsables lauffonnais sont possibles et les citoyens bâlois semblent prêts à les concéder. Pourtant, un rattachement n'apparaît pas du tout comme certain. Il faut, pour cela, vaincre la timidité lauffonnaise, le goût des habitudes et la différence de mentalités rurales et citadines. Cela fait beaucoup d'obstacles socio-humains. Tout au long de 1977, on a pu suivre pas à pas le cheminement prudent des responsables politiques du Lauffonnais dont quelques-uns, sans s'être prononcés officiellement et ouvertement, manifestent des sympathies très évidentes pour un rattachement et, surtout



Kurt Furgler demeure président de la délégation du Conseil fédéral pour la question jurassienne. C'est le meilleur moyen d'assurer une issue positive du scrutin fédéral de septembre prochain.

peut-être, pour le non-maintien avec Berne. Il était judicieux d'aller prudemment, vu les spécificités caractérielles des Lauffonnais. Mais, à six mois du scrutin de juin prochain, Berne est loin d'avoir perdu la partie. Celle-ci est d'ailleurs inégale entre un gouvernement et ses prérogatives d'une part et un petit comité d'autre part, l'Exécutif bâlois regardant la scène en spectateur.

C'est le moment d'ajouter que l'initiative du canton de Berne tendant à prévoir, dans la Constitution fédérale, le passage de territoires d'un canton à un autre, a été acceptée par le Parlement bernois. De son côté, le Parlement neuchâtelois a admis un principe presque similaire. L'Exécutif neuchâtelois fera une démarche auprès des autorités fédérales, même si le Parlement de Neuchâtel n'a accepté le projet que par une voix de majorité... Inutile d'ajouter que, tant dans le futur canton du Jura que dans le Jura bernois, on suit l'évolution de ces deux initiatives avec un vif intérêt, car il est indéniable que l'une ou l'autre pourrait un jour aller à la rencontre des intérêts directs des Jurassiens désirant la réunification du Jura, qu'ils soient ou non citoyens du canton alors créé...

Victor Giordano

## NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

### Parties intégrantes et accessoires d'une chose (2) LES MÉSAVENTURES DE M. DUMONT

M. Dumont, Suisse établi aux Etats-Unis, a la nostalgie de sa patrie. Il décide de se retirer en Suisse et, pour commencer, y acquérir une petite maison. Il suit les annonces parues dans la presse suisse et il finit par trouver la maisonnette de ses rêves : un cinq-pièces tranquille, entouré d'un petit jardin, haies fleuries et rosiers grimpants...

L'affaire est conclue par correspondance, M. Dumont prend ses affaires, les charge sur un bateau et un beau jour les déménageurs les déchargent dans la maison. Tout y est : des meubles et des tableaux jusqu'aux linges de cuisine et casseroles M. Dumont arrive une semaine plus tard et entre dans sa maison dans l'espoir d'y trouver déjà un ordre parfait, une harmonie tranquille. Quelle n'est pas sa surprise de trouver les casseroles alignées par terre dans la cuisine où il n'y a ni réfrigérateur ni cuisinière, les linges de toilette posés sur le tapis dans la chambre à coucher où il n'y a pas de placards. Il n'y a pas de portes-linges - et qui est pire encore - pas de baignoire dans la salle de bains !

M. Dumont est déçu et furieux. Il se sent trompé et il accourt chez le notaire. Celui-ci est très étonné de la colère de M. Dumont : n'a-t-il pas soigneusement lu son contrat de vente ? Il est parfaitement vrai que selon leur degré d'attachement durable et selon leur utilisation, les objets, tels la baignoire, les placards non fixés aux murs d'une manière non détachable, les porte-linges, les réfrigérateurs ou les cuisinières électriques peuvent être considérés comme accessoires de la maison. Il est aussi vrai que la loi précise qu'en principe tout acte de disposition relative à la chose principale (dans ce cas : la maison) s'étend aussi aux accessoires à moins - et ceci est important - à moins que le contraire n'ait été réservé. Or, justement, dans le contrat de vente, que M. Dumont n'a pas lu attentivement (tant la description générale de la maison lui a plu, tant le prix de vente lui a paru raisonnable et tant il était habitué à l'idée qu'aux Etats-Unis toutes les maisons se louent ou se vendent parfaitement équipées) et il a été précisé que le propriétaire précéderait emporter avec lui les accessoires qu'il a installés et qui demeurent sa propriété - notamment l'équipement de cuisine et

de salle de bains...

Nous voyons donc, que contrairement aux parties intégrantes qui sont des éléments essentiels de la chose principale et qui ne peuvent pas s'en détacher sans détruire ou détériorer la chose ou sans en altérer totalement l'usage (le toit et les murs pour la maison, par exemple) les accessoires, eux, sont des choses mobilières distinctes dont le propriétaire peut être une autre personne que le propriétaire de la chose principale. L'on peut vendre un hôtel sans le mobilier, l'on peut mettre en gage des meubles sans engager la maison.

Pour qu'un objet soit considéré comme accessoire il faut qu'il y ait un certain attachement spatial entre ce dernier et la chose principale et que cet attachement soit durable. Mais ces deux conditions ne sont pas aussi rigoureuses qu'en cas des parties intégrantes : ce n'est pas parce que l'accessoire est temporairement éloigné de la chose principale qu'il cesse d'être accessoire. Ce qui est beaucoup plus important, c'est la relation fonctionnelle, économique, entre l'accessoire et la chose principale. Il faut que l'accessoire sert à l'exploitation de la chose principale. Il est vrai, que sont considérés comme accessoires, les objets que l'usage local ou la volonté clairement manifestée du propriétaire, désignent comme tels (le propriétaire peut même mentionner les objets comme accessoires d'un immeuble au Registre foncier). Mais l'on ne saurait désigner, cela fut-il le vœu le plus clairement manifesté du propriétaire un objet comme «accessoire» s'il est totalement étranger et non nécessaire pour l'exploitation de la chose principale. Ne peuvent pas être considérés comme accessoires, les objets qui ne sont que momentanément déposés auprès de la chose principale afin d'être exposés, vendus ou simplement gardés.

Portalis



Roland Béguelin : préoccupé aussi bien de la mise en place de l'Etat jurassien que des possibilités ultérieures de réunification du Jura.

● FLESSINGUE (Pays-Bas) (ATS/Reuter). Les recherches pour tenter de retrouver une fillette de six ans disparue après le naufrage, samedi, dans l'estuaire de l'Escaut, du navire-citerne belge *Laquana*, ont été abandonnées, a indiqué hier la police néerlandaise. Il s'agissait de la fille du capitaine qui a également perdu son épouse, son beau-frère et ses deux autres enfants. Seul le capitaine, le pilote et l'épouse de ce dernier ont survécu au naufrage.

● ANVERS (Belgique). Les corps des quatre occupants de la péniche *Ascona*, qui avait sombré mardi dernier après avoir heurté un autre navire, ont été retrouvés dimanche dans l'épave qui a été ramenée à la surface, a indiqué la police. A bord de l'*Ascona* se trouvaient le capitaine, son épouse et leurs deux enfants de trois et un an.

● MANILLE (ATS/AFP). - Le président philippin Ferdinand Marcos a remis en liberté samedi 858 personnes arrêtées dans le cadre de la loi martiale et pris des mesures de clémence en faveur de 337 prisonniers de droit commun effectuant actuellement leur peine, dans le cadre de sa politique de réconciliation nationale, a annoncé à Manille un communiqué du gouvernement.



# CHARLIE CHAPLIN INHUMÉ DANS L'INTIMITÉ

## Il pleuvait sur Corsier / Vevey



L'épouse de Sydney, fils aîné de Charlie Chaplin, soutient Jane, la plus jeune des filles de l'illustre défunt.

Suite de la première page

mille et de sembler vouloir accaparer les photographes. Il n'y avait guère que la famille et les voisins.

Il pleuvait quand le triste cortège a longé les grands cyprès, seul luxe de cet humble cimetière où ne reposent guère que des habitants de la petite commune de vigneron. Derrière un simple cortège de cinq voitures, une partie des enfants suivant à pied le corbillard local.

Deux brèves prières furent prononcées en anglais par les pasteurs anglicans David Miller et Richard I. Thomson. Aucun discours, aucun hommage d'aucune autorité.

C'était bien comme il l'avait voulu, l'enterrement de Charlot, le vagabond, et pas les funérailles de Sir Charles Spencer Chaplin, l'un des hommes les plus illustres de ce siècle.

A quelques détails près : la présence d'une cinquantaine

de photographes accourus des quatre coins de la planète, et d'un ambassadeur de la reine d'Angleterre dont le fanion flottait à quelques mètres de la tombe.

Une fois les prières dites, à peine audibles, le vacarme de la circulation couvrant la voix des pasteurs, Lady Oona quitta le cimetière, les enfants restant seuls pour l'inhumation qui fut très rapide.

Celle qui pendant des années avait veillé jalousement sur la vieillesse de Charlie Chaplin n'avait pu supporter de voir deux fossoyeurs recouvrir de terre le simple cercueil de chêne clair sans croix ni plaque.

Après que l'on eut disposé par-dessus la tombe l'amas de fleurs envoyées par les amis du monde du spectacle, le cimetière se vida rapidement. Hier après-midi il était complètement désert sans personne pour veiller la sépulture de Charlot, seul comme d'habitude.



Oona, la valeureuse épouse de Charlie Chaplin, entourée de membres de sa famille, quitte le cimetière, ne pouvant supporter l'ultime moment où le corps de son mari allait être mis en terre. Photos ASL

## De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Suite de la première page

pensable à la détermination d'une véritable stratégie de vie individuelle et de promotion sociale, personne ou presque ne se hasarde à l'énoncer tant elle s'accorde mal avec les impératifs à la mode.

Et pourtant les faits - ces juges souverains que l'on a pris la fâcheuse habitude de ne consulter, dans toutes les disciplines sociales, que dans la mesure où ils servent une thèse - les faits sont là ! L'irrépressible quête du bonheur est le plus commun dénominateur entre les hommes.

Nul n'échappe à cette loi.

Même les masochistes - ces hommes qui aiment à se faire souffrir - recherchent, à travers des cheminements insolites, leur bonheur.

La cible ne peut pas ne pas être celle-là.

Seuls changent les moyens de l'atteindre.

Or, si tant d'humains errent aujourd'hui sur des chemins en cul-de-sac, si tant d'humains se précipitent avec une telle obstination à leur propre perte, c'est tout simplement qu'ils ne savent plus où ils vont.

Faut-il répercuter encore l'effrayante réponse du vide récemment faite par ces milliers d'étudiants et d'étudiantes d'une grande université américaine à l'une des interrogations majeures : « Quel est le sens de la vie ? » - « La vie n'a aucun sens. »

Une réponse de désespoir étouffé.

fé et résigné qui n'a même plus les révoltes et les promesses d'un cri ! « La vie n'a aucun sens. »

Cette petite phrase de ces jeunes Américains exprime en fait l'état d'esprit de dizaines de millions d'habitants de nos pays occidentaux industrialisés.

Et elle permet de montrer l'étroite unité qui soude au cœur de l'homme les deux réalités : celle du corps et celle de l'âme.

De montrer du même coup l'étroite interdépendance qui existe entre les choses de la matière auxquelles on limite très généralement - en fait sinon en théorie - le domaine de l'économie, et les choses

## La paix

de l'esprit qui y sont pourtant fondamentalement liées.

« La vie n'a aucun sens. » Comment voulez-vous que des masses dissoutes dans ce bain de nihilisme puissent jamais éprouver dans toutes leurs relations socio-économiques autre chose qu'un sentiment de profonde injustice et d'insoutenable amertume ?

C'est à guérir cette béante blessure-là que doivent s'employer ceux qui savent encore que le bonheur, c'est la paix.

D'abord et essentiellement la paix intérieure.

Puis, par voie de conséquence, la paix au sein d'une société composée d'hommes en paix.

Ne sommes-nous pas en pleine lumière de Noël ?

## Nouvelle année ou le courage de nous renouveler

Suite de la première page

Le sport véritable est soumis à la même exigence de renouvellement : pour un sportif authentique, un sportif de pointe, chaque compétition représente une aventure totalement nouvelle qui exige la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les ressources, qui l'oblige à se découvrir tel qu'il est momentanément. Le sportif inauthentique par contre, le sportif moyen ou de masse se contente de vivre sur sa lancée en refaisant mécaniquement les mêmes gestes : une sorte de robot, comme la plupart des hommes tout au long de leur existence.

De nombreuses amitiés, de nombreuses amours s'éteignent, voire s'éteignent dans la monotonie.

Sans parler de ceux qui réduisent leur amour à ses décevantes dimensions physiques, trop d'époux lui impriment le caractère routinier de leur travail professionnel alors que d'autres réservent leur puissance de renouvellement à leur ac-

### PERSPECTIVE

tivité extérieure. Ils n'arrivent pas à créer et à vivre un amour authentique qui est dépassement constant, progrès ininterrompu, découverte toujours renouvelée de soi et de l'autre dans un échange réciproque indéfiniment créateur. Que d'amours échouent dans la solitude d'une monotonie égoïste et terne !

Il en va de même dans la vie intellectuelle et spirituelle.

Le chercheur au plan de la pensée et de la science se nourrit de découvertes ; il éprouve un besoin vital de s'engager fréquemment sur des voies nouvelles, de connaître la griserie exaltante de l'inconnu, de l'aventure, du surgissement de nouveau.

La recherche de Dieu, tant théologique que mystique, ne remplit réellement une existence humaine que si elle est émerveillement d'une découverte aventureuse par laquelle l'homme se découvre engagé dans un horizon d'infini ouvrant des perspectives illimitées de réalisation, de progrès, de renouvellement.

Trop d'intellectuels, même professeurs, trop de religieux et prédicateurs ne sont que de mornes répétiteurs privés de flamme intérieure, incapables dès lors de faire rayonner cette lumière de vie qui pourrait transformer la société.

On a souvent dit que le drame profond de l'Eglise actuelle est l'absence de saints authentiques.

Puisse cette nouvelle année non pas nous transformer car le temps à lui seul ne renouvelle rien, il fait simplement vieillir, mais nous donner le courage de nous renouveler dans un effort intense de vie à tous les niveaux, physique, psychique, moral, intellectuel, spirituel.

A. Fontannaz

## BUDGETS CANTONAUX POUR 1978

### La « pauvreté » incite à la prudence

Suite de la première page

Le volume total des dépenses prévues s'élève à 21,620 milliards ; celui des recettes à 20,234 milliards.

Dans 19 cantons, on escompte une augmentation des recettes. Onze cantons prévoient une diminution des dépenses.

On sait qu'une comparaison linéaire des comptes cantonaux est impossible du fait que la répartition des charges et

des recettes fiscales entre les cantons et les communes qui en font partie n'est pas uniforme. C'est là une des particularités du fédéralisme helvétique.

Le volume du budget n'est pas plus déterminant, étant donné les différences de territoire et de population. Entre les 3706 millions de dépenses du canton de Zurich et les 31 millions de celui d'Appenzell, Rhodes-Intérieures, on ne peut guère établir un parallèle probant.

Le seul rapprochement possible réside dans la proportion de l'excédent des dépenses. On fait là des constatations intéressantes.

Dans les cantons économiquement forts, désignés comme tels dans le cadre de la péréquation financière intercantonale, la part des dépenses non couvertes par les recettes est en moyenne de 8,8 % (Zurich 12,8 %, Genève 8,4 %, Bâle-Campagne 7,0 %, Zoug 6,8 % et Bâle-Ville 2,7 %).

Dans le groupe des cantons financièrement moyens, la moyenne s'élève à 5,2 % (Soleure 8,9 %, Tessin 8,3 %, Argovie 6,8 %, Vaud 6,5 %, Lucerne 5,4 %, Neuchâtel 5 %, Appenzell, Rhodes-Extérieures 4,9 %, Nidwald 4,6 %, Berne 3,7 %, Glaris 2,7 %, Thurgovie 2,5 %, Saint-Gall 1,5 %, Schaffhouse 0,0 %).

Les cantons à faible surface financière sont en moyenne plus prudents (3,6 %). On y trouve Obwald 10,9 %, Appenzell Rhodes-Intérieures 6,1 %, Valais 4,6 %, Fribourg 3,6 %, Uri 2,9 %, Schwytz 2,6 % et Grisons 2,4 %.

Bien que l'équilibre budgétaire ne soit pratiquement réalisé que dans le seul canton de Schaffhouse, il faut reconnaître qu'un effort de modération des dépenses a été entrepris. Le déficit global demeure cependant impressionnant et il est à souhaiter que les comptes effectifs se présenteront plus favorablement.

Toute comparaison plus poussée deviendrait téméraire. On peut toutefois relever que si dans les cantons économiquement forts, les déficits les plus élevés sont prévus, ce sont aussi eux qui disposent de réserves fiscales, en ce sens qu'en général les taux d'imposition qu'ils appliquent sont inférieurs à la moyenne suisse. L'harmonisation fiscale conduira inévitablement avec le

## LE DERNIER MÉTRAL

### « TOI OU PERSONNE »

Quelle femme n'a rêvé de recevoir un tel serment d'amour : toi ou personne ! Et c'est alors l'idylle enchanteresse qui développe tour à tour ses chapitres attendus... Mais survient une étrangère, belle, ardente, riche et passionnée. La fiancée adorée à qui l'on faisait le merveilleux serment d'amour paraît bien pâle aux côtés de son éclatante rivale.

Les personnages sont placés : le destin peut frapper ses trois coups fatidiques... Nathalie, la belle, l'ardente, la tragique. Claudette, la douce, la pure, la fidèle... Et Jean indécis, irrésolu, torturé...

Autour d'eux, le Valais, sauvage et beau. Les montagnards et les paysans et le travail du bois, que Maurice Métral connaît si bien.

« On permettait rarement que les coupes soient apposées simplement l'une contre l'autre. Elles devaient s'imbriquer à l'aide d'un tenon et d'une mortaise, ce qui évitait tout écartement de la coupe. Les plus exigeants souhaitaient même voir la veine continue du bois, d'où l'interdiction de faire prolonger une pièce largement veinée par une autre pièce de moindre nervure. »

Maurice Métral, l'écrivain valaisan, auteur de tant de récits et de romans du terroir, signe ici l'une de ses plus belles œuvres.

Les passions éternelles qui se heurtent, dramatiques, dans le cœur et dans la vie de ses héros, prennent une dimension nouvelle dans le cadre grandiose de la montagne.

La nature tout entière, d'ailleurs, vit ici son rôle aussi et souvent plus important que les personnages de Métral.

L'écrivain décrit la nuit, les étoiles, le vent, l'herbe, l'odeur de l'herbe, du foin coupé et de la terre mouillée par la récente averse.

Il donne aussi une âme au torrent pur et glacé qui jaillit des entrailles de la terre... Il fait parler la forêt, les arbres qui pleurent des larmes de résine et la souffrance du géant forestier frappé par la hache du bûcheron. « Peut-être son Dieu était-il dans ce bois qu'il aimait ! Lui parlait-il comme à ces arbres auxquels, en pleine forêt, il murmurait : « T'as quand même de l'allure ! »

Toi ou personne, un merveilleux roman qui enchantera vos heures de détente et qui sera un cadeau rêvé en cette fin d'année.

Thérèse Rovelli

Collection « Verts Paradis », Editions de la Matze, Guy Gessler, Sion.

## A propos d'un livre de Françoise Giroud

### Comédie du pouvoir ou provocation ?

Suite de la première page

Jacques Chirac, il est vrai, n'a pas ménagé ses critiques à l'encontre de Françoise Giroud.

Ne la traite-t-il pas de « folle », lorsqu'elle propose l'institution d'un impôt sur le capital. Les relations du premier ministre avec son secrétaire d'Etat s'amélioreront sans doute avec le temps.

Mais ce livre n'en apparaît pas moins comme un règlement de compte entre centristes et gaullistes.

Ces tensions entre fractions ennemies vérifient en tous les cas les limites de la coalition mise en place par Valéry Giscard d'Estaing en 1974.

### FRAGILITÉ OU LUCIDITÉ DU PRÉSIDENT ?

Pour Françoise Giroud, le doute n'est pas permis : Valéry Giscard d'Estaing sera un grand président et son allégeance à son égard est totale. Finalement, deux questions viennent à l'esprit du lecteur :

a) Pourquoi Françoise Giroud a-t-elle accepté, par deux fois, les portefeuilles offerts par le président, alors que toutes ses analyses, tant économiques que politiques, la conduisent à criti-

quer systématiquement l'action gouvernementale. Ne se plaint-elle pas qu'en septembre 1974, aucune réforme essentielle n'a été engagée par le gouvernement de Chirac auquel elle appartenait. Pourquoi dans ces conditions être restée ? Le lecteur comprend mal même si la valse-hésitation des radicaux a cessé de le surprendre.

b) Et puis surtout comment imaginer qu'un ancien ministre ait pu livrer ses impressions sur les gouvernements auxquels il a appartenu, avec une telle franchise, aussitôt après son départ. L'obligation de réserve qui s'applique avec rigueur aux fonctionnaires français ne devrait-elle pas lier aussi le personnel politique ?

A vrai dire, le livre peu conformiste de Françoise Giroud pose le problème de l'accès des journalistes aux responsabilités ministérielles.

Il était difficile pour une journaliste professionnelle, comme l'ancienne directrice de l'Express, de ne pas succomber aux tentations de l'écriture et de faire ainsi l'Histoire, quitte à susciter des commentaires acerbes contre un livre qualifié par Valéry Giscard d'Estaing de « mémoires d'une femme de chambre ».

P. S.



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents. Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 22 24, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnach.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera. Pharmacie de service
Mercredi 28 et jeudi 29, de Quay, téléphone 22 10 16.
Vendredi 30, du Nord, tél. 23 47 37.
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Dr Jean-Paul Imsch, tél. 22 78 28.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. M. G. Fumeaux, avenue Pratofori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électrique et carburant. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24, garagistes valaisans. - Garage Kaspar, Sion, tél. jour et nuit 22 12 71.
Service de dépannage du 0,8%, - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17. Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Service social de la commune de Sion. Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - M. Ogger-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteaufort-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Bibliothèque municipale. - La bibliothèque est fermée jusqu'au 9 janvier.
Taxi de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Galion. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Centre d'accueil Croix-d'Or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.
Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.
OJ du CAS. - Le camp de ski se déroulera à Montana du 26 au 31 décembre 1977. Les intéressés peuvent encore s'inscrire auprès d'Alain Perchet, tél. 22 49 86 jusqu'au 24 décembre au soir.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Patinoire. - 8 h.-9 h., club de patinage; 9 h.-10 h. HC Sion; 10 h.-11 h. 30, public; 14 h.-16 h. 30, public (enfants gratuits); 17 h.-22 h., HC Sion.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphonez au N° 11. Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. - Carrosserie Granges, téléphone 2 26 55 et 2 34 63.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M. Gatzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Groupe Alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
Patinoire. - 13 h. 30, public; 19 h., HCM; 20 h. 30, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M. Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 05.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62. J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.
Alcooliques anonymes. - Les réunions ont lieu le jeudi à 20 h. 15 au café des Cheminots, tél. 3 62 46, 2 20 42 et 3 43 53.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service. - Dr Julier, tél. 61 11 50.



AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Œufs farcis aux crevettes
Côtes de mouton
Haricots blancs
Fromage
Orange

Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part. (Cardinal Mercier)

Le plat du jour

Œufs farcis aux crevettes
Pour deux personnes: 75 g de crevettes décortiquées. Partagez en deux quatre œufs durs. Faites fondre 50 g de beurre, ajoutez une cuillerée à soupe de farine, versez deux grands verres de lait bouillant en tournant. Cuissez cinq minutes; ne salez pas trop. Ecrasez les jaunes avec de la béchamel, ajoutez les crevettes. Farcissez les blancs, rangez-les dans un plat. Ajoutez une cuillerée de concentré de tomate au reste de la béchamel, versez sur les œufs, passez cinq minutes au four.

Plusieurs lectrices me demandent

La recette de la génoise
Préparation: 30 minutes. Cuisson: 30 minutes, th. 5.

Pour un moule de 24 cm: trois œufs de 60 g, 100 g de sucre semoule, une demi-cuillerée à café de sel, 100 g de farine, 50 g de beurre plus 15 g pour le moule.

Dans une grande terrine, mettez les œufs entiers avec le sucre et le sel. Posez la terrine dans un récipient contenant de l'eau très chaude mais non bouillante et battez au fouet jusqu'à ce que la pâte triple de volume et devienne très ferme (20 à 30 minutes au fouet à main, 10 à 15 minutes au batteur électrique avec fouet à blancs d'œufs, en arrêtant le moteur au bout de cinq minutes pour le laisser refroidir). Faites fondre le beurre à feu extrêmement doux: il doit être à peine chauffé. Saupoudrez la farine à la surface du mélange œufs-sucre. Mélangez délicatement avec la cuillère de bois, puis ajoutez le beurre fondu. Beurrez le moule et versez-y cette pâte. Enfouissez à mi-hauteur dans un four doux. Au bout de 30 minutes environ, vérifiez la cuisson en piquant une aiguille

d'acier au milieu du gâteau. Si elle en ressort sèche le gâteau est cuit. Démoulez sur une grille et laissez refroidir.

Présentation: fourré avec une crème au beurre ou des confitures. Servi avec une crème anglaise. Fourré aux fruits et à la crème Chantilly.

Les trucs pratiques

Quelques mesures pratiques: une cuillère à café bien pleine pèse 5 g, une cuillère à soupe rase pèse 20 g, une cuillère à soupe très bombée pèse 30 g. Beurre, margarine: une cuillère à soupe bien tassée et rase pèse 10 g. Un litre: sept verres à moutarde, un décilitre: deux tiers de verre à moutarde.

Pour mesurer la chaleur d'un four: si vous n'avez pas de thermostat, glissez une feuille de papier dans le four. Si elle jaunit légèrement, la température est bonne pour les tartes, les soufflés, les pâtisseries. Si elle devient rousse, enfouissez rôtis, volailles, gratins. Si elle se racornit, le four est trop chaud, il faut laisser la porte ouverte pour le faire tiédir.

Casseroles brûlées: verser de l'eau de Javel pure jusqu'à hauteur de la partie brûlée et faire bouillir une à deux minutes. Rincer à l'eau chaude puis froide. Aérer la pièce pendant l'opération.

Casseroles ternies: une cuillerée à soupe pour cinq litres d'eau. Contact une à deux heures.

L'amour c'est...



...lui envoyer assez tôt les vœux pour la nouvelle année.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1978 Los Angeles Times

La tendance sur les marchés européens

PARIS: bien orientée
Tous les secteurs ont généralement clôturé sur une note soutenue durant une séance peu active.
FRANCFORT: ferme.
Hormis quelques valeurs isolées, tous les compartiments ont fait preuve de fermeté, dans un volume d'activités plus animé.
LONDRES: fermée.

AMSTERDAM: irrégulière
Sous la conduite de certaines vedettes internationales, les plus-values l'ont emporté dans de nombreux secteurs.
BRUXELLES: irrégulière.
Dans un marché hésitant et peu actif, la cote s'est modérément effritée au fil des compartiments.
MILAN: affaibli.
Durant une séance irrégulière, seuls quelques titres de premier rang se sont raffermis.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for country, company name, and stock prices. Includes entries for Suisse, Allemagne, and Divers.

Table with columns for country, company name, and stock prices. Includes entries for USA et Canada, Divers, and Fonds de placement.

Table with columns for company name and stock prices. Includes entries for Jourse de New York, Dow Jones, and various international stocks.

Bourses européennes

Table with columns for company name and stock prices. Includes entries for Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns for market type and index values. Includes Total des titres cotés, Tendances générales, etc.

CHANGE - BILLETS

Table with columns for country and exchange rates. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, etc.

PRIX DE L'OR

Table with columns for gold type and price. Includes Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, etc.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

**FULLY** Michel

Aujourd'hui: RELACHE  
Jeudi et vendredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Drôle et... un tantinet osé !!!  
**LA GRANDE FRIME**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans  
Une aventure fantastique d'après H.G. Wells  
**L'ILE DU DR MOREAU**  
Avec Burt Lancaster et Michael York

**MARTIGNY** Etoile  
Tél. 026 2 21 54

**Gala de Nouvel-An**  
Chaque soir: deux films  
Mercredi à 14 h. 30 et 20 h. - 7 ans  
**LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY**  
Ce soir à 22 h. - 18 ans  
Jack Nicholson et Candice Bergen dans  
**CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL**  
Une peinture de mémoires de Mike Nichols  
Dès demain jeudi à 20 h. - 7 ans  
**20 000 LIEUES SOUS LES MERS**  
Dès demain jeudi à 22 h. - 16 ans  
**LE MAESTRO**

**ST-MAURICE** Zoom  
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELACHE  
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans  
Une grandiose reconstitution historique  
**LE COLOSSE DE RHODES**

**MONTHEY** Monthéolo  
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans  
Encore plus de gadgets ! Encore plus de cascades ! dans le tout dernier James Bond 007  
**L'ESPION QUI M'AIMAIT**  
Avec Roger Moore et Curt Jurgens  
On dit que c'est le meilleur !

**MONTHEY** Plaza  
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**GLORIA**  
de Claude Autant-Lara  
Une des plus émouvantes histoires que le cinéma n'ait jamais produites !

**BEX** Rex

Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus  
Super comique et super érotique !  
Le nouveau et 4<sup>e</sup> de la série des  
**RAPPORTS INTIMES DANS LES COLLÈGES DE JEUNES FILLES**  
Strictement pour adultes

**LOTÉRIE A NUMEROS**

2 g. avec 6 n <sup>ms</sup>	Fr. 157 416.10
5 g. avec 5 n <sup>ms</sup> + n <sup>c</sup>	20 000.-
262 g. avec 5 n <sup>ms</sup>	1 201.65
8 818 g. avec 4 n <sup>ms</sup>	35.70
106 706 g. avec 3 n <sup>ms</sup>	4.-

**MUSEE DES COSTUMES VALAISANS VIVARIUM**  
SION/UVRIER

Horaires: tous les jours  
sauf lundi  
13 h. 30 à 18 h. 30  
**MAGRO**  
Dimanche 1<sup>er</sup> janvier: fermé

# TELEVISION

Emissions en noir et blanc  
**tv Suisse romande**

15.05 **Point de mire**  
15.15 **Passe-carte**  
15.30 **Coupe Spengler**  
URSS - AIK Stockholm.  
En direct de Davos

17.45 **Téléjournal**  
17.50 **Ecran de fêtes**  
17.50 **Histoire d'or**  
Un spectacle interprété par le théâtre des enfants de Lausanne

18.30 **Les semeurs de soleil**  
Un film réalisé par Ersan Arsever sur une idée de Janri Varnel et une musique originale de Philippe Dubois.

18.40 **Oui-Oui et le chien qui saute**  
18.55 **Revue et corrigée**  
Ce soir: un sketch d'Albert-Vincent Vial.

L'invité du jour: M. Lucien Nussbaumer, syndic de la ville de Fribourg

19.30 **Téléjournal**  
19.45 **1977: Les grandes étapes**  
Bilan et commentaires des événements qui ont marqué l'année écoulée

20.00 **The Muppet show**  
Les fameuses marionnettes de Jim Henson avec Sandy Duncan

20.30 **Avoir 30 ans en 1977**  
Une émission de sport et de variétés. Avec les parties filmées suivantes:



**tv Suisse alémanique**

15.30 **Coupe Spengler**  
URSS - AIK Stockholm.  
En direct de Davos

17.55 **Die Arche Santiagos**  
Film américain pour les enfants, d'Albert Waller

18.45 **Fin de journée**  
18.55 **Téléjournal**  
19.05 **Théâtre à la cour**  
Distribution des ordres. Série avec Johanna von Koczian et Theo Linggen

19.35 **Point chaud**  
Les programmes

20.00 **Téléjournal**  
20.20 **Die Sweethearts**  
Film de Klaus Lemke, avec Cléo I. Kretschmer, Sabine Gurn, Renate Zimmermann, etc.

21.50 **Téléjournal**  
22.00-22.50 **Peggy Fleming with Holiday on Ice at Madison Square Garden**  
Avec Andy Williams, The Muppets, Mark Wilson et le Holiday-on-Ice-Ensemble (version originale sous-titrée allemands)



Peggy Fleming

**tv Suisse italienne**

15.30 **Coupe Spengler**  
URSS - AIK Stockholm.  
En direct de Davos

17.35 **Agriculture, chasse et pêche**  
Par Carlo Pozzi

18.00 **Téléjournal**  
18.05 **Pour les enfants**  
Bim, Boum, Bam, avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo: 33, Arturo et l'homme des neiges. Vicky le Viking: l'Olympiade de Vicky

12.30 **Le journal de midi**  
Edition principale et magazine d'actualité

13.00 **1977: Défis à la démocratie**  
13.30 **Rétro 33-45-78**  
par Robert Burnier

**Des ronds dans l'eau**  
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean

16.05 **Petits contes nègres pour les enfants des Blancs: 3. Le vent**  
de Blaise Cendrars

16.15 **Les nouveautés du disque**  
par Raymond Colbert

17.05 **En questions**  
par Jacques Bofford  
Jean Rossel (nouvelle diffusion)

18.05 **Inter-régions-contact**  
18.20 **Reveu de la presse suisse alémanique**  
18.30 **Le journal du soir**

19.00 **Actualité médicale**  
par Eric Schaeffig

19.15 **Radio-actifs**  
par Bernard Pichon

20.05 **Masques et musique**  
par Emile Gardaz

21.00 **Sport et musique**  
Présentation: Jean-Claude Gigon

22.05 **Baisse un peu l'abat-jour...**  
...ou comment refaire le monde en bavardant le soir, chez soi, par Gérard Suter.

23.05 **Blues in the night**  
par Madeleine Caboche

19.10 **Téléjournal**  
19.25 **33 tours Live avec Marcella et Gianni Bella**

19.55 **L'agenda culturel**  
Hebdomadaire des lettres, arts et spectacles

20.30 **Téléjournal**  
20.45 **Itinéraire symphonique**  
Symphonie N° 5 «De la Réforme», Mendelssohn (Orch. de la Radio suisse italienne, dir. Milan Horvat)

21.30 **Une année de sport**  
Rétrospective des principaux événements sportifs de 1977

22.50-23.00 **Téléjournal**

**tv France 1**

12.00 **L'Evangile en papier**  
6. Rencontre avec une samaritaine

12.15 **Réponse à tout**  
12.33 **Midi première**  
Avec Ringo et Nicoletta

13.00 **TF1 actualités**  
13.35 **La petite maison dans la prairie**  
7. La fête au village. Avec: Michael Landon, Charles Ingalls

14.25 **Les visiteurs de Noël**  
Le festival des dessins animés. Le petit lord Fauntleroy (1)

16.00 **Joe Petit Boum Boum**  
17.00 **Au pays de l'arc-en-ciel**  
Le mur du silence. Avec: Stephen Cottier

17.30 **Allons au cinéma**  
18.00 **L'enfance de l'art**  
6. Quinha - Danse - Brésil

18.27 **Les Patapluches**  
18.32 **L'île aux enfants**  
18.55 **Caméra au poing**  
8. Les plus petits du monde: les oiseaux-mouches ou colibris

19.10 **Petrus, Petro, Pétrole**  
19.15 **Une minute pour les femmes**  
Goûters d'enfants

19.20 **Actualités régionales**  
19.43 **La poésie que j'aime**  
8. La chanson, de Marie Noëli

19.46 **Mini-chroniques**  
8. Le bol d'air, TF1 actualités

20.00 **Au plaisir de Dieu**  
4. Les frères ennemis

20.30 **env. Anatomie d'un chef-d'œuvre**  
Hommage à Blériot. Avec: Robert Delaunay

22.55 **TF1 actualités**

**tv Antenne 2**

12.20 **Satanas et Diabolo**  
12.30 **Journal de l'A2**  
12.40 **Des chiffres et des lettres**  
Spécial jeunes

13.10 **Je veux être toi**  
Je veux être... cuisinier

13.28 **Opéra pour des marionnettes chinoises**  
13.35 **Magazine régional**  
13.50 **Aujourd'hui madame**  
Le café-conc

15.00 **Le monde merveilleux de Disney**  
9. Hans Brinker ou Les patins d'argent

15.50 **Un sur cinq**  
17.10 **Le cheval évanoui**



D'après le roman de Françoise Sagan. Avec: Jacques François, Caroline Cellier, Yves Renier, etc.

18.40 **C'est la vie**  
18.55 **Des chiffres et des lettres**

19.20 **Actualités régionales**  
19.45 **Le Petit Théâtre**  
«Un coup de rasoir», d'Eugène Labiche. Avec: Jacques Villeret et Bernard Menez

20.00 **Journal de l'A2**  
20.32 **Le grand échiquier**  
Alain Lombard et l'Orchestre de Strasbourg

23.30 **Journal de l'A2**  
Des compagnons pour vos songes

**tv France Régions 3**

Toutes les émissions en couleurs

17.30 **Animation jeunesse**  
19.05 **La télévision régionale**  
Une façon de vivre: revivre à la Croix-Rousse

19.20 **Actualités régionales**  
19.40 **Tribune libre**  
19.55 **FR3 actualités**  
20.00 **Les jeux de Noël**  
20.35 **Lord Jim**  
Un film de Richard Brooks. Avec: Peter O'Toole, James Mason, Curt Jurgens, Eli Wallach, etc.

22.45 **FR3 actualités**  
23.00 **Un événement**

12.15 **Félicitations**  
12.40 **Rendez-vous de midi: informations et musique**  
14.05 **Magazine féminin**  
14.45 **Lecture**  
15.00 **Pages de Offenbach, Suppé et Künneke**  
16.05 **Pour les aînés**  
17.00 **Onde légère**  
18.20 **Orchestre récréatif de la Radio suisse**  
18.45 **Sport**  
19.00 **Actualités**  
19.40 **Pour les consommateurs**  
20.05 **La Table de jeu: Stammlisch et 17 + 4**  
21.00 **Prisme**  
22.15-24.00 **Musique-box**

**Monte Ceneri**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 **Musique et Informations**  
9.00 **Radio-matin**  
11.50 **Les programmes du jour**  
12.00 **Informations**  
12.10 **Revue de presse**  
12.30 **Actualités**  
13.10 **La ronde des chansons**  
13.30 **Chants et musiques populaires**

14.05 **Radio 2-4: musique légère**  
16.05 **Après-midi musical**  
18.05 **La « Côte des barbares »**  
18.35 **Chronique régionale**  
19.00 **Actualités**  
20.00 **Cycles: utopie**  
20.30 **Blues**  
21.00 **Rèves d'or: petite revue**  
21.30 **Discothèque des jeunes**  
23.05-24.00 **Nocturne musical**

**Beromunster**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 **Espresso**  
9.05 **Frais du four**  
10.00 **Pot-au-feu**  
11.05 **Musique de chez nous**  
11.55 **Pour les consommateurs**

**PUBLICITAS**  
21 21 11

**Hôtel de la Gare Sion**

**Menu de Saint-Sylvestre**

Terrine à la gelée  
\*  
Consommé double au sherry  
\*  
Filet de sole poché façon du chef Patna  
\*  
La traditionnelle coupe du fruitier  
\*  
Pintade rôtie Grand-Mère ou Tournedos poêlé Sauce périgourdine  
\*  
Bouquetière de légumes Pommes Macaire  
\*  
Délice de Saint-Sylvestre

Fr. 38.-

Veuillez réserver votre table au 027/23 28 21

1301

Mon pauvre ami... Je suis sincèrement navré...  
Ce n'est pas grave.

L'agence «UNA» enquête

En allant fouiner du côté de l'Escadron, je risquais bien pire vous savez... Ce sont des durs.

L'essentiel est que j'aie pu rassembler les renseignements qui vous intéressaient...

© COSMOPRESS, GENÈVE

A SUIVRE

MAIS Mlle TEMPER STEELE N'EST PAS DU TOUT CONQUISE...  
ÉCOUTEZ DONC PALABRER CE SERPENT À LA LANGUE DORÉE !... ET RIP QUI LUI DÉCERNE UN PRIX AUTRE QUE CELUI DE VOLEUR DE GRANDS CHEMINS !

distribué par opera mundi A2167

A SUIVRE

Rip KIRBY

CE SOIR-LÀ, AU DINER DU CLUB DES AVENTURIERS.

CE TROPHÉE VA AU LAURÉAT DE NOTRE TOURNOI DE GOLF... M. JOHN PARANGON !

JE LE CONSERVERAI PIEUSEMENT... MAIS J'APPRÉCIE ENCORE D'AVANTAGE LE PLAISIR D'AVOIR RENCONTRÉ DE SI CHARMANTS COMPAGNONS !

© Rip Kirby

© Rip Kirby

A SUIVRE

**météo**

**Neige jusqu'en plaine**

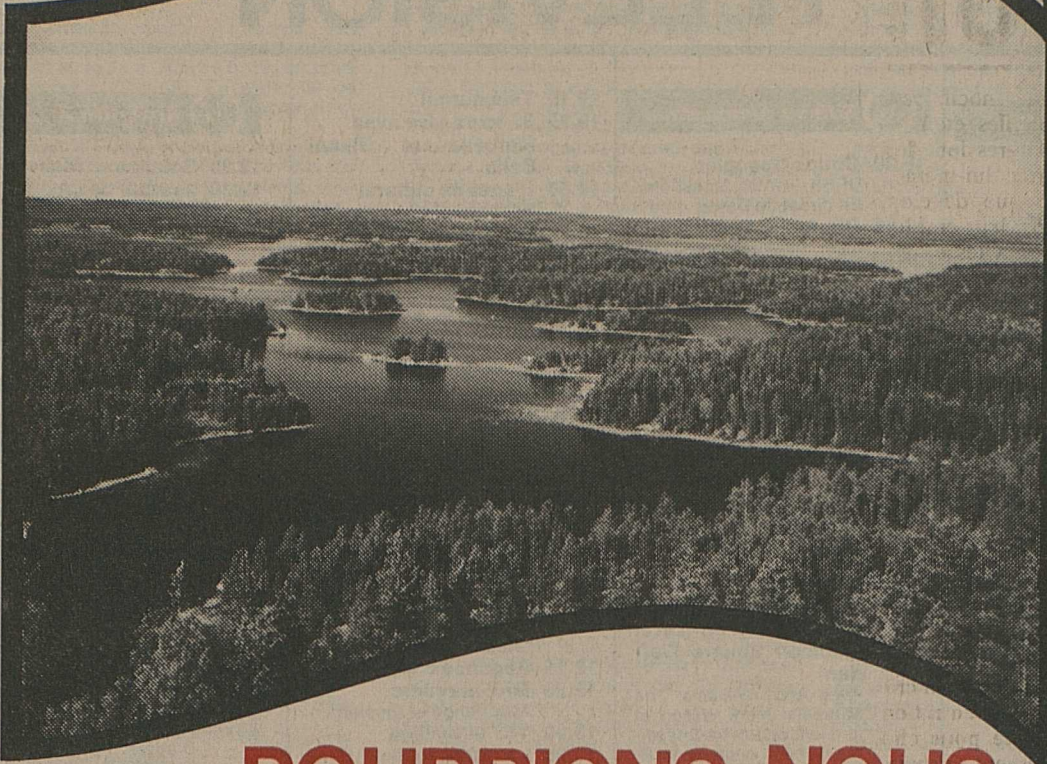
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: à part quelques éclaircies, le ciel sera le plus souvent très nuageux et des averses se produiront encore, la limite des chutes de neige s'abaissant progressivement jusqu'en plaine. La température restera voisine de 3 degrés. En montagne, par fort vent d'ouest, il y aura une baisse sensible de la température.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord, averses de neige jusqu'en plaine.

A Sion hier à 13 heures: couvert, pluie, 4 degrés. Ailleurs en Suisse: Locarno: couvert, 4 degrés; Berne: couvert, pluie, 5; Bâle: couvert, pluie, 6; Zurich et Genève: couvert, pluie, 7; Saentis: brouillard, -1 degré.



1.



## POURRIONS-NOUS VIVRE EN POLOGNE?

A force de questions, j'apprends la situation vraie de la Pologne. Après la douane, trop de fraîcheurs bucoliques avaient enivré mon jugement et trompé mes premières impressions. En réalité, le niveau de vie est inférieur de moitié à celui de la Tchécoslovaquie. Un diplômé d'université ne gagne guère plus de 400 francs par mois. Avec un tel salaire, il lui est pratiquement impossible d'acheter de la viande car la politique économique du pays, tournée essentiellement vers l'exportation, en a fait monter les prix jusqu'à 15 francs le kilo. Voilà pourquoi, une fois par semaine, les restaurants les plus élégants eux-mêmes ne proposent que des menus de volaille et de poisson.

Une voiture coûte deux fois plus cher qu'en Suisse. Pour beaucoup de Polonais, en posséder une est un rêve qui vole très haut, au royaume des utopies. D'ailleurs, un système assez peu social veut qu'une voiture s'achète en deux, voire trois ans si on la paie en zlotys, tandis qu'on la reçoit tout de suite si on traite avec des devises étrangères (de l'Ouest); ainsi, comme en Tchécoslovaquie, comme dans tous les pays de l'Est, le marché noir triomphe et les touristes ont tout à y gagner: légalement, 1 franc suisse coûte 13 zlotys; au marché noir, on en donne 30 ou 35 zlotys.

Malgré la lutte quotidienne pour une vie qu'il faut à peine gagner, les gens ici sont plus joyeux qu'en Tchécoslovaquie; la misère y est plus voilée. C'est que les deux peuples ne se ressemblent pas; d'ailleurs, ils se détestent. Selon un Polonais, les uns courbent la tête et ce sont les Tchécoslovaques; ils se résignent à la soumission devant les aïeux d'une lutte contre plus fort qu'eux. A Varsovie, quel qu'un leur a même reproché d'être russophiles; sans doute, cette accusation est-elle quelque peu injuste... Les autres, orgueilleux, détestent farouchement les Russes, leurs persécuteurs de longue date. Ils refusent d'abandonner leur fierté nationale, et même, ils réussissent à imposer certaines de leurs volontés au gouvernement. Cela

explique pourquoi l'Eglise catholique, persécutée dans les Etats voisins au même titre que toute autre croyance religieuse, est si vivante en Pologne. Tout le monde assiste à la messe le dimanche; les cathédrales mêmes sont pleines et ne suffisent plus. Chaque année près de 30 nouveaux clochers appellent les fidèles à la prière. Alors, à l'abri de la croix, on ose parler sans crainte de répression, car en fait, être catholique en Pologne veut dire bien plus que «avoir la foi»; c'est avant tout réussir à tenir tête au parti. Les dirigeants savent bien que le peuple porte sa croyance comme on porte un drapeau, que pour elle, il se battra jusqu'au bout. Il y a quelques années, un mouvement s'organisait, dont le but était de démontrer qu'il est possible d'être communiste ET catholique. Ce mouvement est aujourd'hui officiellement reconnu sous le nom de Pax. Il est mené par des gens très sérieux et dispose d'un immeuble administratif à Varsovie. Peut-être est-ce là un pas vers la liberté religieuse, mais peut-être aussi cet espoir sera-t-il ruiné par l'esprit manichéiste de certains Occidentaux «de droite».

Chacun en Pologne prétend vivre dans une «liberté» beaucoup plus large que celle généralement accordée aux autres pays de l'Est. Par exemple, on peut sans trop de formalités voyager à l'Ouest, et même y travailler; on y reste alors quelques années; on rentre chez soi avec de solides économies, ou on ne rentre plus... Les étudiants, toutefois, ne peuvent s'installer à l'étranger que si leurs parents versent à l'Etat la petite fortune de 3000 francs (ce qui, en rétablissant les niveaux de vie, correspondrait à environ 21 000 de nos francs). Cette «liberté» est sans doute illusoire, car malgré elle, le taux d'émigration est élevé. Certains engagés politiques ont profité de leur visa de vacances pour fuir leur patrie; ceux-là vivent désormais en exil; plus jamais ils ne repasseront la frontière. D'autre part, la situation géographique du pays est extrêmement délicate et remet en question tout espoir d'indépendance; à gauche, la Russie

voudrait bien écraser; à droite, l'Allemagne ne quitte pas des yeux ses territoires perdus en 1945. Au milieu, la Pologne ressemble à une noix sur l'enclume. Je connais peu les Juifs, je découvre à peine les Polonais; pourtant, il me semble qu'il existe une douloureuse analogie entre ces deux peuples: les mêmes déchirures territoriales, les mêmes persécutions, les mêmes hécatombes d'où sont nés sans doute une même volonté de vivre et un même courage.

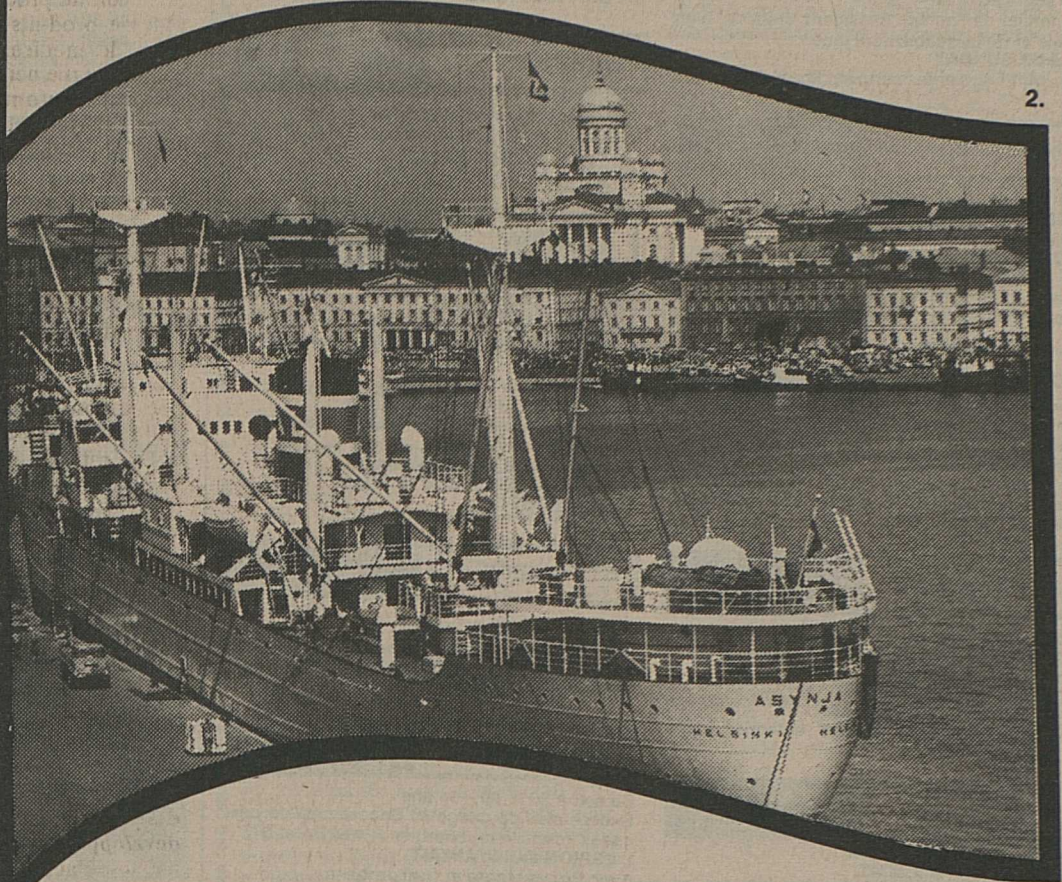
A Danzig, je prends le bateau pour Helsinki. Alors, trente heures de traversée sur la Baltique, c'est le moment de faire le point. Est-ce pourtant nécessaire? Depuis toujours je sais que je ne pourrai jamais vivre à l'Est. Aujourd'hui, la misère que j'y ai vue, la menace continuelle d'une répression ne font que confirmer ma première pensée. Bien sûr, je n'ai pas tout vu, bien sûr, je n'ai pas tout entendu... mon transit en Tchécoslovaquie et en Pologne a été d'une durée bien dérisoire. Mais je demeure persuadée que lorsque le malaise est trop grand, il n'est pas besoin de beaucoup de temps pour le ressentir. Prendre ses jambes à son cou et fuir, première à droite, jusqu'à épuisement; c'est retrouver les éternels problèmes de l'exploitation du tiers monde, les appétits énormes de la publicité, la surconsommation, la déchirure douloureuse des paysages au profit du béton, la vente quotidienne de nos derniers centimètres d'air pur. Et puis, car il faut bien une fois avouer notre vérité, à droite, il y a aussi la torture, l'oppression, la misère, plus graves peut-être parce que dissimulées sous un plaquage de libertés. Alors... vivre à l'Est et se résigner à une passivité inconsciente... vivre à l'Ouest et ignorer les effrayantes responsabilités de ses couleurs... Au lendemain de la conférence d'Helsinki, Thierry Wolton de Libération parlait de «choix cornélien entre la peste et le choléra...»

Qui nous conduira vers un horizon de moyenne?

## AUTRE TERRE AUTRE VIE LA FINLANDE

Geneviève Praplan (3)

2.



Depuis Danzig, une mouette poursuit le bateau; elle plonge et replonge en longues courbes irrégulières dans sa liberté bleue. La terre ne doit pas être loin, et pourtant la mer est tout autour. A tribord peut-être, cet horizon mauve...

Le lendemain, l'horizon mauve s'est précisé: une bande brumeuse, la côte russe... Il y a des jours et des jours, lorsque je préparais mon voyage, mon itinéraire passait par Leningrad. Un train direct partait de Varsovie et m'amenait dans la vieille capitale en 24 heures; 24 heures ininterrompues car depuis la frontière Pologne-Russie, il était interdit de quitter le train; d'ailleurs mon visa devait préciser: 3 jours à Leningrad (ce qui excluait toute autre localité). Ce visa on me l'a refusé parce que je n'avais pas réservé d'hôtel; je suis une voyageuse indépendante. Refusé aussi, et dans tous les cas, le visa de transit. C'est alors que j'ai décidé de modifier mon itinéraire: non plus l'est, mais le nord-ouest: Danzig-Gdansk, d'où je pourrai rallier Helsinki par bateau.

Je ne regrette pas ma traversée, douce et bleue comme un rêve. Le vent du large est envoûtant, le soleil aussi chaud que sur les mers du sud... Je peux m'offrir sur le pont le premier moment de «repos» de mon voyage, le dernier sans doute. Plus loin, là-bas, la côte russe, les fantômes de Saint-Petersbourg. Un été prochain, sûrement...

Au soir du deuxième jour, de petites îles roses s'accrochent entre les vagues. C'est la Finlande qui présente son avant-garde. J'ai très vite rebouclé mon sac et rangé ma cabine, afin de pouvoir assister à l'accostage. Tous les passagers sont montés sur les ponts; au port la foule se presse, elle attend les amis, les parents.

Longtemps, le bateau vire dans le soleil couchant et lentement, il vient se frotter le long du quai.

Retour à la terre ferme, mais j'aimais le tangage... Retour aussi à la vie occidentale à laquelle je suis habituée, et pour commencer, une douane facile et sans histoire, avec seulement un nouveau papillon (vert) sur mon passeport. Le bureau du tourisme m'indique l'adresse d'un hôtel d'étudiants; je prends un taxi et de nouveau, je me retrouve dans une cité universitaire: tout à fait en campagne, les bâtiments des facultés sont disséminés dans des bouquets de pins, reliés les uns aux autres par de discrètes allées sablonneuses; des lacs un peu partout. Pendant les vacances, les étudiants louent leur chambre aux touristes de passage et se transforment en réceptionnistes, femmes de chambres, cuisiniers, etc. Les grands foyers deviennent de joyeuses auberges où défilent mille jeunesses en transit. J'aime beaucoup cet endroit, à la fois tranquille et plein de vie; j'aime les interminables promenades qu'il propose le long des lacs, à des heures tardives où le soleil têtu ne se résigne pas à se coucher.

Contrairement à beaucoup de cités européennes, Helsinki se veut résolument moderne: pas de vieille ville au cœur moussu, pas de rues pavées, d'églises médiévales... On l'appelle «Fille de la Baltique» car elle s'avance dans la mer en d'énormes sauts d'autoroutes; il est amusant de penser que, selon les statistiques, on compte environ vingt-cinq centimètres de littoral par habitant... Toutefois, n'y cherchons pas Venise, ou Bruges, ou Amsterdam... Helsinki est et demeure Helsinki, capitale de la Finlande depuis 1812.

Aujourd'hui, je traverse la Finlande en «sud-nord». Le train

est extrêmement confortable, heureusement, car j'y passerai ma journée, tantôt le nez collé à la vitre pour voir glisser des paysages nouveaux, tantôt en équilibre entre mon fauteuil et le wagon-restaurant, en quête de berlingots de lait.

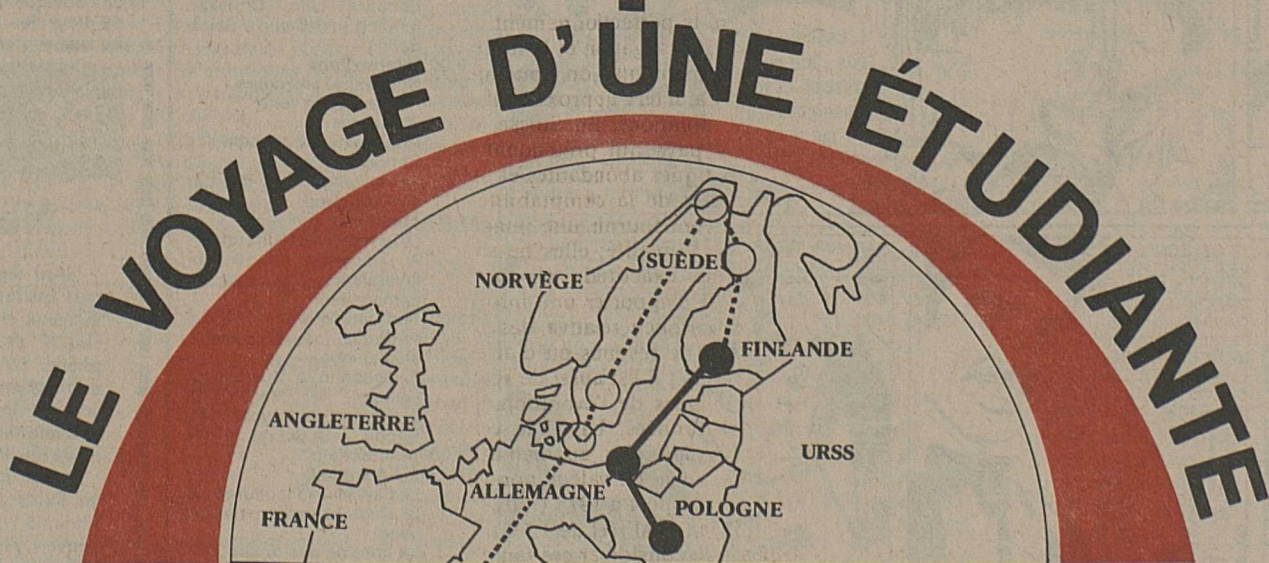
Les lacs ne cessent de ségrener. Paradoxalement, autour de tant d'eau le sol est sec et sablonneux; il y a plus de pinèdes que de forêts de sapins. Mais le blé pousse fort et doux comme une fourrure, molle sous le vent, dorée sous le soleil. Avec la fuite des kilomètres, changent les plaines qui deviennent sauvages et folles: steppes éclaboussées de forêts de plus en plus étendues. Il semble que le train revienne toujours au même village, si pareils sont-ils avec leurs petites maisons de bois.

Quatre millions d'habitants seulement se partagent un si grand pays. L'agriculture les fait vivre, la transformation du bois aussi, ce bois qui dans les maisons réchauffe l'hospitalité. Dans les rivières on fait flotter des dizaines de troncs d'arbres; blottis les uns contre les autres, ces corps dégingandés, ces cadavres de géants, voguent à la rencontre des usines, fondus bientôt en poussière vivante.

Je descends à Kemi, en fin de journée. Il faisait très chaud à Helsinki (30° - 35°), mais ici, 700 kilomètres plus au nord, je suis heureuse d'enfiler mon anorak. La ville n'est pas grande; les deux seuls hôtels affichent complet, et comme personne ne parle ni l'allemand, ni l'anglais, j'ai beaucoup de mal à trouver enfin une chambre dans une auberge de jeunesse. Il y fait chaud et propre; après avoir risqué une nuit à la «fraîche étoile», c'est un paradis. Il est un peu plus de 23 heures et dehors, le jour et la nuit dansent ensemble, en demi-teintes foncées.

Photo 1: Les merveilleux paysages de la Finlande; lacs et forêts se marient à l'infini.

Photo 2: Helsinki et son port.





# La croissance économique

De toutes parts, la presse, la radio, la télévision proclament à tous moments la croissance économique. L'essai s'impose de connaître ce dont il s'agit et ce qu'on peut en penser.

## La croissance

D'une façon générale cette notion recouvre le fait de grandir, d'augmenter, de progresser. Ce développement progressif s'applique à tout être, qu'il s'agisse d'un corps matériel (bâtiment en construction, cité en extension, plante, arbre, animal) ou d'une entité immatérielle (savoir, expérience, volonté, maîtrise de soi, sagesse, vices et vertus, etc.). Dans le cycle de l'évolution de tout être vivant, la croissance intervient sous les formes successives de la germination et de l'éclosion pour atteindre son plein épanouissement ; puis l'être décline, meurt et se décompose. Il peut en aller ainsi de la démographie. A une date choisie d'avance, le recensement de la population intervient ; se fondant sur les données recueillies et contenues dans les formules de recensement on dépouille ces questionnaires. Des rubriques préalablement précisées sont tirées des renseignements tels que le sexe, l'âge, l'état civil, la religion, la langue, la profession. Ces états se traduisent en tableaux statistiques, qui peuvent à l'aide de l'électronique revêtir une grande extension. Dès lors, les sommes des diverses rubriques sont munies de la référence 100 %. Les différences résultant de la comparaison des données relevées à deux époques différentes traduiront en pour-cent la progression ou la régression survenue. Si la comparaison porte à un même moment sur ces taux dans deux ou plus de régions, il s'en dégage l'évolution de la croissance de uns par rapport aux autres.

## Croissance économique

Celle-ci s'entend de l'évolution de la production, de la circulation, de la transformation, de la distribution et de la consommation des choses consommables (objets et services), dans le temps ou dans des régions différentes. Ces objets peuvent être directement consommables ou investis, ou encore être transformés, transportés et distribués avant d'être consommés. Pour être appréhendés, ils doivent de toute nécessité pouvoir être évalués quantitativement (poids, nombre, hauteur, volume, etc.) ou en valeurs (monnaie, devises, etc.). Il en va ainsi par exemple de la détermination de la production des céréales, du vin, des fruits, des bois, du bétail et de son évolution dans le temps ou dans l'espace. Une foule de développements industriels (mécanique, chimie, physique, électronique, informatique, etc.) ou commerciaux (usines, fabriques, banques, commerces, exploitations agricoles, etc.) font l'objet de ce genre de relevés périodiques. Ceux-ci servent de fondement à de nombreuses études d'ordre économique, mais aussi social et politique. C'est dire l'importance que prennent la définition de l'objet, son mode de relevé, la date du recensement, le sérieux qu'on peut accorder aux recenseurs, à tous ceux qui interviennent dans le dépouillement et sa mise en place.

## Baromètres de la croissance économique

Pour apprécier le degré et l'évolution de la croissance économique, se

traduisant par le taux de croissance, on s'est longtemps fondé sur la production de céréales (blé), plus tard sur la distribution de l'énergie électrique. La circulation monétaire comparée à un moment donné dans divers pays où les diverses balances (commerciales, des revenus, des paiements, etc.) servent également de baromètres.

Actuellement, l'étalon communément utilisé par les gouvernements, leurs administrations et les associations industrielles, est désigné sous le vocable : LE PRODUIT NATIONAL BRUT, qui a pour sigle sur le plan international : P.N.B. Cette notion économique se traduit pratiquement par la somme des dépenses de consommation, des investissements privés et des charges étatiques à un moment donné et dans divers pays. Ce baromètre, fondé exclusivement sur des données QUANTITATIVES, exerce une influence déterminante sur le comportement des foules et sur leurs dirigeants économiques, sociaux et politiques. Les individus et leurs représentants croient ou simulent détenir là la clé qui doit conditionner et orienter leur comportement journalier comme agents de la production, à titre de consommateurs ou de dirigeants ; leur attitude, qui prend la forme de prétentions ou de revendications périodiques, s'appuie notamment sur l'évolution du taux de croissance. Convaincu de la véracité de ce taux, on consomme sans cesse davantage et on revendique toujours avec plus de virulence l'accroissement des revenus et des loisirs. De leur côté, les Etats et le monde des affaires y croient trouver une source de produits considérables, les premiers sous la forme d'impôts et de taxes (exemple : autos et essence), les seconds par l'accroissement des bénéfices.

## Critiques

D'emblée on pourrait soumettre à une critique approfondie le choix des éléments retenus pour fixer le produit national brut ainsi que les opérations aboutissant à sa détermination. On peut s'en abstenir puisque pour tout esprit non conditionné cette notion paraît d'évidence être, sous certains aspects, fallacieuse et, sous d'autres, pour le moins tendancieuse.

Puis, il y a plus grave. En effet, des producteurs, des distributeurs, des industriels poussés à des investissements inconsidérés (logements inhabités, voire inhabitables) et à la consommation démesurée (gaspillage), puisque ces « exigences » - slogan répandu par eux dans leur intérêt - provoquent l'augmentation du produit national brut. De leur côté les Etats, du fait que le volume de leurs dépenses constitue l'un des piliers du P.N.B., poussent au gaspillage.

Ainsi, si la croissance économique atteint des hauteurs vertigineuses, l'homme court le risque d'épuiser sans ménagement et sans discernement le sol (fertilisation chimique, dessèchement ou déboisement démesurés, assollement intentionnellement abandonné, cultures industrialisées de façon insensée, etc.). Oubliant, souvent de façon inconsciente, les liens de l'homme avec la nature, il peut rendre l'eau impropre à la consommation (déchets industriels, éventration récente d'énormes pétroliers, etc.) et l'air irrespirable

(évaporation de gaz nocifs sur la chaussée par les véhicules, etc.).

Pire encore est l'agression dont la victime est l'homme lui-même. Le bruit insupportable que développent les autos et les motos, leur emploi frénétique, la folie de la vitesse, les embouteillages qu'elles provoquent, le logement dans des constructions trop vastes ou trop hautes, les repas consommés à la hâte, la création et la diffusion de produits dangereux, l'emploi de produits de nettoyage nocifs, celui de médicaments et de drogues sans discernement et sans ordonnance médicale, l'information continue et généralisée des accidents, malheurs, catastrophes, délinquance, violences de tous genres et dans tous les pays, tout cet ensemble et encore bien d'autres maux causent énervement, aigreur, mécontentement, dépression et révolte.

Dans la cité, si la population croît de façon démesurée, la concentration humaine apparaît néfaste pour chacun. En effet, l'entassement urbain de populations trop denses, la promiscuité et la solitude qui en découlent, la détérioration, puis la disparition de l'esprit communautaire et solidaire que cause par exemple la dépersonnalisation de places publiques et des grands magasins, lui sont profondément nuisibles. Ce genre d'agressions venant se superposer à celles décrites plus haut font que la cité devient étrangère à chacun. Et alors, si l'appareil administratif (voirie, hygiène, instruction publique, police, protection civile, protection contre le feu, contre la violence, contrôle alimentaire, institutions sociales, épuration des eaux, incinération des ordures, finances, fiscalité, etc.) se développe très fortement et si son extension s'accélère encore en fonction de l'accroissement démographique, le citoyen dans un premier temps se trouve désorienté ; puis, aigri et découragé par les tracasseries administratives, convaincu de son impuissance dans le fouillis des lois, règlements, directives, etc., il se détourne de ses devoirs civiques. Si, de plus, il se voit rabroué par des agents de l'Etat, son découragement pourra confiner au désespoir, souvent déclin des pires violences. Les localités rurales et montagneuses sont également contaminées par les maux urbains ; il suffit d'évoquer la disparition de nombreuses traditions locales, qu'elles soient civiles ou religieuses, la fermeture de nombreuses écoles, la décentralisation des offices religieux dans chaque village de la paroisse, la transformation de places publiques, où se formait tout naturellement l'opinion publique, en chaussées ouvertes à la circulation des automobiles, la substitution en localités-dortoirs de communautés villageoises (la majorité de la population active et étudiante en sort chaque matin pour se précipiter au lieu d'activité ou de loisir) pour constater qu'on est loin de toute croissance bénéfique.

La mise en question de toutes les valeurs spirituelles et surnaturelles auxquelles l'homme dans la souffrance se rattachait, venant couronner toutes ces agressions, explique également la survenance exacerbée des maux dont souffre l'homme. Or, le dogme contemporain de la croissance économique constitue l'un des fondements de cette mise en question.

En définitive, celui qui cherche à

bouleverser le rythme naturel des choses et des êtres s'expose à causer des catastrophes (dépérissement, sécheresse, inondation, épuisement, maladie, etc.). En dépit de son orgueil et de ses prétentions, l'homme doit se reconnaître limité dans sa puissance, s'il ne veut pas attirer sur lui la foudre des forces naturelles qu'il aura perturbées et ainsi se détruire lui-même. Mais quand voudra-t-il l'admettre ?

Fernand Frachebourg

## REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

### Bourses suisses

La partie initiale de la semaine n'a guère été favorable à nos marchés. En effet, ceux-ci n'ont pas résisté aux pressions extérieures exercées par la chute vertigineuse du cours de la devise américaine ainsi que par la faiblesse du marché de Wall Street. Pour la seule séance de mercredi, l'indice général de la SBS a reculé de près de 7 points. Par la suite heureusement, le climat boursier s'est amélioré, permettant d'effacer partiellement les pertes initiales. D'un week-end à l'autre, l'indice en question a finalement reculé de 5,9 points pour terminer au niveau de 319,5. Tous les secteurs de notre économie ont été les victimes de ce climat négatif.

Aux changes, les déclarations du président Carter, relatives au soutien à apporter au cours du dollar ont eu un effet psychologique positif. Dès jeudi, le cours de la devise américaine s'est ressaisi. La veille du week-end, il valait 2 fr. 03 contre 2 fr. 0575 le vendredi précédent, 16 décembre 1977.

D'autre part, la publication effectuée par le Bureau fédéral des statistiques, concernant la progression de 3,5 % du produit national brut pour l'année 1977 chez nous, a été accueillie avec satisfaction par les opérateurs. Cette progression du PNB reflète la reprise économique que l'on a pu constater dans notre pays durant cette année. Malheureusement, cette reprise n'a pas particulièrement touché le secteur de la construction de logements.

### Bourse de New York

Faible en début de semaine, sous l'influence des ventes fiscales et naturellement en raison de la faiblesse du cours du dollar, Wall Street s'est bien repris dès la séance de jeudi. Ce changement de direction de la tendance s'explique par deux éléments principaux. D'autre part, les pays de l'OPEP, ont décidé lors de leur conférence tenue à Caracas de ne pas augmenter les prix du pétrole jusqu'au mois de mars en tous cas, et d'autre part, la légère reprise du cours du dollar, à la suite des déclarations rassurantes du président Carter, a redonné confiance aux investisseurs étrangers. Indice Dow Jones plus 14.55 à 829.87.

### Bourse de Londres

La bourse de Londres a évolué dans de bonnes conditions la semaine dernière. L'indice du Financial Times a gagné 13,9 points à

BCV

# COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

483.7. Les gains les plus intéressants ont été comptabilisés dans le secteur des industrielles. Cette bonne tenue de la bourse est due à la décision du gouvernement d'adoucir les mesures qui régissent les transactions faites avec l'étranger, dans le marché des actions notamment.

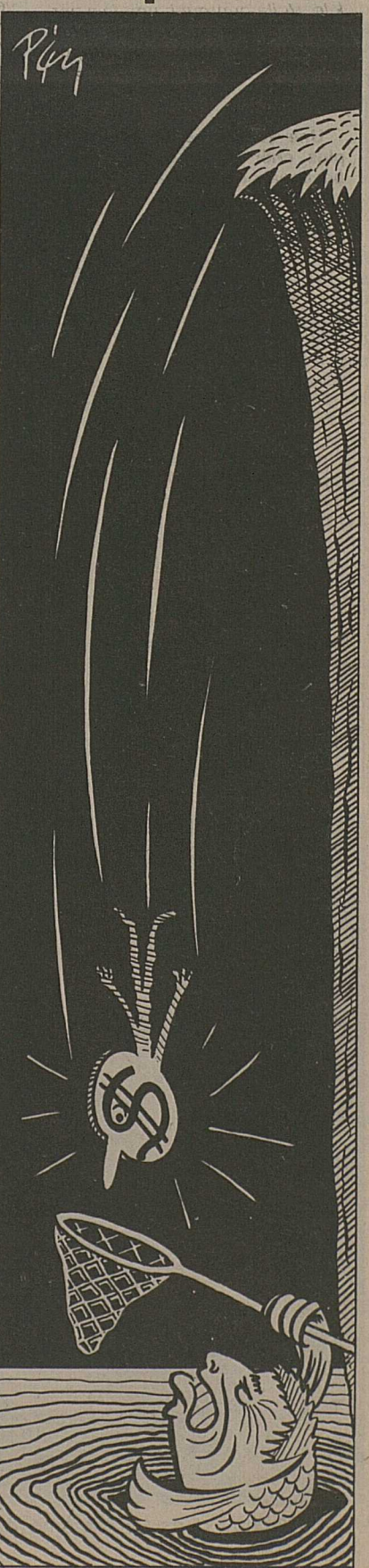
### Bourses allemandes

La semaine a été calme en Allemagne, où le nombre des contrats n'a jamais battu de records. On a noté une amélioration de la tendance en fin de huitaine, sous l'influence de Wall Street. Les sidérurgiques et les automobiles sont les gagnantes de l'opération.

### Bourse de Paris

La grève des employés de la bourse entrave toujours la formation des cours à Paris. De ce fait le climat irrégulier, qui a régné dans ce marché ne signifie pas grand chose.

## L'actualité monétaire vue par Pén



# Le produit national brut

En 1971, le Bureau fédéral de statistique renonça à publier les « comptes nationaux de la Suisse ». Honnêtement, il avait constaté que ses bases d'évaluation étaient trop aléatoires et que, par conséquent, les résultats de la comptabilité nationale n'étaient plus présentables. Cet « effondrement » de la comptabilité nationale - selon l'expression de la « Vie économique » - ne permettait plus de déterminer des évaluations significatives du revenu national, du produit intérieur brut et du produit national brut.

La suspension des publications ne signifia pas l'abandon des recherches. Le Bureau fédéral de statistique entreprit la révision de ses méthodes d'investigation et s'efforça d'améliorer la précision des données de base. En 1976, il parvint à publier les chiffres de 1968-1974 ; en novembre 1977, la « Vie économique » a donné les résultats de 1976.

Le « produit national brut aux prix du marché » se détermine par deux voies, l'inventaire des revenus d'une part, et celui des dépenses, d'autre part, qui finalement donnent - ou doivent donner - le même résultat.

L'addition de la rémunération des salariés, des revenus d'exploitation de personnes indépendantes, du revenu de la propriété privée, de l'épargne des sociétés, des impôts directs frappant les sociétés, du revenu de l'Etat et des

assurances sociales au titre de la propriété et de l'entreprise, sous déduction de l'intérêt de la dette publique, donne le total du « revenu national » (124 010 millions en 1976). En ajoutant les impôts indirects et les provisions pour consommation de capital fixe, mais en déduisant les subventions, on obtient le « produit national brut aux prix du marché » (145 910 millions en 1976).

La deuxième approche consiste à faire la somme des dépenses des consommateurs (biens et services), des dépenses courantes de l'Etat et des assurances sociales, de la formation de capital et des ventes de biens et de services à l'étranger, sous déduction des achats de biens et de services à l'étranger. Le total donne le « produit intérieur brut aux prix du marché » (140 710 millions en 1976). Si l'on

ajoute le revenu du travail et de la propriété reçu de l'étranger et si l'on déduit la somme correspondante versée à l'étranger, on aboutit derechef au « produit national brut aux prix du marché », de 145 910 millions en 1976.

Malgré le perfectionnement des méthodes d'investigation et la multiplicité des recoupements, on imagine sans peine le caractère approximatif de certaines évaluations. En Suisse, comme dans les pays qui prétendent établir des statistiques abondantes et précises, les données de la comptabilité nationale peuvent fournir une image assez fidèle de la réalité ; elles ne sauraient être d'une exactitude absolue. Leur intérêt est d'apporter une information sur l'importance relative des diverses catégories de revenus ou d'affectation des revenus ; il est aussi de révéler les grandes lignes de l'évolution, dans la suite des années. La « Vie économique » signale une augmentation du PNB de 1,1 % en valeur nominale en 1976 par rapport à 1975 (réduction du produit national réel de 1,3 %) ; il serait prudent de considérer ces taux comme une simple indication et non comme

une mesure précise.

Les résultats d'une comptabilité nationale sont justes à quelque pour cent près. C'est pourquoi les appréciations aux révisions de croissance doivent être retenues avec circonspection. Lorsque l'OCDE ou des instituts privés annoncent docement des taux - avec décimales - dans leurs prédictions, il faut se méfier de leur présomption !

(G.P.V.)

### Augmentation de capital de la Société de Banque Suisse

Action au porteur, 1 nouvelle pour 10 anciennes, au prix d'émission de 160 francs, valeur approximative du droit 24 francs ;  
action nominative, 1 nouvelle pour 10 anciennes, au prix d'émission de 160 francs, valeur approximative du droit 13 francs ;  
bon de participation, 1 nouveau pour 10 anciens, au prix d'émission de 160 francs, valeur approximative du droit 19 francs ;  
délai de souscription du 23 janvier 1978 au 1<sup>er</sup> février 1978.





**SUR NOS ECRANS** par Hermann Pellegrini



A contre-courant...

# GLORIA

de Claude Autant-Lara

Après huit ans de silence, Claude Autant-Lara (73 ans) a repris du service, en acceptant une commande d'un autre vétéran, Marcel Dassault (85 ans), industriel très connu et propriétaire de « Jours de France » dont la société de productions se consacre à la réalisation d'un cinéma « rose », sans violence ni sexe, un cinéma familial et bien français.

L'auteur du Diable au corps, du Blé en herbe, de La traversée de Paris, d'En cas de malheur, du Journal d'une femme en blanc, du Franciscaïn de Bourges, qui nous avait habitués à un réalisme sans fard, aux franges

du sarcasme, a complètement changé de cap. Gloria est un mélodrame comme on n'en fait plus depuis longtemps, tiré d'un roman de Solange Bellegarde. Délibérément, Claude Autant-Lara va à contre-courant, se livre à une sorte d'agression contre le « nouveau cinéma » qui ignore la pudeur et le romantisme. Il joue le jeu avec une exemplaire honnêteté et sa contre-attaque suscite l'estime. Son professionnalisme coutumier confère un charme désuet à cette histoire de deux enfants qui s'aiment et que la guerre sépare.

Sur le plateau de « Spécial-Cinéma », Claude Autant-Lara a expliqué les raisons de sa dé-

marche: « L'envie de tourner La chartreuse de Parme me tenaillait au corps. Je l'ai donc proposé au seul homme qui pouvait me donner les moyens de le faire: Marcel Dassault. Il a été d'accord sur le principe, à condition que je tourne d'abord Gloria... A la lecture du roman, les bras m'en sont tombés. Delly, à côté, c'était du Zola! J'ai demandé à rencontrer Solange Bellegarde, l'auteur de ce livre au sirop d'orgeat. Ecrire le scénario fut, pour Autant-Lara, l'exercice le plus périlleux de sa carrière. « Je prends la totale responsabilité de ce que j'ai fait du roman. Je suis content de ce film. Il est à rebrousse-poil, à contre-courant. »

Nous sommes en 1923. Gloria, jeune danseuse de l'Opéra, passe en attraction dans un cabaret parisien. Elle danse « La mort du cygne » parmi les ricanements des habitués. Assis à une table, un jeune homme la regarde, fasciné. Le numéro terminé, il tente en vain de la rencontrer. Dans sa loge, « Mélisande » se souvient de son enfance, revoit Jacques qu'elle a tant aimé autrefois. Jacques, c'est le spectateur de tout à l'heure. Les deux enfants ont été séparés par la guerre.

Pour fuir le conflit, Gloria était partie en Suisse. Jacques avait gagné les Etats-Unis avec son grand-père. Lorsqu'ils se retrouveront, lui est fiancé à une Américaine et elle, minée par la maladie, les épreuves, se laisse



Gloria, un mélodrame dans lequel Claude Autant-Lara va jusqu'au bout des conventions du genre

mourir. Parviendront-ils enfin à vivre ce grand amour qui les consume? Jacques vient au chevet de Gloria. Dehors, la neige tombe...

Un vrai et beau mélodrame! Autant-Lara ne prend aucune distance avec son sujet. Il va jusqu'au bout des conventions du genre. Les adultes contraignent les amours enfantines. La méchanceté du monde provoque des séparations douloureuses. Les lettres n'arrivent pas à destination. Gloria puise la force de devenir une grande danseuse dans son unique passion. Les épanchements lacrymaux ne manquent pas. Le romantisme revient en force, trémolos dans les voix, soupirs, évanouisse-

ments, langueurs. La conviction du réalisateur empêche les ricanements de se manifester.

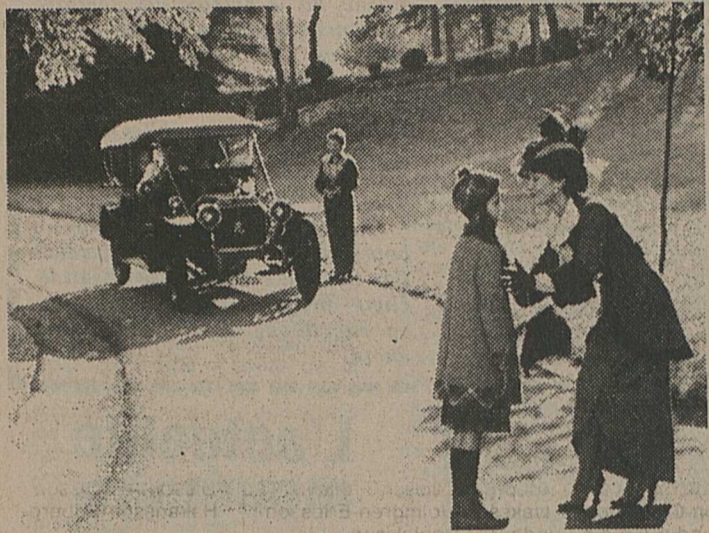
La réalisation porte la griffe du metteur en scène de Douce. Fort des moyens mis à disposition, Claude Autant-Lara a soigné la reconstitution d'époque, avec le concours du décorateur Max Douy. La séquence d'ouverture nous plonge dans l'ambiance d'un cabaret où les bourgeois viennent s'encanailler. Le départ pour le front, le Havre d'avant-guerre, l'exil en Suisse, les réceptions mondaines donnent naissance à une suite de tableaux ressemblant aux « choses vues » des anciens illustrés. Lorsqu'une cantatrice chante la « Marsellaise » drapée dans un drapeau

tricolore, le jour de l'Armistice, c'est un régal pour les yeux.

Jouer le jeu du mélodrame, cela signifie aussi pour Autant-Lara retrouver l'esthétique un peu surannée des films d'autrefois: couleurs raffinées, flou artistique, contrepoints piquants, ponctuations démodées, jeu un peu théâtral des interprètes. Ces effets de langage s'accordent à l'histoire racontée. On ne filme plus aujourd'hui de cette façon. Aucun cinéaste n'ose avouer son désir de faire pleurer Margot... avec les moyens appropriés.

C'était l'ambition de Claude Autant-Lara en tournant Gloria, ce film d'un autre âge.

Monthey, cinéma Plaza



Claude Autant-Lara a particulièrement soigné la reconstitution d'époque

## Le fantôme de Barbe-Noire

de Robert Stevenson

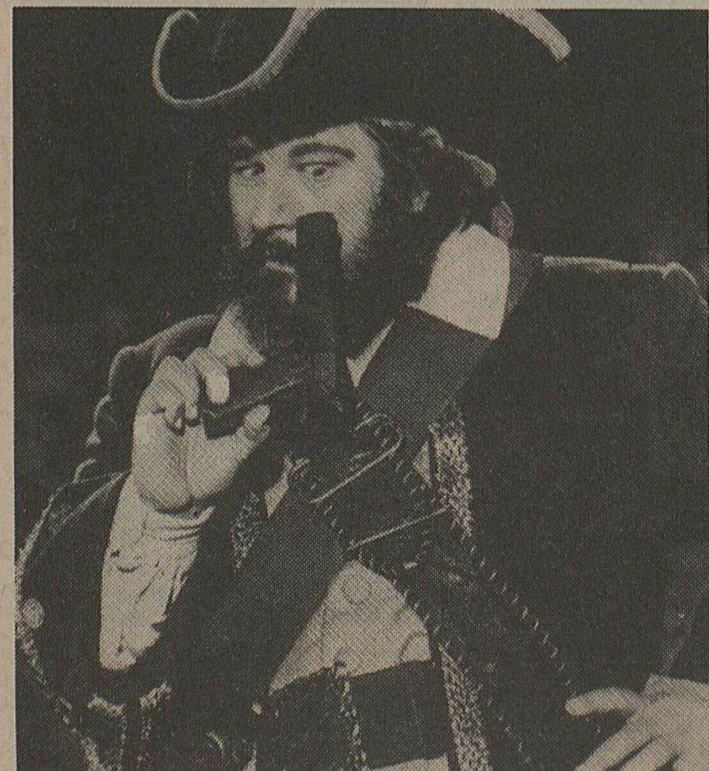
Ce film drôle, impertinent, vous fera passer une très agréable soirée. Il sort des studios Walt Disney et s'adresse à tous les publics. Selon la consécration, il convient à tous les spectateurs de sept à soixante-dix-sept ans.

Maudit par sa septième épouse, le célèbre pirate Edward Teach dit Barbe-Noire est condamné à errer hors du paradis tant qu'il n'a pas réalisé un geste généreux. Invisible pour tout le monde, sauf pour les spectateurs, il hante les couloirs d'une pittoresque auberge convoitée par un gang d'affairistes. Truculent, farceur, grand buveur de rhum, le pirate rencontre un jour Steve Walker, le nouvel entraîneur d'athlétisme du collège voisin. Décidé à effacer la malédiction, il se met au service du sportif, qui n'en veut rien savoir, et provoquera mille catastrophes en voulant accomplir une bonne action. Il surgit du XVIII<sup>e</sup> siècle avec son costume de corsaire et

sème la panique en plein XX<sup>e</sup> siècle.

A la fois conte de fées et récit légendaire, *Le fantôme de Barbe-Noire* repose sur une convention très efficace: les acteurs du film ne voient pas le pirate, les spectateurs le voient. Grâce à ce procédé, Robert Stevenson crée une atmosphère de folie douce, réussit des tours de passe-passe inénarrables. Les trouvailles abondent dans ce film bourré de gags visuels, traversé par de délicieuses demoiselles anglaises, des gangsters ridiculisés, des étudiants farfelus. Dans le rôle du corsaire, Peter Ustinov s'en donne à cœur joie. Sa bonne humeur, ses réparties cinglantes, ses mimiques provoquent un rire franc. Impossible de lui résister. A la fin, on regrette le départ de ce revenant vers le paradis et on espère qu'une autre épouse le renverra dans les studios de Walt Disney pour y jouer une nouvelle comédie bouffonne.

Slon, cinéma Lux



Peter Ustinov dans *Le fantôme de Barbe-Noire*, de Robert Stevenson.

## Walt Disney à l'affiche

La fabuleuse histoire du créateur de Mickey, Donald, Dingo, Goofy, Pluto, du merveilleux illustrateur de contes, du producteur de nombreuses séries pour la télévision et de documentaires, du promoteur de grands parcs d'attraction en Californie vient d'être contée dans un remarquable album illustré intitulé *Notre ami Walt Disney* (« Le livre de Paris-Hachette »). Cette rétrospective intégrale de la vie et de l'œuvre du

magicien du cinéma a été réalisée à l'occasion du septantième anniversaire de sa naissance. Ce livre est une réussite exemplaire. Son auteur a eu accès à toutes les archives de la société Walt Disney. Ce qui lui permet de décrire minutieusement les étapes d'une vie vouée au cinéma et toutes les œuvres qui ont jalonné cette vie féconde. A l'aide de nombreux documents, Christopher Finch décompose les étapes de la fabrication d'un

dessin animé: étude des personnages, croquis de travail, scénario dessiné, maquettes, décors, dessin d'animation, mise en couleurs, enfin enregistrement par la caméra. Autant de documents pour la plupart inédits, ou du moins totalement inconnus du profane.

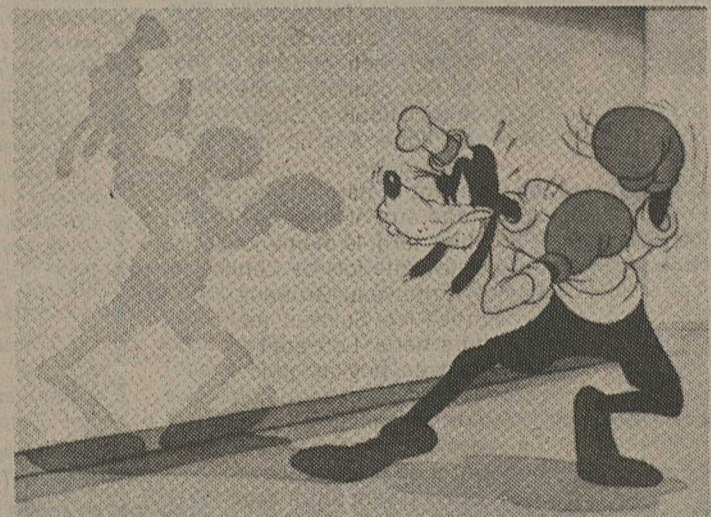
Cette semaine, vous pouvez voir, sur nos écrans, quatre films réalisés par Walt Disney ou produits par sa firme de Burbank:

- *Le fantôme de Barbe-Noire* (Slon, Lux)
- *Vingt mille lieues sous les mers* (Martigny, Etoile)

Ces deux œuvres, remarquablement réalisées, font appel aux techniques traditionnelles du cinéma.

- *Les chefs-d'œuvre de Walt Disney* se présentent sous la forme d'un montage de dessins animés. Les amateurs du genre y retrouveront quelques-uns des meilleurs personnages de Disney. (Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom).

- *Alice au pays des merveilles* est un long métrage réalisé en 1950 et restitue fidèlement l'univers de Lewis Carroll. La séquence du jeu de cartes est un pur joyau. (Monthey, Montheolo).



Dingo, le compagnon de Mickey

## Le Maestro

de Claude Vital

« Hubert, dis-moi que tu m'aimes ou je me roule sur le tapis! » Cette réplique célèbre, vous l'avez peut-être entendue sur scène, si vous avez vu la pièce de Robert et Francis de Croisset, *Les vignes du Seigneur* ou vu Fernandel dans la première version cinématographique de cette comédie de boulevard. Claude Vital récidive et Jean Lefebvre reprend le rôle lié au nom de l'acteur Victor Boucher.

Que dire de cette nouvelle mouture? La modernisation du thème n'apporte rien à l'œuvre originale. La mise en scène est banale, le rythme languissant. Le cinéma ne gagne rien à « récupérer » les vaudevilles qui ont fait leur temps. La télévision se charge déjà de cette besogne très discutée!

On pourra tout au plus apprécier la performance des acteurs.

Entre deux vins ou entre deux siestes, Jean Lefebvre possède le physique de l'emploi. Sophie Desmarets pétillante de malice et Daniel Ceccaldi est parfait. Martigny, cinéma Etoile



Jean Lefebvre: *Le Maestro*, inspiré par une comédie célèbre, *Les vignes du Seigneur*.



Peter Pan et ses compagnons volant au-dessus de Londres dans le délicieux dessin animé de Walt Disney

### Vous pouvez aussi aller voir...

- \*\* *L'espion qui m'aimait*, le dixième et certainement le meilleur James Bond (Slon, Arlequin; Monthey, Montheolo).
- \*\* *Black Sunday*, de John Frankenheimer, transforme le terrorisme en spectacle. Ce film s'inscrit dans la ligne des films-catastrophes. (Sierre, Casino).

- \* à voir éventuellement
- \*\* à voir
- \*\*\* à ne pas manquer

Hermann Pellegrini



# PARTICIPEZ AU TIERCÈ GRATUIT

**Dernier délai:  
vendredi 30 décembre  
à minuit**

## VOLLEYBALL

### Le premier tour est terminé

Les deux équipes valaisannes de première ligue nationale, Sion Fémina et Monthey masculin ont toutes deux débuté le second tour avant les fêtes de fin d'année. Toutefois, le championnat reprendra ses droits dès le 10 janvier 1978.

Voici les classements :

#### ● 1<sup>re</sup> LIGUE NATIONALE FÉMININE

1. Yverdon, 10 matches, 18 points ; 2. AVEPS Lausanne 10/18 ; 3. Fribourg 10/14 ; 4. Moudon 10/12 ; 5. Montreux 10/10 ; 6. Nyon 10/8 ; 7. Chênôis 10/8 ; 8. Lancy 10/6 ; 9. Lausanne II 10/4 ; 10. Sion Fémina 10/2.

#### ● 1<sup>re</sup> LIGUE NATIONALE MASCULINE

1. Leysin, 8 matches, 16 points ; 2. Fribourg 8/14 ; 3. EOS Lausanne 7/10 ; 4. Lausanne 7/8 ; 5. Monthey 8/6 ; 6. Yverdon 8/4 ; 7. Chênôis III 8/2 ; 8. Schmiten 8/2.

#### ● 2<sup>e</sup> LIGUE VALAISANNE FÉMININE

Monthey I - Sion Culture (ff)	3-0
Sion juniors - Bramois	3-1
Sierre - Sion Fémina	3-0
Sion Culture juniors - Savièse	0-3
Fully - Martigny juniors	
Martigny I - Monthey II	

#### CLASSEMENT

1. Monthey I	11	20	33-21
2. Sion juniors	11	20	30-6
3. Bramois	11	18	28-13
4. Monthey II	11	14	25-15
5. Savièse	11	14	25-16
6. Sierre	11	14	24-15
7. Sion Fémina juniors	11	10	17-20
8. Martigny I	11	6	13-26
9. Fully	11	6	8-31
10. Sion Culture I	10	4	12-26
11. Sion Culture juniors	10	2	9-27
12. Martigny juniors	11	0	0-33

#### ● 2<sup>e</sup> LIGUE VALAISANNE MASCULINE

Sion I - Martigny I	3-0
Martigny II - Savièse	0-3
Naters - Sierre	3-1
Fully - Monthey juniors	
Monthey II - Sion juniors	3-0

#### CLASSEMENT

1. Monthey II	10	20	30-6
2. Sion I	10	18	28-7
3. Sion juniors	10	14	22-16
4. Fully	10	12	23-13
5. Naters juniors	10	12	20-19
6. Martigny I	10	10	18-17
7. Sion II	10	10	20-21
8. Sierre	10	6	14-24
9. Monthey juniors	10	6	13-24
10. Savièse	10	2	9-26
11. Martigny II	10	0	4-30

## La curieuse mentalité des spectateurs de combats de boxe

Le vieux cri des Romains: « Panem et circenses » (du pain et du cirque) est toujours vrai. Mais, plus que le cri lui-même, le vieux goût des hommes pour les spectacles violents et les joutes dangereuses est resté pareil. Il n'est que d'assister aux combats de boxe qui se donnent de temps à autre dans notre pays pour s'en convaincre aisément.

Sous la lumière crue des projecteurs, dans l'atmosphère âcre et surchauffée, le spectacle prend un relief singulier, cruel et nu, que le public savoure avec une volupté redoutable. Et pourquoi? Parce que des hommes se cognent, parce que le sang coule, parce que le vernis de la civilisation craque sous la poussée des vieux instincts sauvages qui restent inchangés dans le cœur humain.

Regardez le ring à certains moments: Un boxeur, dans les cordes sur lesquelles il rebondit, cassé en deux, la tête dans ses paumes, avec un geste implorant d'enfant, n'est plus qu'une enclume aux coups que lui porte son adversaire déchaîné.

La salle s'est dressée; elle hurle:  
- Vas-y, finis-le-!

# Coupe Spengler (deuxième journée) Cologne-Suisse 5-3 (1-1, 2-1, 2-1)

En vingt-quatre heures, la Suisse a concédé deux défaites à la coupe Spengler. Si la première devant Dukla Jihlava était dans l'ordre des choses, le public davosien espérait que la formation helvétique parviendrait à s'imposer aux dépens du EC Cologne.

Or, si la rencontre fut longtemps très équilibrée, les Allemands ont fait la décision dans les dix dernières minutes avec une autorité incontestable. Les représentants suisses ont payé de nouvelles erreurs défensives. Le triumvirat responsable de la direction technique est toujours à la recherche de la meilleure formule. Les matches de la coupe Spengler servent de banc d'essai dans l'optique du tournoi « B » du championnat du monde.

Face à Cologne, la première ligne d'attaque (Berger, Horisberger, Lott) fut à nouveau la meilleure. Le Chaux-de-Fonnier Dubois, absent la veille, a finalement pu jouer. Grubauer, qui encaissa un but stupide (38'), se mit pourtant en évidence. A la décharge des Suisses, comme à celle de leurs adversaires d'ailleurs, il importe de souligner les conditions de jeu difficiles, impossibles même par moment. La neige freinait le puck, altérait l'aspect spectaculaire d'une rencontre qui s'éternisa aux alentours de minuit.

## Dans des conditions difficiles

Suisse: Grubauer; Zenhäusern, Koelliker; Hofmann, Kramer; Bhend, Girard; Berger, Horisberger, Lott; Mattli, Conte, Schmid; Dubois, J. Soguel, Blaser; Schenk, Wuethrich, Neiningen.

EC Cologne: Richter; Kiessling, Krull; Maurer, Milton; Strauch, Beyebach; Hofherr, Kuehnackl, Rothkirch; Kuhl, Sarner, Hardt; Richter, Langemann, Schiller.

Spectateurs: 3100. Arbitres: Subrt (Tch), Wenger, Niederhauser (S).

Buts: Berger (7' 0-1); Hardt (11' 1-1); Rothkirch (24' 2-1); Horisberger (28' 2-2); Milton (38' 3-2), Conte (44' 3-3); Kuhl (52' 4-3); Kuhl (55' 5-3).

Pénalités: 8 x 2' contre Cologne; 6 x 2' et 1 x 10' contre la Suisse.

La neige tombait à flocons serrés à l'engagement de la partie. Rapidement, les conditions de jeu sur la patinoire ouverte de Davos devenaient irrégulières au cours de ce quatrième match de la coupe Spengler.

A la 7<sup>e</sup> minute, après un tir de Horisberger sur le poteau, Berger ouvrait le score. Une erreur de Hofmann dans les secondes qui suivait, risquait de provoquer l'égalisation. Celle-ci survint à la 11<sup>e</sup> minute par Hardt, à la suite d'un faible renvoi de Grubauer lors d'un tir de Sarner.

La neige se faisait moins forte au second tiers-temps. Un exploit technique de Kuehnackl offrait à Rothkirch la possibilité d'inscrire le deuxième but de Cologne à la 24<sup>e</sup> minute. Quatre minutes plus tard, sur passe de Berger, un shoot de Horisberger à mi-hauteur trompait le gardien. Puis Lott avait une bonne occasion. Pour la quatrième fois, les Suisses étaient en supériorité numérique, après une nouvelle expulsion allemande, mais ils ne tiraient pas profit de cette situation. A la 37<sup>e</sup>, Berger, lancé seul face au gardien, ratait sa chance. Dans la minute suivante, Grubauer déviait dans ses propres filets un tir de Milton.

Dans un angle fermé, sur une passe de Mattli, Conte égalisait à la 44<sup>e</sup> minute. Wuethrich et Schenk apparaissaient en compagnie de Blaser à la place de Dubois et Soguel dans la troisième ligne. A la 52<sup>e</sup> minute, une erreur défensive permettait à Kuhl seul devant le gardien de redonner l'avantage aux Allemands. Trois minutes plus tard, le même joueur, sur une faute cette fois de Zenhäusern, battait à nouveau Grubauer. En fin de partie, les Suisses maîtrisaient mal leurs nerfs. Lott était sorti pour un début de pugilat, puis Koelliker boxait Kiessling et écopait d'une pénalité de dix minutes, alors que la Suisse à 3 contre 5 réussissait cependant à ne pas encaisser un nouveau but. La rencontre prenait fin à 23 h. 45 sous la neige...



Les Tchêques de Dukla Jihlava ont remporté leurs deux premiers matches. Mais face aux Suédois, la partie ne fut pas aisée. Ici, notre photo montre une phase du match qui les opposait aux Suisses. Le gardien tchèque Jagr et Suchy (17) sont aux prises avec le Suisse Horisberger (à gauche).

## Dukla Jihlava - AIK Stockholm 3-2 (1-0 2-1 0-1)

3100 spectateurs. - Arbitres: Frei/Ehrensperger/Zimmermann (S). - Marqueurs: Ksica (4' 1-0), Holmgren (22' 1-1), Suchy (31' 2-1), Horacek (33' 3-1), Edberg (57' 3-2). - Pénalités 3 x 2' contre Dukla, 3 x 2', 1 x 10' et 1 x 5' contre AIK.

Dukla Jihlava: Jagr; Chalupa-Suchy; Adamik-Horacek; Sandrik-Vodacek; Veith-Jaroslav Holik-Kupec; Hrbaty-Brdicka-Jiri Holik; Klapka-Ksica-Palecek; Micka.

AIK Stockholm: Leidberg; Nilsson-Fahlqvist; J. Olsson-A. Olsson; Rasmussen-Olofsson; Isaksson-Holmgren-Ericsson; Hakansson-Edberg-Marts; Ulander-Gradin-Lundberg; Danielsson.

Après une première journée où le public de la coupe Spengler à Davos assista à deux rencontres privées d'une véritable intensité, la confrontation entre Dukla Jihlava et AIK Stockholm a revêtu le deuxième jour une réelle acuité. Les Suédois s'interrogèrent d'ailleurs pour savoir si ce n'est pas à une trop grande impétuosité qu'ils doivent leur échec.

Coupable d'avoir frappé d'un coup de crosse un adversaire à la 30<sup>e</sup> minute, Olofsson écopait d'une pénalité de cinq minutes. Les Slovaques exploitaient alors leur supériorité numérique pour inscrire deux buts en deux minutes. Au cours de l'ultime période et en particulier dans les dix dernières minutes, les hockeyeurs de Stockholm harcelaient la défense adverse et leur valeureux finish aurait été payant si Dukla Jihlava n'avait pas disposé en Jagr d'un gardien de grande classe.

Cette fin de partie mouvementée - les incohérences de l'arbitre Frei excitaient encore les esprits - se déroulait sous la neige.

## Coupe de Villars

### Villars - Sierre 8-7 (4-2, 1-5, 3-0)

Villars: Ahnet; Croci-Torti, Gallaz; Bastel, Arnold; Imesch, Boucher, Hauenstein; Croci-Torti, Boucher, Hauenstein; Imesch, Chappot, Riedi; Faludi, Pousaz, Wysshalm.

Sierre: Abegglen; Oggier, Locher; Mathieu, Epiney; Imhof, Loetscher, Gagnon; Debons, Bagnoud, Kronig; K. Locher, E. Mathieu.

Arbitres: Zimmermann, Fasel.  
Buts: 25' Imhof; 8' Riedi; 9' Boucher; 10' Faludi; 12' Faludi; 16' Debons; 21' Gagnon; 25' Hauenstein; 26' Locher; 28' Gagnon; 31' Loetscher; 38' Debons; 43' Arnold; 50' et 60' Boucher.  
Pénalités: 2 x 2' Villars, 3 x 2' Sierre.

Ce deuxième match de la coupe de Villars s'est disputé devant un millier de spectateurs, ce qui constitue le record de la saison jusqu'ici. Mais on ne sait pas pour quel

la raison - est-ce encore un cadeau de Noël - il était près de 21 heures lorsque débuta le match.

Lors de la première période, Sierre pensait être venu dans la station des Alpes vaudoises pour une jolie promenade d'agrément. Comme les Villardoux suivirent bien les consignes, en jouant collectivement, c'est en toute logique qu'ils s'assurèrent le gain de ce premier tiers-temps.

Par la suite, Sierre étant revenu sur la glace avec des intentions bien arrêtées, on vit dès lors la nette différence entre l'équipe de LNA et celle de LNB, dont les joueurs étaient, hélas, retombés dans leurs mauvaises habitudes, de jouer chacun pour leur compte. Il est juste de reconnaître que le gardien Ahnet, pourtant d'habitude assez sûr, donna un bon coup de pouce aux Sierrois. Il céda du reste sa place à Guy Croci-Torti après avoir encaissé le cinquième but.

La troisième reprise fut assez équilibrée, mais moins bonne en qualité. On eut l'impression que Sierre cherchait à conserver son acquis, ce qui permit à Villars de grignoter l'avantage et d'égaliser. Alors que l'on pensait voir se disputer des prolongations, quelques secondes avant le coup de sifflet final, Abegglen dut capituler une huitième fois.

La finale des perdants se disputera vendredi 30 décembre à 20 h. 30, entre Sierre et Lausanne, alors que lundi 2 janvier, la finale des gagnants mettra aux prises Villars et La Chaux-de-Fonds.

-ch-

● Les matches amicaux en Suisse: Lucerne - Kloten 5-6 (2-2, 0-1, 3-3).

### Défaite suisse également en Finlande

Le tournoi européen pour juniors (moins de 18 ans), qui se dispute depuis mardi en Finlande, a débuté par une défaite pour la sélection suisse qui, à Helsinki, s'est inclinée devant la Finlande 7-10 (1-6, 4-1, 2-3). Dans le second match du groupe, la Suède a écrasé la Norvège par 14-0 (5-0, 4-0, 5-0).

Dans le deuxième groupe, à Vantaa, la Tchecoslovaquie a battu la Pologne par 8-2 (1-0, 4-0, 3-2) et l'URSS a pris le meilleur sur la RFA par 13-1 (2-1, 6-0, 5-0).

#### AUTOMOBILISME

### Fittipaldi renouvelle son contrat

Le Brésilien Emerson Fittipaldi a renouvelé officiellement son contrat avec la coopérative agricole Copersucar, qui patronne l'écurie pour laquelle il court en championnat du monde de formule 1. Le nouveau contrat porte sur deux ans. L'ancien champion du monde recevra chaque année plus de deux millions de dollars.

#### BOBSLEIGH - OUVERTURE DE LA PISTE DE LAKE PLACID

La piste de bobsleigh de Lake Placid a été ouverte. C'est la première fois qu'elle l'est si rapidement. Les bobeurs américains sont les premiers à s'en réjouir. Ils pourront ainsi préparer longuement les championnats du monde qui y auront lieu les 4 et 5 février et les 11 et 12 février.

#### BOXE - EIPEL: ETAT STATIONNAIRE

L'état de santé du jeune boxeur allemand Joerg Eipel, dans le coma depuis son K.O. de Creil, il y a dix jours, est toujours jugé « stationnaire » par le service de neuro-chirurgie de l'hôpital Beaujon à Paris.

#### Gala de patinage à Crans-Montana annulé

Pour des raisons atmosphériques le gala international de patinage prévu aujourd'hui mercredi 28 décembre, à 11 heures à la patinoire d'Ycoor de Crans-Montana est annulé.

#### Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 52 du 26 décembre 1977:  
1 gagnant avec 5 points  
+ le numéro compl. Fr. 8359.85  
25 gagn. avec 5 p. Fr. 1125.35  
1 700 gagn. avec 4 p. Fr. 17.20  
24 148 gagn. avec 3 p. Fr. 2.10  
Le maximum de 6 points n'a pas été atteint; le jackpot passe ainsi à 106 220 fr. 10.

#### Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 52 des 24/26 décembre 1977:  
1 gagn. avec 12 p. Fr. 49 303.20  
56 gagn. avec 11 p. Fr. 660.30  
776 gagn. avec 10 p. Fr. 47.65



**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A proximité de **St-Maurice et Martigny**, à louer tout de suite ou à convenir

**appartement 4 pièces**  
**appartement 3 pièces**

Petit locatif tranquille, avec confort, prix intéressant.

Tél. 026/2 67 63  
026/2 67 64 36-90663

A louer à **Sion**, rue Saint-Guérin

**appartement 2 1/2 pièces**

Date d'entrée: 1er avril.  
Loyer: Fr. 240.- plus charges.

Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière Armand Favre.  
Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à **Châteauneuf-Conthey**

**appartement 3 1/2 pièces**  
tout confort.  
prix Fr. 100 000.-

Tél. 027/22 92 46 bureau  
31 17 59 le soir 36-1091

A vendre à **Saint-Maurice**  
affaire exceptionnelle

**appartement 3 chambres**  
**appartement 4 chambres**

Pas de versement demandé.  
Votre signature suffit.

Immobilis SA, case postale  
1920 Martigny 36-257

**A VENDRE**  
**A ANZÈRE - VALAIS**

**magnifiques studios**  
**et appartements**

neufs à des prix très avantageux  
avec un maximum d'arrangements  
financiers sans caution.

Pour traiter:  
tél. 027/22 29 78 - 22 11 61  
89-339

**Particulier vend**

1 salle à manger en arolle composée de 2 bancs d'angle - 5 chaises - 1 table - 1 buffet.  
1 chambre à coucher en arolle composée de 2 lits jumeaux - 1 armoire - 1 table de nuit.  
1 salon composé d'un canapé transformable et 2 fauteuils.  
Tél. à Crans au 027/41 57 39 du 2 au 12 janvier 1978

**Affaire à remettre**

pour cause de départ à l'étranger

Prix Fr. 6000.-

Pour renseignements faire offre sous chiffre T 354 722 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne



**Sion**

Passage de la Matze 11-13

**Chambres indépendantes**, non meublées, mansardées, dès Fr. 51.- plus charges.

Pour visiter: 027/22 90 23  
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA  
Maupas 2, Lausanne - 021/20 56 01

# Le meilleur choix à Prix MIGROS!

**Offre spéciale**  
jusqu'au 31.12.

Vacherin de 450 g

**Vacherin glacé**

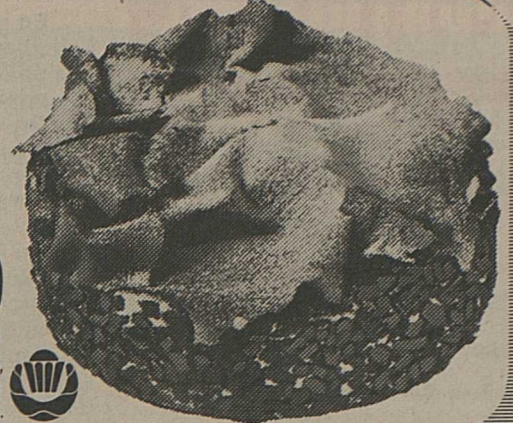
Tourte glacée (vanille/fraise et meringues)



**Tourte Forêt-Noire**

750 g **9.50**  
(100 g = 1.26,7)

Une spécialité de JOWA SA, une entreprise de production de Migros.



**Aproz Cristal**

**Eau minérale naturelle sulfatée calcique**

(Substances minérales: 2575 mg/l)  
Stimule la fonction rénale et favorise la digestion.



1 litre **-65**  
(+ dépôt)

**Jus de raisin**

mousseux «Moussdor» (raisin étranger)

Bouteille de 7 dl

**3.20**  
(1 dl = -45,7)



**Saumon fumé**

Boîte de 77g (poids égoutté 48g)

**4.40**  
Eg. (100g = 9.16,7)



Quelques exemples de notre grand choix de spécialités:

**Cuits dans leur propre jus** et pasteurisés:

**Jambons roulés** sans os le 1/2 kg **8.50**

**Palettes** sans os le 1/2 kg **8.50**

**Langues de bœuf** sans peau diverses grosseurs le 1/2 kg **9.-**

**Collerette** (cou de porc) le 1/2 kg **9.50**

**Volaille** de qualité supérieure

**Canards** le kg **6.20**  
importés, surgelés, 1300 g-1800 g

**Oies polonaises** le kg **9.20**  
surgelées, 2600 g-4500 g

**Dindes** des USA le kg **6.60**  
Uniquement de 1er choix, surgelées, 2200 g-5000 g

**Poulets à rôtir** suisses surgelés, le kg **5.60**  
frais, le kg **5.90**

Comparez la qualité et le prix!

**Grand choix de charcuterie de fête**

Par exemple:

**Saucisse de Lyon de fête**  
**Balleron de fête**  
**Bierwurst de fête**  
**Salami milanais «Negroni extra»** de toutes tailles

**Spécialités surgelées**

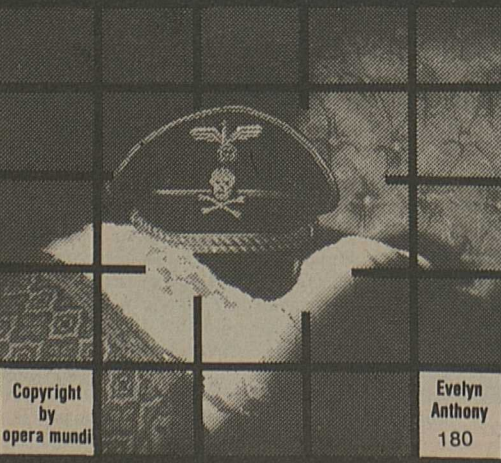
**Crevettes danoises**, décortiquées, cuites, les 100 g **2.90**

**Truites danoises d'élevage** 180 g-300 g, le kg **12.-**

**MIGROS vous souhaite une bonne et heureuse année!**



## OPÉRATION HÉROÏDE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 180

— Ne parlez pas ainsi, supplia-t-il. Ce n'est pas vrai. Ces impressions ne signifient rien, sont simplement provoquées par les événements de cette nuit. J'ai appris quelque chose de si honteux... je ne sais comment vous en parler...

— Continuez.

Sa main serrait la sienne, elle en reconnaissait bien la pression, comme elle avait reconnu son étreinte lorsqu'il s'était précipité sur elle, ce soir... Ils avaient été très épris l'un de l'autre, pendant de nombreuses années.

— Régine nous a dénoncés à la Gestapo.

Il parlait lentement, évitant de la regarder.

— ... Elle connaît cet homme, Vierken; c'est lui qui l'a dit à Savage. Elle doit le connaître fort bien. Il savait que Savage était ici et les raisons de sa venue.

— J'ai du mal à le croire. Un colonel S.S. ? Comment est-ce possible...

— Je l'ignore. Mais j'ai donné l'exemple, c'est inévitable, elle n'a fait que s'en inspirer. Un châtement mérité, diriez-vous ?

— Pas maintenant, dit Louise, tendrement. J'aurais pu le dire avant, plus maintenant. L'attitude que j'ai

prise était facile. Je voulais vous voir dans un rôle héroïque, le brave comte de Cordant, lançant des défis du haut des remparts. Je n'avais pas la réalité devant les yeux. Maintenant je l'ai vue, sentie, dans notre petit bureau. Je l'ai vu sur leurs casquettes: le symbole de mort. Vous avez essayé de l'écarter de Saint-Blaize, et de nous. Vous n'avez pas réussi. Dorénavant, je ne porterai plus de jugements sur votre compte, espérant aussi que vous ne me jugerez plus.

Il baisa ses doigts.

— Je vous admire. Vous êtes courageuse, votre âme est fière. Je vous faisais honte, tout en vous comprenant. Un jour, je vous demanderai de me pardonner.

— J'espère que vous pourrez me pardonner aussi, dit Louise, doucement. Nous avons été ennemis, n'est-ce pas ? Or, nous sommes menacés, maintenant. De quoi, je l'ignore... Jean, j'ai quelque chose à vous dire, parce que je veux que tout soit clair, entre nous. J'ai obtenu la clef de Minden et je l'ai donnée à Savage.

Elle retira sa main de la sienne.

— Pourquoi vous l'avoir donnée ?

(A suivre)



# 2<sup>e</sup> ligue: Lens mène le bal chez les « sans grades »

Nos clubs de ligues inférieures n'ont pas la vie facile avec les conditions atmosphériques de ce mois de décembre. Peu propices à la confection d'une bonne glace naturelle, elles ont perturbé la régularité du championnat. Ainsi en 2<sup>e</sup> ligue, sur les 21 matches prévus avant Noël, 13 seulement se sont disputés. Il n'est donc pas aisé de dresser un premier bilan puisque certaines équipes n'ont joué que deux fois.

## TRÈS SERRÉ

On peut toutefois déceler les grandes lignes de force de cette compétition dont nous rappellerons que le vainqueur disputera les finales d'ascension en 1<sup>re</sup> ligue et que la lanterne rouge sera automatiquement reléguée en 3<sup>e</sup> ligue. Pour l'instant, l'impression dominante est que le débat est très ouvert. Comme prévu, chaque rencontre est un épisode chargé de rebondissement dont l'issue est incer-



Ancien joueur du HC Sion, André Métrailler fait actuellement les beaux jours du HC Lens, qui occupe gaillardement la tête du classement de 2<sup>e</sup> ligue.

taine. Comme nos huit clubs valaisans ont coutume de placer l'exercice à l'enseigne d'une volonté de fer, les empogrades - rehaussées à l'occasion par les passions du derby - valent de bons moments à une poignée de fidèles supporters. Ce qui devrait d'ailleurs inciter bien des sportifs à venir grossir les rangs des spectateurs...

## HAUT-VALAISANS À LA PEINE

Lens a pris un départ sur les chapeaux de roues en s'imposant trois fois avec netteté. Faut-il déjà en faire le favori de ce groupe, qui se refusait à en avoir à l'aube de l'entrée en matière? Certes, les joueurs de Jacky Zufferey pratiquent un hockey de bonne qualité, mais Charrat, Ayer et Sembrancher - pour ne citer que les principaux - ne sont pas loin. En fait, ce sont les trois clubs du Haut-Valais qui paraissent le moins fringant. La situation de Zermatt surtout est de nature à inspirer quelques inquiétudes. Ouvrir les yeux par quatre défaites, c'est s'exposer au pire pour In-Albon, Biner et Cie. On

doit le craindre dans la station du Cervin, où l'on fait actuellement un magnifique travail en profondeur avec une équipe de novices qui est l'une des meilleures du canton!

A part les trois formations haut-valaisannes, Nendaz connaît également des difficultés. C'est une surprise pour qui a vu l'an passé les Nendards brigner la première place. Mais l'entraîneur Cyrille Evéquoaz a des précisions à apporter: « Le premier match contre Zermatt a été renvoyé en dernière minute. Ce renvoi a eu un effet néfaste sur la préparation de notre déplacement à Ayer qui, il faut bien l'avouer, est notre « bête noire ». Face à Lens, qui dispose de solides arguments, nous avons dû aligner notre gardien des novices à cause de l'indisposition de nos deux portiers. Je mise donc sur une bonne réaction de mes hommes... »

**Résultats:** Charrat - Zermatt 7-2; Sembrancher - Embd/Kalpetran 4-3; Charrat - Lens 6-9; Embd/Kalpetran - Saas-Grund 3-4; Ayer - Nendaz 4-0; Sembrancher - Charrat 1-3; Nendaz - Saas-Grund 6-2; Ayer - Embd/Kalpetran 5-2; Zermatt - Lens 2-10; Zermatt - Sembrancher 3-6; Lens - Nendaz 8-3; Charrat - Ayer 3-1; Embd/Kalpetran - Zermatt 3-1. Huit matches ont été renvoyés.

## CLASSEMENT

1. Lens	3	3	0	0	27-11	6
2. Charrat	4	3	0	1	19-13	6
3. Ayer	3	2	0	1	10-5	4
4. Sembrancher	3	2	0	1	11-9	4
5. Saas-Grund	2	1	0	1	6-9	2
6. Nendaz	3	1	0	2	9-14	2
7. Embd/Kalpetran	4	1	0	3	11-14	2
8. Zermatt	4	0	0	4	8-26	0

- Ma -

## Nouvelle défaite des juniors suisses

Les juniors helvétiques ont subi une nouvelle défaite lors du troisième tour du championnat du monde au Canada. Dans son groupe, où la Suède est en tête, l'équipe suisse occupe le dernier rang avec zéro point et au vu des résultats enregistrés, on voit mal contre qui les juniors suisses pourraient marquer un point.

**Résultats du groupe de la Suisse:** à Cornwall (Ontario): Suède - Suisse 8-1. - A Chicoutimi (Québec): URSS - Finlande 10-4. - Classement: 1. Suède 5 points; 2. URSS 4; 3. Finlande 3; 4. Suisse 0.

## Match à l'étranger

Le club tchécoslovaque de Kladlo et l'équipe professionnelle des Rangers de New York ont fait match nul 4-4 en match amical au Madison Square Garden.

Les Tchécoslovaques menaient 3-1 après la première période, puis 4-1 après la deuxième. Visiblement fatigués, les visiteurs devaient concéder 3 buts dans l'ultime période et se contenter ainsi du match nul.

## HANDBALLEURS A VOS BALLONS

# 8<sup>e</sup> victoire pour GC

En ligue nationale A, le premier tour du championnat est maintenant terminé mis à part le match Saint-Otmar - RTV Bâle qui devra être rejoué à la suite du protêt déposé par le club de la cité des brodeurs.

Conformément à nos pronostics, la formation de Grasshopper occupe la première place du classement. Toutefois, le club des bords de la Limmat aura un sérieux adversaire en BSV Berne, qui est en 2<sup>e</sup> position avec le même nombre de points. Le second tour sera donc passionnant à suivre, mais devrait toutefois permettre à Grasshopper de remporter un 16<sup>e</sup> titre national.

Dans le bas du classement, la position de Saint-Otmar (Saint-Gall) est particulièrement surprenante. En effet, avec une seule victoire et sept défaites, le club de la cité des brodeurs occupe la dernière place. Disposant du gardien Lutz de notre équipe nationale et de Jehle, meilleur buteur de ce premier tour, Saint-Otmar devrait être capable de se sortir de ce mauvais pas.

**Derniers résultats:** BSV Berne - Zofingue 19-13; ATV Bâle - Grasshopper 14-16; Yellow - Amicitia 15-13; RTV Bâle - Suhr 12-21; Ecl. Winterthour - Saint-Othmar 22-18.

**Classement:** 1. Grasshopper 9-16; 2. BSV Berne 9-16; 3. Amicitia 9-10; 4. Suhr 9-10; 5. ATV Bâle 9-9; 6. Zofingue 9-9; 7. Ecl. Winterthour 9-8; 8. RTV Bâle 8-4; 9. Yellow 9-4; 10. Saint-Otmar 8-2.

● Région Vaud-Valais-Genève: surprenante victoire des Amis-Gyms. - En première ligue, la dernière journée de décembre a été marquée par une très grande

de surprise. En effet, le match qui mettait en présence Crissier et les Amis-Gyms s'est terminé par une très nette victoire des Amis-Gyms, sur le résultat de 22 à 12. A la fin de la première mi-temps, les Lausannois avaient déjà pris un avantage très net (10-3).

**Classement:** 1. US Yverdon 7-13; 2. KTV Viège 7-12; 3. SFG Lausanne-Ville 7-8; 4. SFG Lausanne-Bourgeoise 7-8; 5. HC Servette 7-4; 6. SFG Amis-Gyms Lausanne 7-3; 7. HC Crissier.

Si nous observons ce classement, nous constatons que l'US Yverdon et KTV Viège se sont légèrement détachés, d'où très probablement une finale pour le titre entre ces deux formations. Ainsi, le match Viège - Yverdon, qui aura lieu le 14 janvier dans le Haut-Valais sera très certainement déterminant pour la première place. Pour la relégation, les Amis-Gyms et Crissier sont les plus en danger. Avec un programme plus difficile, le HC Crissier aura de la peine à se sauver.

● 2<sup>e</sup> ligue. - Une 4<sup>e</sup> place pour Viège II: au sein du groupe A de 2<sup>e</sup> ligue, le 1<sup>er</sup> tour est également terminé. Avec 6 points Viège est 4<sup>e</sup>.

**Classement:** 1. Helvétia 6-10; 2. Amis-Gyms II 6-8; 3. Lausanne-Bourgeoise II 6-6; 4. Viège II 6-6; 5. PSUG I 6-4; 6. Urania I 6-2.

● 3<sup>e</sup> ligue. - Monthey, une 2<sup>e</sup> place méritée: en 3<sup>e</sup> ligue, le HC Monthey vient de terminer le 1<sup>er</sup> tour avec deux victoires, d'où une remontée à la 2<sup>e</sup> place du classement.

**Classement:** 1. HBC Prilly I 5-9; 2. Monthey 5-6; 3. Sentier I 5-6; 4. SFG Prilly 5-4; 5. SFG Chailly 5-4; 6. HC Renens 5-1.

## 3<sup>e</sup> LIGUE

### ● GROUPE 12 A

**Résultats:** Champéry II - Verbier/Bagnes 3-2; Champéry II - Grône 6-7; Sion II - Verbier/Bagnes 6-2; Champéry II - Sion II 3-8; Salvan - Sion II 3-3; Val-d'Illiez - Salvan 3-9; Verbier/Bagnes - Val-d'Illiez 1-8; Sion II - Grône 9-4. Quatre matches ont été renvoyés.

**Classement:** 1. Sion II 4 matches, 7 p.; 2. Salvan 2/3; 3. Val-d'Illiez 2/2; 4. Grône 2/2; 5. Champéry II 3/2; 6. Verbier/Bagnes 3/0.

### ● GROUPE 12 B

**Résultats:** Montana-Crans II - Sierre II 4-6; Saint-Léonard - Montana II 3-7; Montana II - Vissoie 0-15; Sierre II - Nendaz II 6-2; Nendaz II - Vissoie 2-9; Grimontz - Montana II 9-1; Vissoie - Sierre II 7-9; Grimontz - Vissoie 2-4; Montana II - Nendaz II 8-0. Cinq matches ont été renvoyés.

**Classement:** 1. Sierre II 3 matches, 6 p.; 2. Vissoie 4/6; 3. Montana-Crans II 5/4; 4. Grimontz 2/2; 5. Saint-Léonard 1/0; 6. Nendaz II 3/0.

# COMMUNIQUÉ A.V.C.S. IMPORTANT

Nous vous donnons ci-dessous les principaux changements concernant le RC pour la saison 1977-1978:

### Catégorie d'âge pour l'obtention d'une licence (Fr. 20.-) alpin et sauteur:

OJ I: 1965, 1966, 1967. - OJ II: 1963, 1964. - Juniors I: 1962, 1963. (Conditions pour l'année 1963 pour les hommes, avoir 60 points FSS, pour les dames, 50 points FSS. Une demande écrite doit être transmise au chef OJ et chef technique de l'AVCS, qui transmettra cette dernière à la FSS pour approbation).

Juniors II: 1960, 1961. - Seniors: 1959, 1964. - Vétérans: 1945 et plus.

### CARTES DE COMPÉTITION POINTS FSS

Notez bien pour les alpins juniors, seniors, vétérans (ainsi que les membres faisant partie des groupes FSS) il y a lieu que le club réclame à la FSS en même temps que la licence une carte nominative pour les points FSS (obligatoire, coût de la carte: Fr. 8.-).

Sur cette carte doit être inscrit EXACTEMENT le nom, prénom, date de naissance et club d'élection du compétiteur en question. (Voir communiqué journal officiel *Le Ski*, novembre 1977).

Il faut faire la demande avant la première compétition.

● NORDIQUE. - Catégorie d'âge pour l'obtention d'une licence nordique Art. 103.22. / 104.22: OJ I: 1966, 1967; OJ II: 1964, 1965; OJ III: 1962, 1963; juniors: 1961, 1960; juniors II: 1959, 1958; seniors I: 1957, 1943; seniors II: 1942, 1932; seniors III: 1932 et plus; juniors dames: 1961, 1959; dames: 1961 et plus.

Les juniors II peuvent parcourir une distance de 15 km, voir tableau des normes de parcours selon RC art. 313.1.

### ● ADMINISTRATION DES CONCOURS

Le juge-arbitre est responsable de l'envoi des résultats de la compétition le jour suivant la compétition.

**Pour les alpins:** M. Christian Steudler, Matten, 3780 Gstaad.

Nous vous rappelons les couleurs des listes de départs et de résultats.

**Nordique:** jaune.

**Alpin:** bleu pour le slalom, rose pour le slalom géant, jaune pour la descente, blanc pour le combiné (combiné doit se calculer selon les points FIS).

Lors de l'inscription, les clubs doivent inscrire les points FSS des concurrents selon la dernière liste en vigueur.

Les listes de départs et de résultats doivent obligatoirement contenir les données selon le RC (voir formulaire liste des points FIS).

### ● COUPE VALAISANNE

Voir nouveau règlement dans le carnet de concours. Nous conseillons aux clubs organisateurs de bien vouloir prendre contact avec le chef technique de l'AVCS pour la désignation des piqueurs. Un contrôle sérieux sera fait par les juges-arbitres et la CT de l'AVCS. Nous vous demandons une préparation de piste parfaite et une organisation administrative impeccable.

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de ces directives et les transmettre à vos collaborateurs.

Nous vous remercions pour votre dévouement et nous vous présentons nos salutations sportives les meilleures.

Chef technique  
Laurent Bircher

PS. - Nous nous réjouissons et félicitons les promoteurs du ski de saut et du combiné nordique et prions les intéressés de bien vouloir s'adresser à Frédy Franzen, police cantonale, Sion, qui attend avec impatience de nouveaux jeunes sauteurs.

## ATHLÉTISME

# Trois Suisses à Sao Paulo

A côté de Rufenacht, désigné officiellement par la Fédération suisse pour remplacer Ryffel à la fameuse corrida de Sao Paulo, deux autres coureurs de talent vont avoir la grande chance de pouvoir représenter notre pays à la plus prestigieuse course sur route du monde. Il s'agit d'abord de Cornelia Burki, dont le billet est aussi pris en charge par les organisateurs à la demande expresse de la revue *Spiridon*, qui prend pour sa part à son compte le déplacement de Blaise Schull, qui méritait lui aussi, de retenir l'attention, au terme d'une saison exemplaire.

La *Gazetta Sportiva*, le grand quotidien de Sao Paulo, responsable de la corrida, fait grand cas de Cornelia Burki et pense qu'elle jouera un rôle en vue de la victoire à côté de Neppel, Olafsson et Gustafsson.



Fritz Rufenacht



Cornelia Burki



Blaise Schull

**Josy Vuilloud et Vico Rigassi signent**

Sportissimo

Dans un grand magasin lausannois, Josy Vuilloud et Vico Rigassi ont signé leur dernier livre **Sportissimo**. Voici Vico Rigassi, à gauche, et Josy Vuilloud, assis, en discussion avec un lecteur.



## CHAMPOUSSIN-VILLAGE

sur Val-d'Illiez dernière née des stations des « PORTES-DU-SOLEIL », vous offre pour la saison d'hiver 1977-1978:

Télésièges - Téléskis - Pistes balisées  
Pistes de ski de fond  
Liaison avec Les Crosets, Avoriaz et Morgins


Accès facile - Restaurants  
1000 places de parc  
Vol aile-delta longue distance

Renseignements:  
tél. 025/8 21 10 - 8 21 18 - 8 38 01  
Vente 021/20 70 11





# HOTEL-RESTAURANT BOUVERET PLAGE



**Bouveret**  
vous propose pour  
**Saint-Sylvestre**  
son menu traditionnel du réveillon aux chandelles

Menu complet: Fr. 80.-  
Sans hors-d'œuvre: Fr. 68.-

<b>Les hors-d'œuvre</b>	La rosette de foie de canard frais landais Le médaillon de langouste de Cherbourg L'œuf fourré de perles noires de la Caspienne
<b>Le potage</b>	Le consommé double de volaille aux quenelles « Amuse-bouche »
<b>Le poisson</b>	Le petit château Saint-Sylvestre La sauce Nantua
<b>Le rafraîchissement</b>	Le sorbet charantais à l'anisette
<b>La grosse pièce</b>	Le baron de veau glacé « Bonne Chance » Les cépes au merlot Les pommes de terre collerette La tartelette à la florentine aux raisins de Corinthe La tomate grillée
<b>Le dessert</b>	L'assortiment de fromages du pays
<b>Les douceurs</b>	L'ananas frais Belle de Nuit « Douceurs Porte-Bonheur »

**Pour bien commencer l'année, dès 2 heures, «Basler Mehisuppe»**

**Réservez vos tables - Tél. 025/7 47 23**

La direction de l'hôtel-restaurant Bouveret-Plage vous souhaite une joyeuse soirée et vous présente ses meilleurs vœux pour une très heureuse année 1978.

Avec l'orchestre international  
**Henry-Robert**  
nous vous proposons de passer la nuit de Saint-Sylvestre  
Danse et cotillons  
Prix forfaitaires pour les chambres

### Café-restaurant



ST-MAURICE  
Tél. 025/3 67 52  
Fr. 25.50

**Une sensation  
pour votre Saint-Sylvestre  
aux chandelles**

Pâté maison avec salade aux endives

- ★ Charbonnade ou Entrecôte aux morilles
- ★ Doucette aux œufs
- ★ Haricots au beurre
- ★ Coupe Charbonnière
- ★ Café Chantilly
- ★ 24 heures: coupe mousseuse
- ★ Discothèque

M. et M<sup>me</sup> Berno avec le personnel  
vous souhaitent une heureuse année

Vend **caméra**  
**Leika-Flex**  
**S.L.**

objectif 2,8 35 mm  
Prix intéressant  
Tél. 027/41 29 51

A vendre **agencement**  
**complet de**  
**carotzet**

Tél. 026/2 19 94  
36-90676

**Bex - Grande salle  
du Parc**  
Samedi 31 décembre 1977,  
dès 21 heures

**grand bal  
de la Saint-Sylvestre**

animé par l'ORCHESTRE  
**LES 5 JANISON**

Salle décorée - Ambiance - Cotillons  
Gaité 36-32529

## Agfamatic tele pocket



Deux objectifs  
sur un appareil:  
normal et télé.

En vente à Martigny, Sion, Sierre,  
Crans-Montana chez Photo

**Broccard - Métraiier - Claivaz**  
**Pont - Dubost - Deprez**

89-42589

**Le crédit fair-play**

## De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discrétion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

## TéléCrédit

Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Rue, no \_\_\_\_\_  
NP/Lieu \_\_\_\_\_ K 587

## Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel  
1211 Genève, Rue du Rhône 31

\*\*\*\*\*  
**Livraison à domicile dans toute la Suisse, montage compris** Appréciable rabais à l'emporter lors de prise en charge par l'acheteur.  
**Possibilité d'échange:** Meubles et rembourrés sont pris en compte selon leur état.  
**Action «Rénovation»:** Devis gratuit pour de nouveaux rideaux, tapis, recouvrement de meubles rembourrés.  
**Paiement comptant:** Acompte selon entente. Solde jusqu'à 90 jours dès livraison. Profitez-en!  
**Facilités de paiement modernes:** pour meubles, tapis, rideaux. Avantageux, discret et sans risque.  
**10 ans de garantie contractuelle.** Raffraîchissement gratuit des meubles dans les 10 ans, sur demande.  
**Occasions intéressantes:** Articles courants avec légers dégâts de magasinage. Bas prix!  
**Essence gratuite ou remboursement du billet CFF,** pour tout achat depuis fr. 500.- service voiture gratuit depuis votre domicile.  
\*\*\*\*\*

# Entre .. NOËL et NOUVEL-AN chez

## Pfister Meubles

Première maison d'ameublement d'Europe  
avec son grand choix, ses prix et ses services!

\*\*\*\*\*  
**La plus avantageuse  
période pour vos achats  
de printemps**  
\*\*\*\*\*  
**Lundi 2 janvier**  
Fabrique-exposition à Suhr, filiales à  
Neuchâtel, Terreaux 7, Zurich, St-Gall, Mels-  
Sargans pizol-park, St-Margrethen Rheinpark  
**ouvert!**  
FT 30/2  
\*\*\*\*\*

# Rapid Le programme efficace pour le déneigement



Bon

Je désire recevoir sans engagement une documentation sur votre programme de déneigement

Num \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

## Rapid

Rapid Machines et Véhicules SA  
8953 Dietikon Tél. 01/743 11 11

Rapid Machines et Véhicules SA

8953 Dietikon Tél. 01/743 11 11



# GISIGER ET DILL-BUNDI

## Une future équipe de Six Jours

Les skieurs de fond s'entraînent durant l'été en bicyclette. En revanche, le ski de fond reste le sport préféré des coureurs cyclistes pendant l'hiver. Sous la direction de leur entraîneur Joseph Helbling, assisté pendant quelques jours du coach national Oscar Plattner, les « pistards » suisses viennent d'effectuer un premier stage à Loèche-les-Bains.

Un deuxième stage suivra en janvier à Macolin. Au pied de la Gemmi, à 2300 m d'altitude, les vélocipédistes ont couvert jusqu'à 30 km par jour avec les skis de fond. On y parlait évidemment aussi déjà des projets pour la saison 1978. Les candidats pour remplacer Daniel Gisiger, qui est passé chez les professionnels et qui séjournerait égale-

ment au stage en Valais, ne manquent pas: aux routiers-pistards s'ajoute aussi Richard Trinkler, qui était, la saison dernière, un de nos meilleurs coureurs dans les épreuves sur routes.

Robert Dill-Bundi doit commencer, en juillet, son école de recrue. Le jeune Valaisan envisage lui aussi son passage chez les professionnels. « Contre les Allemands de l'Est, nous courrons dans l'avenir pour la troisième place en poursuite individuelle et pour la deuxième dans celle par équipe », dit l'ex-champion du monde des juniors, « alors mieux vaut tenter sa chance chez les pros. » Daniel Gisiger se réjouit d'ores et déjà d'un passage de Dill-Bundi dans cette catégorie: « Avec Robert nous pourrions former une équipe pour les Six-Jours. Je vais continuer à apprendre ce métier à côté des spécialistes expérimentés, comme avec le Hollandais Pijnen à Zurich. Ainsi je pourrai introduire Robert dans ce milieu des « écureuils », quand il passera chez les pros. »

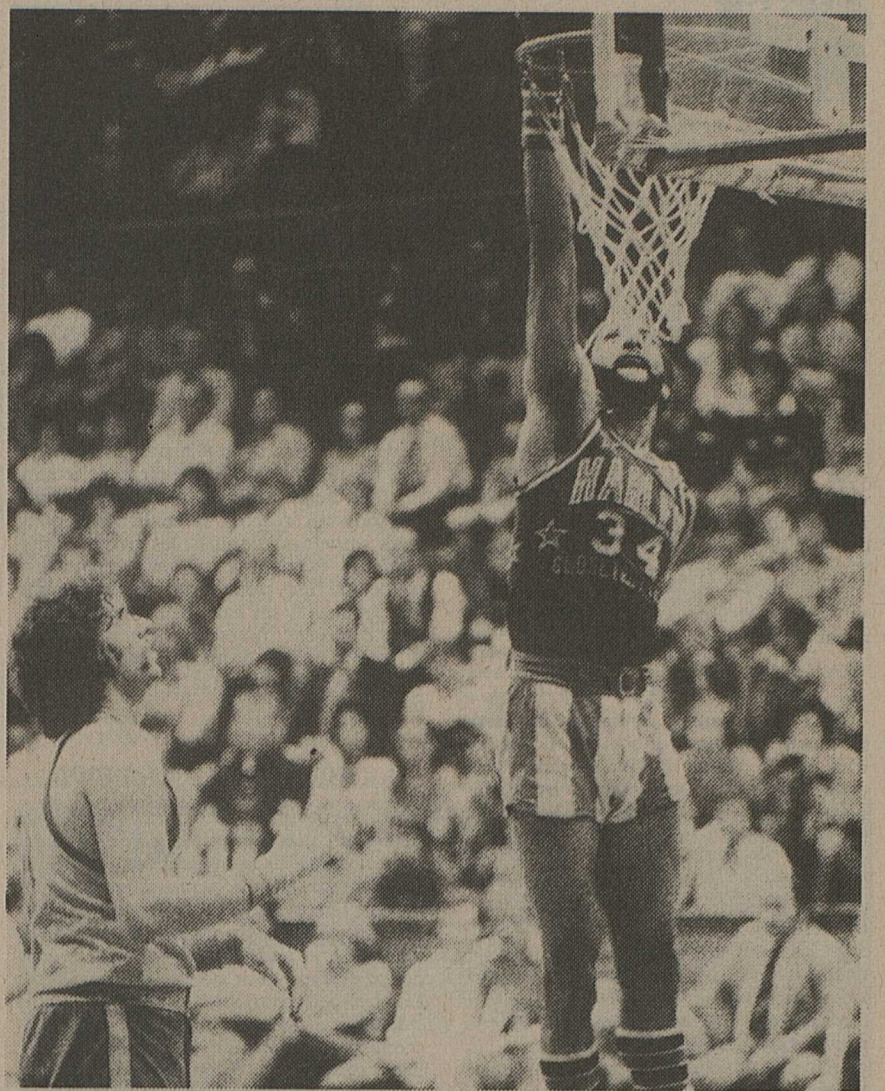
Dans cette attente, même le Conseil fédéral s'occupe des problèmes de nos coureurs cyclistes. En effet, le chef du département militaire, M. Rodolphe Gnaegi, qui est aussi notre « ministre des sports » a répondu dans une longue lettre au rapport établi par l'entraîneur Plattner, exposé à l'assemblée de l'Union cycliste suisse, à Sierre. Le rêve de Plattner reste bien entendu la construction d'une piste couverte à Macolin. « Avec cette piste, je vous garantis des champions du monde, malgré la concurrence des pays de l'Est » a déclaré Oscar Plattner - c'est vrai - dans l'euphorie. Il faut savoir, que le Hallenstadion de Zurich n'est, que rarement disponible pour les cyclistes. Ainsi la préparation pour les championnats du monde au Venezuela a dû être faite sur la nouvelle piste de Vienne (Autriche), ce qui a coûté 20 000 de nos bons francs.

W.G.



Robert Dill-Bundi (à gauche) et Daniel Gisiger (à droite) sont en train de farter leurs skis de fond. (Photo W. G.)

# Succès du tournoi parascolaire à Sierre



« Les Harlem Globe Trotters » ont largement contribué à entretenir un certain engouement pour le basket; nous en voulons pour preuve l'admiration que leur portent certains parascolaires sierrois en désignant précisément par ce terme le nom de leur formation lors du tournoi de décembre.

Sierre-Basket prend chaque année plaisir à mettre sur pied un tournoi de basket pour les parascolaires. Les jeunes troquent eux aussi, sans dissimuler leur joie, leurs cahiers contre un ballon en cuir. Cette année plus particulièrement, c'était la cinquième fois consécutive qu'une telle manifestation avait lieu; un nombre élevé d'écoliers et d'écolières répondaient à cet appel. Ils étaient en effet quatre-vingts à empoigner leur sac de sport et à se rendre au début octobre à la salle du Goubing. Depuis lors, à raison d'une fois par semaine, ils se sont entraînés sous la direction des coaches et des joueurs du club de la cité du soleil qui se sont mis à disposition de ces jeunes et leur ont prodigué à plus d'une reprise leurs encouragements bénéfiques.

### A L'OMBRE DES GRANDS...

Certes, ces parascolaires ne jouissent pas du même rayonnement que les actuelles vedettes de l'élite nationale. Mais les premiers pas qu'ils effectuent dans ce sport totalement inconnu pour eux sont à suivre; en découvrant le basket, encore en voie de développement dans notre pays, ils sont peut-être des espoirs pour leurs « professeurs ». Un jour certains d'entre eux évolueront dans l'élite supérieure et viendront remplacer les « anciens ». N'oublions pas que pour assurer un sommet de pyramide solide, il ne faut pas négliger sa base mais l'élargir au possible!

### PLACE AUX MOUVEMENTS DE BASE

Les jeunes Sierrois apprennent donc à s'accoutumer aux fondements du basketball avec toute leur fougue. Ici, pas question de système, de tactique ou de spectacle; mais place au dur apprentissage des deux-pas de la gauche et de la droite, des passes, et des dribbles: en un mot, un jeu simple, sans contrainte et qui procura un grand plaisir à bien des niveaux.

Pour donner plus de piment à cet apprentissage, les dirigeants décidaient d'organiser un tournoi. Celui-ci eut lieu au début de ce mois pour s'achever il y a quelques jours seulement.

L'heure était donc venue pour chaque formation de se choisir un nom parmi ceux des équipes que l'on chérit le plus. C'est à travers ce choix que l'on vit l'enthousiasme des jeunes se manifester: après mûres réflexions, chacune des formations, à l'unanimité générale, criaient avec fierté le nom sous lequel elle évoluerait: « Viganello », « les Harlem Globe Trotters »! Tout feu, tout flamme, les écoliers et écolières se disputèrent l'enjeu des rencontres. On retiendra surtout de celles-ci l'esprit de camaraderie qui anima sans cesse les joueurs. Peu importe le nom des vainqueurs!

### LES RÉCOMPENSES

Décidément, les dirigeants du Basket-Club Sierre avaient bien fait les choses. Chacun une médaille et les jeunes furent invités à assister à la rencontre qui opposa, il y a bientôt deux semaines, Sion à Lugano. De plus, les équipes les mieux classées gagnèrent des abonnements de ski.

Mais le grand vainqueur du tournoi fut sans aucun doute le basketball. Ces jeunes ont une nouvelle fois fourni un exemple que les dirigeants du sport helvétique feraient bien d'imiter. Il faut aussi adresser un grand merci à la commune de Sierre sans qui la mise sur pied d'un tel tournoi n'aurait pas été possible.

Espérons que cette expérience, qui tend à porter de plus en plus ses fruits, se perpétue encore au cours des années à venir. M.R.

## FOOTBALL

### Concours de pronostics au Zaïre

La mode des concours de pronostics vient de gagner le Zaïre où la société « Zapro » a récemment lancé un concours portant à la fois sur les rencontres locales et sur quelques grands matches des championnats européens. Selon ses dirigeants, « Zapro » serait la première société de concours de pronostics en Afrique.

Les deux premiers gagnants se sont partagés 72 zaires (un zaire vaut un peu plus d'un dollar américain).

### Simonsen

#### « Ballon d'or 1977 »

Le Danois Allan Simonsen (Borussia Moenchengladbach) a été élu « meilleur footballeur d'Europe 1977 » par le jury européen du magazine « France-football ». C'est la première fois depuis la création du « Ballon d'or », en 1956, qu'un Danois enlève le trophée. Simonsen succéda au palmarès à Johan Cruyff (1971, 1973 et 1974), à Franz Beckenbauer (1972 et 1976) et à Oleg Blokhine (1975). Le classement :

1. Allan Simonsen (Borussia Moenchengladbach) 74 p.
2. Kevin Keegan (SV Hambourg) 71.
3. Michel Platini (Nancy) 70.
4. Roberto Bettega (Juventus) 39.
5. Johan Cruyff (CF Barcelone) 23.
6. Klaus Fischer (Schalke 04).
7. Nyilasi (Ferencváros Budapest) et Resenbrink (Anderlecht) 13, etc.

## AUTOMOBILISME

### James Hunt à la Télévision romande

Bonne nouvelle pour les téléspectateurs: le Britannique James Hunt a accepté en dernière minute de participer, le mercredi 28 décembre à 20 h. 30, à l'émission de fin d'année *Avoir trente ans*, préparée et réalisée par Charles-André Grivet et Claude Schauli. L'ancien champion du monde automobile retrouvera sur le plateau d'autres vedettes du monde sportif: Christine Stueckelberger, championne olympique et d'Europe de dressage, le rameur Denis Oswald, l'ancien coureur cycliste Cyrille Guimard, le journaliste Patrick Segal, ainsi que le chanteur Julien Clerc.

Cette émission sera agrémentée par des films et rétrospectives en images. Deux sujets seront notamment consacrés au footballeur Johann Cruyff et au champion cycliste Roger De Vlaeminck.

## TIR À L'ARC

### Une année qui part... en flèche!

C'est une bien amicale soirée qui vit, mardi dernier, la réunion de tous les membres du club, en son local de tir à la rue de la Dixence (bâtiment du conservatoire), afin de fraterniser dans la conscience de Noël.

Pour la forme, chaque archer tira 15 flèches sur une distance de 16 m, ce qui donna pour les quatre premiers, les résultats suivants:

Pierre Lorenz, 134 points; Dominique Haefliger, 122; Roland Haefliger, 118; Arthur Studer, 116.

Une belle année s'annonce pour cet élégant sport qui prend de plus en plus d'essor en Valais.

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

- Urgent Cherchons**
- sommelière**  
près de Nendaz-Station  
Tél. 027/88 21 67  
36-32784
- Agence immobilière et bureau fiduciaire à **Crans-Sierre** cherche
- un comptable**  
et  
**employé pour travaux de comptabilité**  
Ecrire sous chiffre P 36-902648 à Publicitas, 1951 Sion
- Bureau d'architecture à Montana-Crans**, cherche
- un (e) dessinateur(trice)-architecte**  
Expérimenté(e)  
Ecrire sous chiffre P 36-32349 à Publicitas, 1951 Sion

- Cause école de recrue, je cherche
- 1 employé agricole**  
du début février au début juin 1978, éventuellement joli appartement à disposition pour couple  
Tél. 037/45 13 40
- L'hôpital de Sion** cherche
- infirmières HMP**  
pour le service de pédiatrie prématurés.  
Entrée en fonction immédiate ou à convenir  
Faire offres à la direction de l'hôpital régional, 1950 Sion/VS  
Tél. 027/21 11 71  
36-3217
- Garçon de maison**  
est demandé par bar-restaurant du Centre.  
Tél. 027/36 11 89  
36-32763

- Arthur Revaz, constructions métalliques, Sion, cherche
- monteur charpente métallique**  
pouvant travailler seul ou pour diriger une petite équipe de montage.  
Tél. 027/22 84 41  
027/43 14 09  
36-32758
- Gérant magasin radio-TV-Hi-Fi**  
cherche meilleure responsabilité dans les domaines administration et ventes en Suisse romande. Longue expérience des grandes marques et service après vente Age: 40 ans, libre fin 78.  
Faire offre écrite sous chiffre P. 36-303934 à Publicitas, Sion
- L'industrie graphique enrichit votre vie.**

- Urgent Restaurant Sporting 1961 Les Collons-Thyon** cherche
- une sommelière** (débutante acceptée)  
Tél. 027/81 15 75 - 81 16 76  
36-32785
- Cherchons tout de suite pour grands chantiers
- carreleur diplômé**  
avec connaissance de la construction de piscines. Place à l'année Les intéressés sont priés de s'adresser à l'entreprise **Schmidhalter, Plattenbeläge und Kunststeinelemente, Kirchgasse 11, 3900 Brig** Tél. 028/3 25 70  
36-122337
- Martigny**  
A louer  
Je cherche tout de suite à Sion - centre ville
- studio**  
Tout confort.  
Tél. 026/2 31 13  
36-2649
- studio**  
A louer éventuellement à acheter  
Tél. 027/31 23 24  
36-32792

- Hôtel St-Georges 3962 Montana** cherche pour entrée immédiate
- garçon de salle**  
Bon traitement, nourriture et logé  
Faire offre à: **Hôtel Saint-Georges Montana** Tél. 027/41 24 14  
36-32786
- Pour l'étranger, cherchez d'urgence **bocher spécialisé**  
en séchage-salaison pour engagement immédiat ou à convenir et pour une période de courte durée. Bon salaire
- Faire offre avec curriculum vitae sous ch. K 903.001-18 Publicitas, 1211 Genève 3
- Machine à laver**  
**LINGE et VAISSELLE**  
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais  
**Réparations toutes marques rapides**  
Prix avantageux.
- Miele - Zanker AEG-Vedette Indesit-Zerowatt Gehrigh-Philips Crosley-Hoover**  
Garantie d'usine Livraison et pose gratuites. Facilités de paiement
- MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
83-7506
- 027/31 18 78**  
Achat et vente livres anciens et modernes  
**Galerie du Lac Saint-Léonard**

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51 1950 Sion



# Au service du bien manger

Avec vous dans votre cuisine

## La Saint-Sylvestre entre amis

Le réveillon de la Saint-Sylvestre permet toutes les fantaisies. Si vous êtes peu nombreux, imaginez un menu un peu ample, comme pour la Noël. Si vous avez invité un certain nombre d'amis, n'hésitez pas à prévoir un repas à thym, des mets exotiques, des plats uniques célèbres puisés dans le patrimoine culinaire laissé par nos grands-mères.

Dans cet ordre d'idée nous vous avons déjà donné quelques recettes que vous avez certainement conservées : cassoulet et cous-cous (*Nouveliste* du 5 décembre 1975), chili con carne mexicain et rijstafel indonésien (*Nouveliste* du 10 décembre 1975), paella et plum-pudding anglais (*Nouveliste* du 27 novembre 1975), etc.

Voici d'autres suggestions pouvant servir de plat-charnière pour composer votre menu.

### Le cacciucio italien

Pour dix personnes : 1 branche de céleri, 6 branches de persil, 8 oignons, 6 gousses d'ail, 1,5 dl d'huile d'olive, 2 branches de thym, 2 kg de poissons maigres très différents (merlans, gronins, tranches de congre, etc.) et 2 gros merlans d'environ 500 g chacun ou 1 kg de filets de merlans, 1 kg de coquillages et petits crustacés mélangés (coques, praires, langoustines, petits crabes, etc.), 2 poivrons rouges (éventuellement à l'huile en petit bocal), 750 g de tomates fermes (ou de tomates pelées en boîte), 3 clous de girofle, 1 feuille de laurier, 1 bouteille de vin rouge corsé, sel, poivre, pain de campagne.

Epluchez, lavez, émincez le céleri ; lavez et hachez le persil ; pelez et hachez les oignons et la moitié de l'ail ; mettez le tout dans une sauteuse, sur feu doux, avec un demi-décilitre d'huile et le thym ; couvrez et laissez étuver quinze minutes. Ecaillez, videz, lavez les poissons ; nettoyez les coquillages ; lavez le poivron, retirez les graines ; pelez les tomates. Dès que le contenu de la sauteuse a étuvé quinze minutes,

ajoutez le girofle, le laurier et le vin ; laissez mijoter sans couvercle pendant quinze minutes. Ajoutez encore les poissons et les coquillages, le poivron et les tomates ; augmentez le feu à vif et faites cuire pendant douze minutes. Retirez de la sauteuse les coquillages et crustacés, et les poissons restés intacts ; passez le reste au moulin-légumes pour obtenir une préparation épaisse. Remettez sur feu doux avec les filets de merlan coupés en morceaux d'environ 3 cm (si vous prenez des merlans entiers, prélevez les filets) ; laissez frémir sept à huit minutes. Retirez du feu, ajoutez la chair des poissons mis de côté, la chair des coquillages sortie des coquilles, les crustacés décortiqués. Pendant la cuisson des poissons, coupez de fines tartines de pain de campagne, frottez-les sur leurs deux faces avec le reste d'ail pelé ; faites frire à la poêle dans le reste d'huile ; coupez en morceaux de 5 cm environ, présentez à part en même temps que le cacciucio.

### Le koulibiaka de saumon façon russe

Pour dix personnes : 750 g de pâte feuilletée surgelée, demi-bouteille de vin blanc, 8 oignons, 2 clous de girofle, 2 branches de thym, 1 feuille de laurier, sel, poivre, 1 saumon congelé d'environ 2 kg, 250 g de riz grain long, 11 œufs, 50 g de beurre, 1 grosse poignée de persil et de cerfeuil mélangés, 2 dl de crème fraîche.

Laissez dégeler la pâte. Dans une poissonière, sur feu moyen, mettez le vin blanc, deux oignons pelés et piqués des clous de girofle, le thym, le laurier, sel et poivre, ainsi que le saumon sans le laisser décongeler ; ajoutez de l'eau pour couvrir le poisson et laissez cuire jusqu'à ébullition ; à ce moment baissez le feu à doux et laissez frémir cinq minutes ; laissez le poisson dans le court-bouillon jusqu'à utilisation. Faites cuire le riz lavé dans une grande quantité d'eau salée, pendant dix-sept minutes,

égouttez. Faites cuire huit œufs à l'eau bouillante pendant neuf minutes, passez sous l'eau froide, égalez. Pelez et hachez le reste d'oignons, mettez dans une casserole avec le beurre, faites blondir sans brunir pendant dix minutes ; pendant ce temps lavez et hachez les herbes. Lorsque les oignons sont prêts, mélangez-leur le riz égoutté, deux œufs entiers et la crème fraîche ; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivrez. Divisez la pâte en deux parts égales ; abaissez la première part au rouleau, sur une planche légèrement farinée ; posez sur la tôle à pâtisserie légèrement graissée et mettez à four moyen pendant dix minutes. Sur cette abaisse pré-cuite, placez une couche de rondelles d'œufs durs (quatre œufs) ; couvrez avec la moitié du riz, la moitié des herbes, le saumon égoutté, débarrassé de sa peau et de ses arêtes, le reste des œufs durs en rondelles, le reste d'herbes, le reste de riz. Couvrez avec la deuxième part de pâte abaissez au rouleau, de taille un peu grande de façon à ce qu'elle puisse également envelopper les bords du koulibiaka. Mettez à four doux pendant trente minutes. Servez chaud.

### Le gigot de 7 heures

(Recette campagnarde française, le gigot se mangeant à la cuillère)

Pour dix personnes : 150 g de lard gras frais sans couenne, 350 g de jambon de pays non fumé, sel, poivre, 2 branches de thym, 2 feuilles de laurier, 1 gros gigot d'environ 3 kg (demandez à votre boucher de le préparer spécialement en enlevant les deux tiers de l'os à l'intérieur de la chair pour ne laisser dépasser que le tiers extérieur servant de « manche » ; réclamez-lui les os retirés), 6 filets d'anchois à l'huile, fines bardes de lard, 250 g d'épaule de veau, 2 clous de girofle, 2 branches de persil si possible avec leur racine, 2 dl de vin blanc, farine.

Coupez le lard gras et 150 g du jambon en longs bâtonnets minces. Sur une assiette, mettez une forte pincée de sel, une forte

prise de poivre, les feuilles d'une branche de thym et une feuille de laurier émiettée ; mélangez, roulez dedans les bâtonnets de gras ; enfoncez-les, ainsi que les bâtonnets de jambon, à l'intérieur de la chair du gigot ; s'il reste des aromates, frottez-en le gigot à l'extérieur ; laissez en attente. Couvrez le fond d'une cocotte suffisamment grande pour recevoir le gigot avec des bardes de lard (une cocotte ovale est bien utile), mettez dessus les os du gigot en ayant retiré préalablement les esquilles s'il y en a. Ajoutez une couche d'épaule de veau coupée en fines lamelles, le reste de jambon coupé en dés, les clous de girofle, le persil lavé, le reste de thym et de laurier. Posez le gigot, mouillez avec le vin et autant d'eau (si vous avez du bouillon cela est encore mieux). Couvrez la cocotte en fixant le couvercle avec une pâte faite de farine malaxée avec un peu d'eau, pour assurer l'herméticité. Mettez à four doux pendant sept heures. Retirez le gigot avec précaution car il est devenu fragile, servez avec une cuillère.

Note. - Vous pouvez présenter à part le fond de cuisson (os retiré) en le hachant grossièrement.

### Le jambon aux trois purées

(Une haute recette classique)

Pour dix personnes : 1 jambon de pays entier de 3 à 4 kg, 3 douzaines de clous de girofle, 1 grand pot de moutarde blanche, poivre, 3 œufs, 100 g de sucre semoule, un demi-litre de madère.

Faites tremper le jambon pendant douze heures dans de l'eau froide souvent renouvelée ; au bout de ce temps brossez-le carrement avec une brosse en chiendent, rincez-le, mettez-le dans une marmite ; couvrez-le d'eau froide, placez sur feu doux et laissez à frémissement pendant quatre heures, égouttez (ce premier stade peut s'effectuer la veille). Enlevez la couenne du jambon et le surplus de gras pour n'en laisser qu'une épaisseur d'environ 1,5 cm. Gardez ce que vous retirez pour cuisiner ultérieure-

ment. Avec un petit couteau pointu, dessinez sur le jambon des lignes régulièrement espacées se croisant de façon à former des quadrillages si possible en forme de losanges. A chaque intersection des quadrillages, plantez un clou de girofle. Enduisez largement le jambon de moutarde blanche en prenant garde de ne pas faire tomber les clous de girofle ; poivrez abondamment, mais ne salez surtout pas ; posez le jambon dans un grand plat et mettez à four moyen pendant dix minutes ; retournez et laissez encore cinq minutes. Battez les œufs avec le sucre ; délayez avec le madère, badigeonnez le jambon au pinceau avec cette préparation, remettez au four dix minutes sur chaque face ; badigeonnez encore une fois pour terminer la préparation, remettez au four dix minutes par face. Présentez le jambon entier. Pour le découpage, retirez l'entame qui ne sert pas et coupez en tranches d'environ un demi-centimètre d'épaisseur, à l'horizontale, comme le font les charcutiers pour le jambon à l'os. Servez-le avec trois purées que vous aurez préparées à part :

- une purée d'épinards
- une purée de céleri-rave
- une purée d'oignons.

Note. - Vous pouvez éventuellement innover d'autres purées : haricots verts, haricots blancs, lentilles, pommes de terre, ananas, chou, artichauts, topinambours, brocoli, etc.

### Le lapin en paquets à la brignolaise

(Cette recette originale peut aussi se préparer avec du garenne)

Pour dix personnes : 2 lapins dodus pas trop vieux coupés en morceaux, une très grande et très fine barde de lard, 1 tête d'ail, 5 branches de persil, 4 branches de sarriette, sel, poivre, 1 dl d'huile d'olive, 1 kg de tomates pelées.

Coupez la barde en autant de morceaux que vous avez de morceaux de lapin, suffisamment grands pour envelopper chaque morceau comme un paquet. Pelez et hachez l'ail en même temps que le persil lavé ; et les foies, cœurs et rognons des lapins ; ajoutez au hachis les feuilles de la sarriette, sel et poivre. Prélevez la graisse blanche qui se trouve sur les râbles (généralement autour des rognons), coupez-la en dés et mettez sur feu doux dans une cocotte avec l'huile. Sur chaque morceau de barde, posez un morceau de lapin, et un peu de hachis, enveloppez en paquet, mettez dans la cocotte, faites blondir sur toutes les faces. Ajoutez les tomates et leur jus (si vous prenez des tomates fraîches, ajoutez un décilitre de vin blanc), couvrez et faites mijoter à feu doux pendant une heure et demie.

Note. - Excellent avec des pâtes fraîches au beurre et au gratin râpé, gratinées au four ; mais pour donner un air de fête vous pouvez aussi servir avec des beignets de salsifis.

### La tarte à la macquée (dessert flamand)

Pour dix personnes : 300 g de farine, une pincée de sel, 220 g de sucre semoule, 12 g de levure de boulanger, 6 œufs, 1 dl de crème fraîche, 500 g de fromage blanc, cannelle en poudre, 40 g de beurre.

Versez 250 g de farine dans un très grand saladier, mélangez au sel et à 20 g de sucre, creusez en puits ; peu à peu incorporez la levure délayée avec quelques cuillerées d'eau légèrement tiède, deux œufs et encore un peu d'eau pour rendre la pâte malléable ; façonnez en boule, couvrez avec un torchon et laissez lever pendant quatre heures. C'est à cause de cela que le saladier doit être grand car la pâte doit pouvoir monter à l'aise, sans toucher le torchon. Rebrassez à nouveau la pâte avec les mains farinées pour la faire retomber : façonnez en boule, couvrez avec le torchon et laissez monter une dernière fois pendant deux heures. Préparez la garniture en battant ensemble la crème, le fromage, le reste de sucre et le reste des œufs ; parfumez à la cannelle. Abaissez la pâte en l'étirant avec les mains, de façon à pouvoir garnir deux tourtières beurrées ; mettez à four moyen pendant dix minutes. Couvrez avec la garniture et remettez au four pendant trente minutes.

Note. - Si vous n'avez perçevé que la tarte brunit trop, couvrez-la, à mi-cuisson, avec un morceau d'aluminium ménager...

### Les pailles au fromage pour accompagner l'apéritif

Pour dix personnes : 250 g de pâte feuilletée surgelée, 200 g de gruyère râpé, une forte pincée de cayenne, 1 cuillerée à soupe rase de graines de carvi, 2 œufs.

Laissez dégeler la pâte ; partagez-la en quatre parts égales. Abaissez au rouleau une des parts, de pâte restée nue. Parsemez-en la moitié (du bord au milieu de fromage râpé, de cayenne, de carvi ; repliez la portion de pâte restée nue. Parsemez encore de fromage et d'épices ; pliez en deux. Abaissez une dernière fois à environ un millimètre d'épaisseur. Badigeonnez avec un peu d'œuf battu. Avec un couteau, découpez en bâtonnet de 5 mm sur 10 cm, disposez-les sur la tôle à pâtisserie et mettez à four moyen pendant vingt minutes. Procédez de même successivement avec les trois autres parts.

Céline Vence

STOP... CETTE PORTE, LA-BAS, EST CELLE DE LA VILLA OÙ ELLE HABITE... ET CETTE VOITURE EST LA SIENNE... LA CHIONS-NOUS !

HO HO !... NOUS ARRIVONS DE JUSTESSE !... ON ACHÈVE DE CHARGER SES BAGAGES !

UNE DIZAINE DE MINUTES SE SONT ÉCOULÉES, ET, Soudain...

OH !... MILLE PÉTARDS !...

C'EST... C'EST BIEN ELLE !... C'EST LADY X !... SAPISTO !... MAIS... ELLE VA M'ÉCHAPPER !... IL FAUT QUE JE TROUVE UN TAXI, UNE VOITURE, N'IMPORTE QUOI POUR LA SUIVRE !...

HE !... MISTER !... ET MON ARGENT ? !...

OH !... UNE MOTO !... SAUVE !...

TA MOTO !... JE TE LA LOUE POUR LA NUIT !... CENT DOLLARS !... VIENS LA CHERCHER DEMAIN AU HILTON !... VITE, LAMBIN !... DESCENDS DE LÀ !...

HEIN ? !...

ELLE DÉMARRE !... ELLE VA ME SÉMER !... PRENDS ÇA, ET HORS DE LÀ !... VITE !... VITE, OU JE T'ASSOMME !...

C'EST UN FOU !... AU SECOURS !

AU SECOUVOURS !...

À MOI !... ON M'ATTAQUE !... ON ENLÈVE MA FEMME !...

ARRÊTEZ-LE !...

À MORT !...

LOU !... JE VAIS ME FAIRE ÉCHARPER !... FILER, VITE !... LADY X PREND DE L'AVANCE !...

MA RÉCOMP. ATE !...

## LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR

Les aventures du colonel Buck Danny

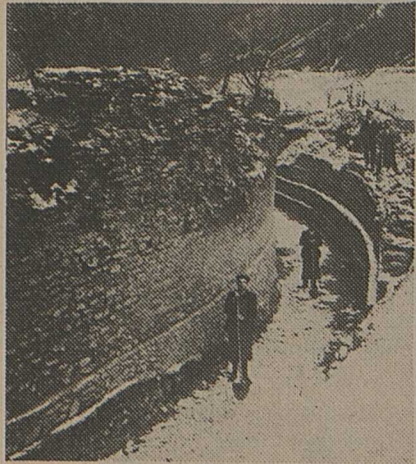
Bandes dessinées couleur de J.-M. CHARLIER - V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENÈVE



# L'amphithéâtre du Vivier, élément important d'Octodurus

MARTIGNY. - Nous avons brièvement signalé dans notre édition d'hier l'achat par la Confédération, pour une somme de 750 000 francs, de l'amphithéâtre du Vivier et des terrains limitrophes. Cela nous réjouit le cœur car ce site archéologique est un élément important d'Octodurus.



Fouilles de l'amphithéâtre en 1910 et 1911. Mur de l'enceinte intérieure dégagé et un mur extérieur en partie dégagé, côté sud.

ment important d'Octodurus.

C'est autour de cette arène que les habitants de la ville, à l'époque romaine, se rassemblaient pour assister à des jeux de cirque, à des duels de gladiateurs, à des combats sanglants entre hommes et bêtes sauvages (surtout des ours), à des joutes sportives et à d'autres divertissements. L'amphithéâtre d'alors jouait dans la vie de la cité antique, un rôle comparable à celui de nos stades du XX<sup>e</sup> siècle.

Des fouilles avaient été entreprises en 1896 et 1897 déjà. Reprises en 1901, 1902, 1903 et 1906, 1910 et 1911, elles furent abandonnées pour reprendre avant la Deuxième Guerre mondiale. Le conflit les fit interrompre pour permettre la mise en culture du terrain.

Sur invitation de M. Léonard Closuit et après consultation du directeur de l'Institut suisse de préhistoire et d'archéologie, à Bâle (D<sup>r</sup> Rudolf Degen), notre excellent ami, le D<sup>r</sup> G. Theodor Schwarz, archéologue, s'est rendu à Martigny pour une visite sur le terrain. Il s'agissait d'une manière générale de proposer à la municipalité des mesures et des travaux de conservation pour ce précieux monument. Cela se passait au début du mois d'août 1968. Il y a donc bientôt dix ans.

L'homme de science dressa un état actuel des vestiges.

Un seul mur d'enceinte, de plan ovale, est actuellement visible, d'une hauteur variable de 50 cm à environ 3 m de hauteur. Il manque des deux côtés les faces en maçonnerie de pierre taillée. C'est plutôt le blocage du mur qui subsiste. Pourtant on voit, du côté oriental, des indications de poutres d'un plancher à environ 1 m 20 au-dessus du gazon. Il semble possible d'en déduire que le plancher ancien - ou niveau de passage - se trouverait au moins à 2 m plus bas que le niveau actuel.

Une maison ancienne adjacente est construite avec des matériaux tirés de l'amphithéâtre. Toutefois, il n'est pas certain que des murs romains aient été utilisés dans ses fondations. Pour résoudre la question, il faudrait tout d'abord un plan détaillé de la ruine. Malheureusement, il n'existe pas.

Où chercher l'arène, ses portes d'accès, les entrées des spectateurs, ces fameux locaux d'attente pour les animaux dont le « Vivier » tire son nom ?

Même un sondage, lors des fouilles du D<sup>r</sup> Simonett, n'a pu donner une réponse à ces questions. Répétons que c'est la mobilisation de 1939 qui a coupé court aux travaux de recherches si brillamment entrepris alors. Il faut ajouter que la forme de l'amphithéâtre romain est strictement géométrique.

En face de ces ruines, aussi heureusement

préservées depuis un passé lointain, devant ces murs en grande partie encore cachés sous la terre, il semble difficile d'aboutir à une autre conclusion que celle de souhaiter vivement une réfection - au moins partielle - de ce précieux monument.

« Ce vœu va se réaliser dès le printemps prochain.

On peut dès lors raisonnablement attendre des découvertes archéologiques du plus haut intérêt. Et comparer Martigny aux grands sites classiques de la Suisse.

## Soirée annuelle des Piémontais

Près de 300 personnes ont assisté, samedi dernier, à la manifestation de fin d'année des ressortissants italiens de Genève, originaires de la région Piémont. Placée sous le patronage des autorités, cette soirée a remporté un succès sans précédent grâce à la participation de nombreuses personnalités. On notait dans l'assistance, MM. Carlo-André Orsini-Baroni, ministre plénipotentiaire, consul général d'Italie et son épouse, Michele Colombino, député de la région Piémont, Albert Knechtli, président du conseil municipal de la ville de Genève, Louis-Charles Falciola, président de la Chambre Italo-Suisse pour le commerce et l'industrie et son épouse, Raffaele-Emilio Fantozzi, vice-président de la Chambre italo-suisse à Turin, Livio Brédy, secrétaire général de la communauté des associations italiennes de Genève et son épouse représentant le grou-

pement « Trevisani nel Mondo » de Genève, Redento Mondati, président de l'Association des anciens combattants italiens et son épouse ainsi que d'autres représentants d'associations italiennes.

Dans son discours de circonstance, M. Giovanni Mazza, président de l'URP (Union régionale des Piémontais) a rappelé les étapes les plus importantes parcourues par son union et le résultat des démarches entreprises pour la création à Turin de la Consulta regionale dell'emigrazione piemontese. Il a affirmé que l'action persévérante menée par M. Colombino a permis d'établir de contacts fructueux entre Genève et Turin. Ces contacts doivent être poursuivis dans les domaines sociaux, culturels et économiques.

L. By.

# A Sion, la FINE gastronomie

## passé par le « Négoce »

Un peu avant Noël nous avons commencé l'exploration d'un vrai « petit temple du bien-manger »: le magasin « Au Négoce » situé avenue de Tourbillon 34, à Sion.

Nous avions déjà écrit que la ménagère peut y trouver, à des prix très abordables, des légumes frais, des conserves de qualité supérieure, les produits nécessaires à l'appât d'une bonne cuisine et tous les « petits riens » qui transforment cette bonne cuisine en gastronomie!

On nous dira qu'il n'y a pas là de quoi s'émerveiller et que tout épicer honnête possède ces produits...

Sans doute, mais « Au Négoce », en plus, on découvre le génie et l'amour de la gastronomie. En fait, toute la différence tient en un mot: QUALITÉ, et le succès du magasin en une formule: le rapport qualité - prix. La sympathie, le savoir faire et surtout le SAVOIR-CONSEILLER du patron, Michel Montandrou, font le reste: c'est encore beaucoup!

### IL Y A TRIPES ET TRIPES

Sur les « lèvres modernes » le mot « tripes » s'accompagne d'une petite moue de mépris, quand ce n'est de dégoût. C'est que nous avons perdu le

goût, la saveur originelle, de cet excellent plat. Nous nous contentons de mauvaises boîtes ou de préparations rapides! Qui connaît encore la recette des tripes à la mode de Caen? Elles doivent dégorger longtemps, mijoter des heures et des heures à feu doux dans un récipient en terre, fermé hermétiquement, au four. Quelle ménagère trouve le temps ou la patience de réaliser ce chef d'œuvre? Quelle ménagère peut préparer un cassoulet au confit d'oie?

« Au Négoce » on se propose de vous faire redécouvrir ces saveurs oubliées ou inconnues...

### AU SEPTIÈME CIEL...

Après ce très (trop) bref aperçu de ce que peut être la cuisine de tous les jours nous voulons essayer de voir ce que peut devenir un menu de fête. « Au Négoce » on n'est pas emprunté! Le foie gras est le même que chez le plus grand traiteur de Paris, seul le prix varie. Les truffes, d'excellente qualité, à des prix abordables, et puis des asperges en bocaux délicieuses, des terrines et pâtés superbement présentés, venant (quand ce n'est pas une préparation maison) de chez les meilleurs charcutiers de France: de quoi faire rêver!

Nous ne voulons pas parler ici des plats déjà cuisinés que vous trouverez

« Au Négoce »: avec ces derniers il suffit d'une jolie nappe et d'un chandelier pour transformer le quotidien en fête...

### DESCENDONS À LA CAVE

« Au Négoce » il y a aussi une cave et pas n'importe laquelle. En dehors des vins valaisans, de quelques spécialités vaudoises et neuchâteloises, on trouve chez Montandrou les meilleurs Bordeaux et les meilleurs Bourgognes! Ce n'est pas peu dire. Evitez cependant de passer de grandes commandes... il y en a peu.

### CUISINE CHINOISE

La mode nous a heureusement fait connaître la merveilleuse cuisine chinoise. « Au Négoce » on vous conseillera et proposera tous les ingrédients, des bouillons aux champignons en passant par les sauces, nécessaires à la réalisation, par le commun des mortels, des mets les plus raffinés du « Céleste empire ». Il y a là de quoi réjouir les palais les plus « blasés » et, pourquoi pas, « épater » vos amis.

Il y aurait encore tellement à dire que nous préférons vous suggérer une visite et une conversation sympathique avec le maître des lieux. Bien que Michel Montandrou ait un but: redonner la joie de la bonne cuisine d'autrefois il n'a rien d'un moine prêcher...

Il a encore moins l'allure du camelot qui veut vendre à tout prix.

### Publireportage NF

PS. - Dans notre supplément illustré du vendredi, « JIV » (Journal illustré du Valais), nous donnerons un menu de Saint-Sylvestre conseillé par M. Montandrou avec les recettes.

Photos réalisées au restaurant des Mayennets, chez Tchet-Chett.



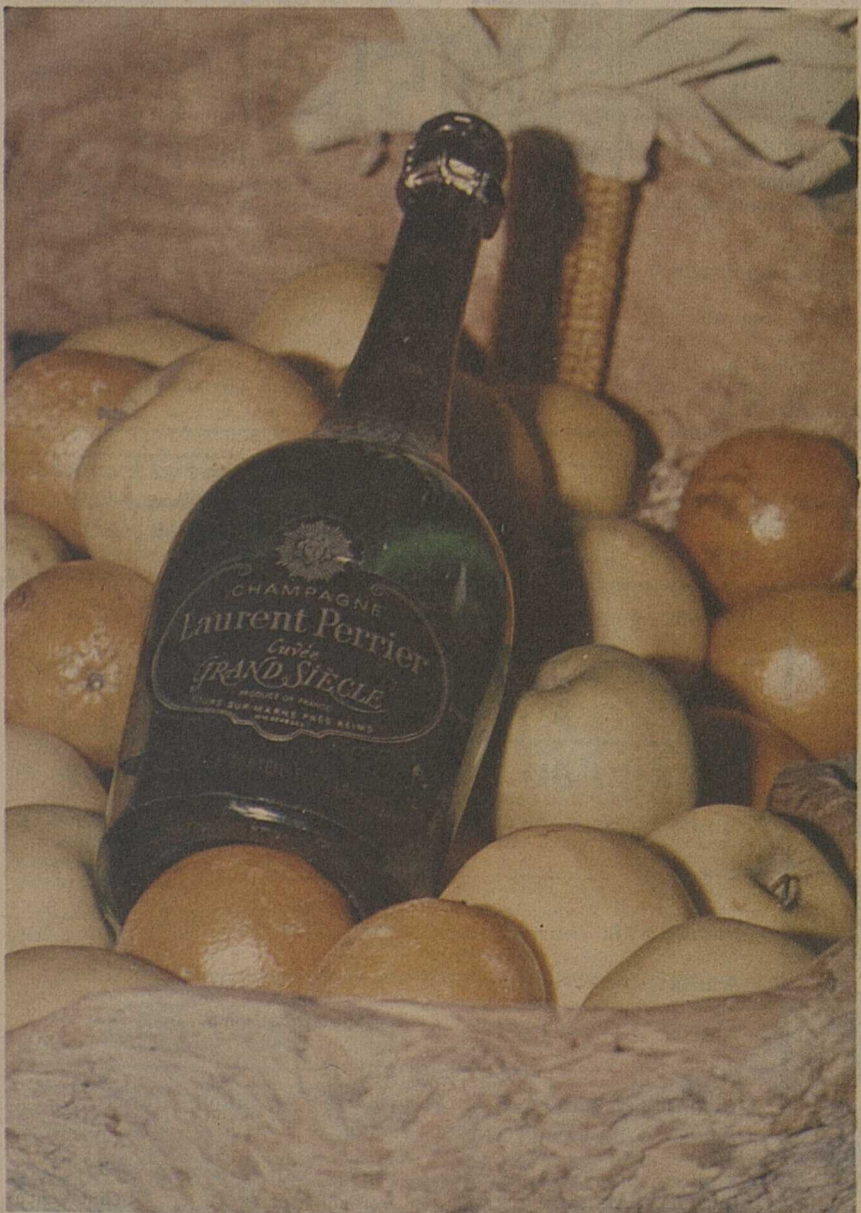
Michel Montandrou, décorera volontiers un plat pour vous: ici, un succulent foie gras truffé, celui qu'on trouve dans les meilleures maisons du monde.



On se nourrit aussi avec les yeux: cette oie superbe contient des rillettes que vous pourrez acheter « au détail ». Une des merveilles de la cave: un délicieux « Baron Philippe »...

Comme si tous les jours c'était fête: des plats déjà cuisinés, auxquels il vous suffira d'ajouter la petite touche finale que vous indiquera M. Montandrou. Ici, des tripes à la mode de Caen et un cassoulet au confit d'oie.

Photos NF





**Hôtel de la Gare  
Saint-Maurice**

**Dîner  
de Saint-Sylvestre  
aux chandelles**

Galantine de foie de volaille  
★  
Soupe de poissons maison  
★  
Caille du pays rôtie sur canapés  
★

Grenadin de veau poêlé  
«Ragoût de chanterelles»  
Perles de Patna Pilaw  
Salade  
★

Fromages assortis  
★

Surprise flambée norvégienne  
★

Fr. 48.-

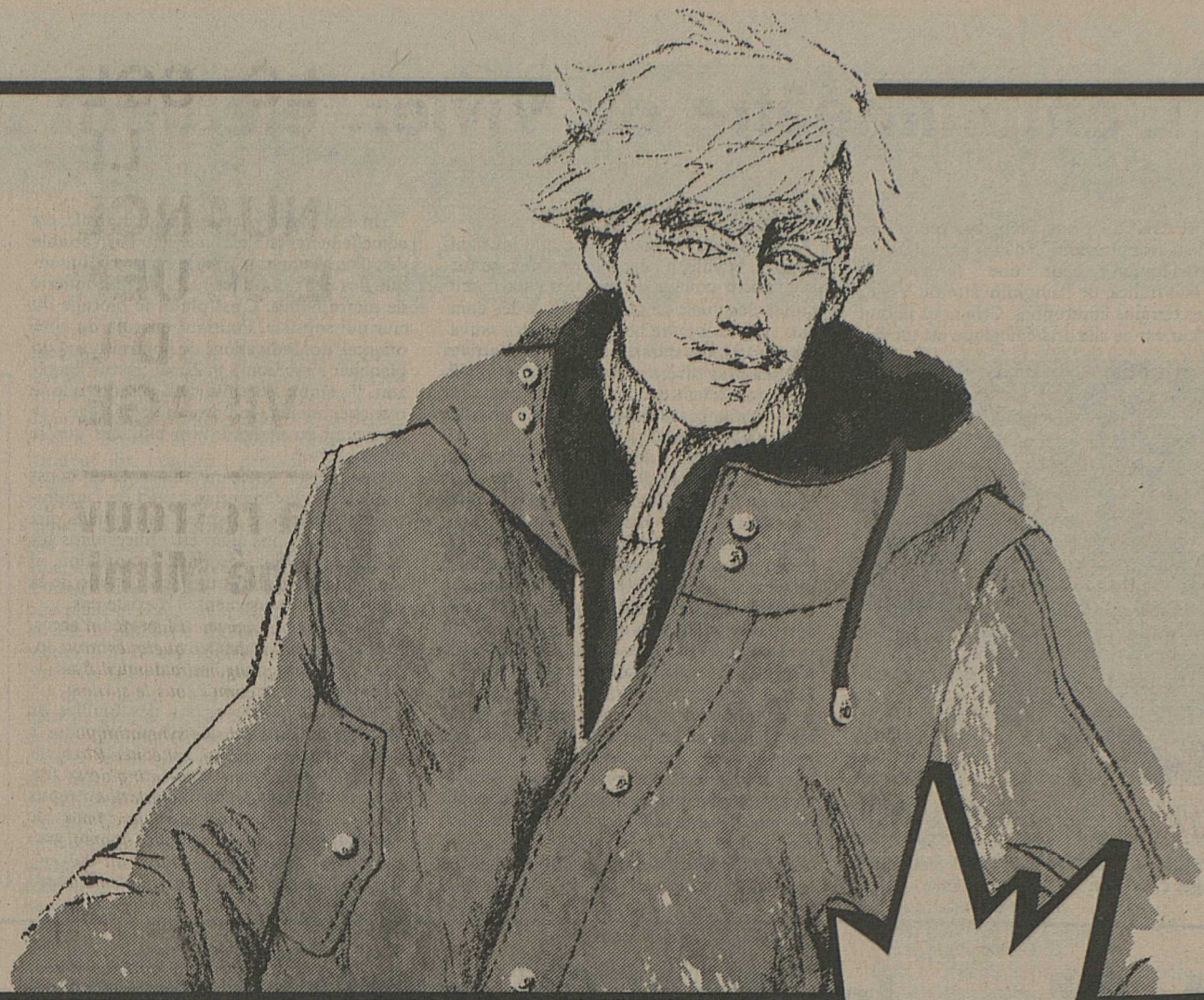
Ambiance - Cotillons - Orchestre  
SOUPE À L'OIGNON

Prière de réserver votre table  
au 025/3 63 60

Jour de l'An  
**MENU DE CIRCONSTANCE**

M. et M<sup>me</sup> Maury présentent à leurs  
fidèles amis et clients leurs meilleurs  
vœux de fin d'année

36-3419



# Reporter Frey: 89.-

**Par monts et par vaux, un  
compagnon inusable!**

Ce manteau résiste à tout (33%  
coton/67% polyester), il est im-  
prégné à l'extérieur, et dedans  
il est chaudement doublé. La  
doublure est amovible. Il est kaki,  
pourvu d'un capuchon. Et tout  
cela pour un prix grâce auquel  
être au chaud n'est plus un luxe  
pour personne: 89.- seulement.



Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ☎ 22 54 92/22 83 22 Vêtements Frey, Sierre, Centre Commercial, ☎ 55 26 50  
Vêtements Frey, Monthey, Centre Commercial, ☎ 4 48 11

**L'Hostellerie 13**  
3958 ST-LEONARD (Valais)  
MOTEL \* RESTAURANT \* CAMPING  
\* PISCINE \*

**Menu**

Foie gras sur toast  
★

Oxtail clair en tasse  
Paillette au parmesan  
★

Quiches lorraines  
Filet de bœuf Wellington  
sauce béarnaise  
Bouquet d'haricots  
Pommes parisiennes  
Salade mimosa  
★

Plat de fromage et  
coupe Saint-Sylvestre  
★

Prix: Fr. 35.-

Prière de réserver  
Tél. 027/31 26 26

**Restaurant AOMC**

Famille Forny-Balet  
**Monthey**

Tél. 025/4 29 98

vous propose son

**menu de Saint-Sylvestre**  
à Fr. 40.-

Le buffet froid riche  
★

Le consommé double au porto  
★

Le sorbet vodka  
★

Le filet de bœuf Sir Wellington  
Les croquettes Parmentier  
Les légumes du jardin  
La salade mimosa  
★

Le vacherin glacé Saint-Sylvestre  
★

A 2 heures soupe à l'oignon  
Vin chaud

Joyeuses fêtes à notre estimée  
clientèle

A vendre pour cause de décès  
**AUX COLLONS - THYON 2000**

**CHALET DE 2 APPARTEMENTS MEUBLÉS**  
en madrier  
Fr. 90 000.- tout de suite  
le solde, soit Fr. 120 000.- en location-vente.  
1030 m<sup>2</sup> de terrain, accès avec voiture, cheminée exté-  
rieure.

Un appartement en duplex au 2<sup>e</sup> étage: 2 chambres à 2  
lits, galetas, vestibule, lavabo.

Au 1<sup>er</sup> étage: 2 chambres à 2 lits, 1 chambre de bains  
avec WC, lavabo, cuisine complètement agencée, une  
véranda, 1 grand séjour avec cheminée, balcon.

Un appartement, rez: séjour avec cuisine incorporée,  
1 douche avec WC, lavabo, 1 chambre à 2 lits, 1 cham-  
bre à 4 lits, chaufferie et réduit.

Offres: tél. 027/22 29 78;  
à partir de 19 h. au 027/22 11 61

**La Grange-au-Soleil**  
Muraz

Les patrons et leurs employés vous  
souhaitent de joyeuses fêtes et vous  
présentent leurs meilleurs vœux pour  
1978

**Saint-Sylvestre 1977:** nous sortons un  
peu de l'ordinaire!  
Votre dynamisme nous pousse à  
créer d'autres liens!  
A partir de 20 heures, vous pouvez  
vous servir à cœur joie de notre  
«**BUFFET CAMPAGNARD**» Fr. 32.-  
(en tenue campagnarde, si vous vou-  
lez !)

Pour tous rens.: tél. 025/4 21 83  
36-100747

MEUBLES  
**PIERI** AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble  
Douane, transport et livraison à domicile à  
notre charge

2 magasins au centre de la ville  
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289  
(au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)  
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312  
(près de la place E.-Chanoux)  
1 grande exposition:  
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste  
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

**PUBLICITAS** art et technique  
de l'annonce  
bien pensée

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous  
pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle  
s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année  
nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangi-  
ble.

**Le premier quotidien  
du Valais vous offre**

● les plus belles images  
en couleurs du Valais

● tous les sports, tous  
les sportifs de chez nous

● la réflexion  
non la sensation

● le courage d'une expres-  
sion non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**Fr. 112.-**

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du  
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie,  
1951 Sion.  
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un  
mois avant l'échéance.



## Le complexe touristique des Esserts va-t-il devenir une réalité ?

MARTIGNY. - Les Esserts, c'est une vaste région se trouvant au nord de la frontière franco-suisse, entre le col de Balme et Châtelard.

Domaine skiable prestigieux qu'on parle d'équiper depuis une dizaine d'années déjà. Des études préliminaires ont été faites ; on les a poussées plus loin encore pour pouvoir déposer une demande officielle auprès des autorités fédérales.

Or, nous apprenions hier que, grâce à l'intervention du conseiller d'Etat et aux Etats Guy Genoud, l'autorisation tant attendue aurait été donnée verbalement.

Attendons pour le confirmer qu'une

lettre soit parvenue à la commune de Trient.

Une somme de 40 millions de francs suisses serait à disposition dans une banque de Zurich pour permettre le démarrage d'une première étape sur une surface de 70 hectares (700 000 mètres carrés).

Cette première étape concernerait uniquement des moyens de remontées mécaniques dont un téléphérique au départ de Châtelard et une route desservant en même temps la région des Jeurs.

En bref : du ski sans frontière entre la haute vallée de l'Arve et celle du Trient.

## Important changement de structures chez Orgamol SA

### Les syndicalistes ne peuvent que se réjouir

Nous avons exposé, dans notre édition de vendredi dernier, le plan social annoncé par Orgamol SA en mai dernier, et qui deviendra effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier. Au terme de ce plan, le personnel de l'entreprise - dirigée par M. François Molnar - détient actuellement 91 % des actions de la maison. Aussi souhaitons-nous, dans une note de la rédaction, que les syndicats auraient à cœur de prendre position sur ce fondamental changement de structures et de manifester leur satisfaction. C'est chose faite aujourd'hui, avec la lettre que nous fait parvenir M. Pierre Elsig, secrétaire de la section de Martigny de la Fédération suisse des travailleurs sur métaux et horlogers (FTMH), que nous publions ci-dessous :

Monsieur le rédacteur,

Nous avons lu avec intérêt l'article concernant l'entreprise Orgamol à Evionnaz ainsi que les notes de la rédaction.

Vous attendez une prise de position syndicale concernant ce plan social ?

Les syndicalistes, dont je fais partie, ne peuvent que se réjouir des initiatives prises par certains employeurs, animés par un sens profond et sincère des réalités sociales, économiques et humaines, dans la conduite de leurs entreprises.

Ils ont compris que les travailleurs, dans leur grande majorité, ne demandent que d'être associés aux responsabilités et ceci à tous les échelons de l'entreprise.

Ils ont, également, saisi que les travailleurs sont prêts à comprendre les éventuelles difficultés qui peuvent se présenter, dans la mesure où il leur a été donné la possibilité de connaître tout au long des années la véritable situation économique et qu'ils ont pu s'exprimer à ce sujet.

Hélas ! il arrive fréquemment et surtout ces derniers temps - nous sommes placés pour le savoir - que des entreprises en difficultés cherchent des solutions du côté des travailleurs en leur proposant toute sorte de solutions.

Que dire des travailleurs qui attendent toujours depuis bientôt deux ans pour toucher le salaire de plusieurs mois qu'ils avaient, sur de belles promesses de l'employeur, accepté de différer !

Heureusement, ce sont des cas isolés mais qui frappent durement les travailleurs et leurs familles. Devons-nous les passer sous silence ?

Les travailleurs, à travers leur organisation syndicale, font un travail extraordinaire pour la compréhension des problèmes posés. Preuve en sont les innombrables négociations dans les commissions paritaires et également dans les entreprises, qui débouchent, sauf cas exceptionnel, toujours sur une entente, malgré des affrontements qui peuvent, parfois, être durs.

Monsieur le rédacteur, vous conviendrez certainement, qu'il reste beaucoup à faire pour qu'il y ait toujours plus de justice, plus de prise de responsabilité à tous les niveaux et c'est dans ce sens que nous accueillons favorablement, en tant que travailleur et syndicaliste, toutes initiatives, comme celle

d'Orgamol, facteurs d'un monde plus juste et plus humain.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Pierre Elsig  
Secrétaire FTMH, Martigny

## LORSQUE LES NUANCES SE JOUENT D'UN VISAGE...

### On a retrouvé l'abbé Mimi...

FULLY. - On apprenait hier qu'on était sans nouvelles, depuis quelques jours à Fully, d'un septuagénaire domicilié dans la commune et connu sous le surnom de l'abbé Mimi.

La disparition de ce sympathique original - de son vrai nom Léonce Biollaz, né à Chamoson en 1905 - a inquiété une bonne partie de la population, bien qu'on ne lui connaisse aucune famille.

Or après enquête, nous apprenions hier soir que l'abbé Mimi avait été retrouvé. Il se trouve tout simplement au home La Providence, à Montagnier, sans d'ailleurs que l'on sache très bien comment il y a atterri.

Tout est donc bien qui finit bien, d'autant plus que l'abbé Mimi, nous dit-on, se trouve fort bien dans sa nouvelle résidence.

### Fully : une digue controversée

FULLY. - On a érigé, à la hauteur de Tassonnère, une digue en béton qui devrait stopper les éboulements. Or, des propriétaires prétendent qu'elle ne sert à rien et que les matériaux descendant de la montagne ne sont que déviés dans une autre direction. Au point d'ailleurs de causer des dégâts aux vignes, situées en contrebas. Qu'en pensent les édiles ?



Douceur d'une physiologie où transparait un brin de mélancolie ! Résignation au travers d'une époque abhorrée ou tout simplement sérénité dans un monde mouvementé ? N'est-ce pas plutôt : regrets d'une saison écoulée...

Photo Jean-Daniel Rudaz

## Du bord du lac à Saint-Maurice

# Trois mois au conseil communal de Collombey-Muraz

COLLOMBEY-MURAZ. - Durant le 4<sup>e</sup> trimestre de 1977, le conseil communal de Collombey-Muraz a délivré des autorisations à :

- M. Michel Donnet, domicilié à Monthey, pour la construction d'une villa, à Muraz au lieu dit Suchaux ;
- M. Jean-Marc de Lavallaz, pour l'aménagement de deux silos à fourrages à Collombey, au lieu dit le Verger ;

- M. Claude Donnet, pour la construction d'une villa, à Collombey, au lieu dit Vervoz ;
- l'entreprise Cotram SA, pour l'agrandissement d'une halle industrielle à Collombey-le-Grand au lieu dit Reutet ;
- M. Conrad Rudolf, pour la transformation et la rénovation d'un immeuble, à Collombey au lieu dit Quartier de l'Est ;
- M. Bernard Châtelet, pour l'agrandissement et la transformation d'une maison-

- nette de jardin à Collombey, au lieu dit Saint-Gervais ;
- MM. François Cardis & consorts, pour agrandir une annexe au café Central à Collombey, au lieu dit Quartier du Centre ;
- M<sup>me</sup> Thérèse Tena, pour l'aménagement d'un garage préfabriqué à Collombey, au lieu dit Guinchet ;
- M. André Wehrli, pour la construction d'un bûcher à Muraz, au lieu dit Tésot.

Le conseil communal a par ailleurs décidé la mise en soumission des travaux suivants :

- collecteur d'égouts dans le secteur « Collombey-le-Grand - STEP » ;
- collecteur d'égouts provisoire à Muraz, rue des Condémines - rue de la Raffinerie. Début des travaux en janvier-février 1978.

L'Exécutif a également :

- décidé la pose d'une conduite d'eau potable sur le tronçon « Collombey, la Fin - Collombey-le-Grand » ;
- envisagé la pose de l'éclairage à Collombey : halte CFF - bâtiment Roland Chervaz ;
- exproprié à M. Umberto Mottola une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> de terrain pour l'amélioration du chemin d'accès au Petit-Paradis ;
- renoncé à l'acquisition de la parcelle N° 2188 d'une surface de 16 261 m<sup>2</sup> à Muraz au lieu dit Indivis, suivant la requête de la paroisse de Muraz ;
- proposé à la Raffinerie du Sud-Ouest SA la participation financière à la construction et à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées à 1 685 000 francs ;
- approuvé le projet de budget 1978 établi par la commission des finances ;

- refusé la modification du plan de zones aux Neyres au lieu dit Charbonailles. Le plan des zones du hameau des Neyres a été approuvé par l'assemblée primaire le 19 mai 1975 et homologué par le Conseil d'Etat le 18 juin 1975 ;

- décidé le transfert de la patente du café-restaurant des Iles à Collombey-le-Grand au nom de M<sup>me</sup> Juliane Plaschy ;

- préavisé l'adjudication des travaux de construction de la STEP, second œuvre, 2<sup>e</sup> tranche : peinture Gérard Vuadens, Collombey ; huisserie métallique, serrurerie et vitrerie : Roland Chervaz & Cie, Monthey ;

- approuvé les statuts du centre médico-social région de Monthey ;

- renoncé à l'installation du chauffage central à la maison du village à Muraz, pour l'instant ;

- décidé des traitements de MM. Antoine Lattin, Léon Gavillet, et Gérard Parvex, dans le cadre de la réorganisation du bureau intervenu en juin 1977 ;

- pris connaissance des recherches effectuées par le département d'anthropologie de l'université de Genève dans le secteur de Châble-Croix. Ces sondages ont permis de découvrir un abri sous-roche possédant au moins trois niveaux archéologiques mésolithiques remontant probablement à la période boréale vers 5500-6200 avant Jésus-Christ ;

- accordé au mouvement scout de la commune l'autorisation de poser une baraque de chantier à proximité du dépôt communal des travaux publics, au lieu dit Vers-le-Stand ;

- approuvé le programme du cartel des sociétés pour les manifestations d'été 1978.

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Le bon peuple dit halte à la hausse des coûts hospitaliers

Le *Nouveliste* du jeudi 22 décembre a bien voulu, par la voix de son journaliste représentant du district de Monthey, nous donner le compte rendu du budget 1978 de l'hôpital de Monthey. On y apprend qu'une augmentation de 6 francs par jour sera appliquée pour chaque patient en 1978 afin de faire face à la balance des dépenses. Cette escalade se répercute automatiquement sur l'assuré aux caisses-maladie qui n'arrivent plus, elles, à supporter les charges qui leur incombent - et on les comprend.

Des abus dans la multiplicité des examens de laboratoire, de radiographie sont certains : le service de médecine est bien celui qui rapporte le plus à l'hôpital (il faut plus de temps pour trouver la maladie pernicieuse d'un patient que pour lui enlever l'appendice avec dix jours d'hospitalisation sans complications).

Nous avons donc, pour ce faire, des chirurgiens, des médecins, des spécialistes attachés à l'année à nos hôpitaux. Il faut justifier leur présence, donc leur salaire, en multipliant les examens des malades. Pour ces examens, il faut un matériel adéquat, qui coûte cher. Les médecins sont fort exigeants sur ce point ; comme sur la présence d'un nombreux personnel soignant : aides médicales, infirmières, personnel de maison, personnel de bureau.

Vous dites que la gériatrie est un service déficitaire parce que la pension coûte 50 francs de moins que dans les autres services. Mais vous avez des malades en gériatrie qui restent chez vous un an, deux ans, une occupation de lit assurée dont vous ne devriez pas vous plaindre. Ces gens du troisième et du quatrième âge dont on parle

tant tous les jours, ce serait un comble de leur faire payer le tarif normal, pour entretenir leur cerveau endormi et les faire survivre malgré eux. La sonde, les langes viennent au secours de leur personnel soignant. Non, vraiment, on commence à exagérer sur les tarifs dans les hôpitaux, qui vont, si cela continue, à la faillite certaine.

Nous, les pigeons, on va commencer à se rebiffer d'être des cobayes. Revenir au bon vieux temps, ramener le médecin (en médecine générale) voir son malade à la maison, prendre ses tisanes à la place de pilules et ne se servir de l'hôpital qu'en cas d'absolue nécessité.

Quant à la guerre des médecins, elle a toujours existé : si les Dr Nebel, Otten et tant d'autres sont loin de Monthey, ce n'est pas sans raison. Et pourtant, à cette époque-là, l'hôpital était ouvert à tous les médecins du district. Maintenant, c'est fermé. Et il n'y a pas grande amélioration puisque ce sont les médecins qui font la loi et expriment leurs exigences.

Quant au malade, il ne demande pas qu'on lui change son lit chaque jour ni que sa pension soit aussi bonne qu'à l'hôtel : il demande à guérir ou à mourir paisiblement à prix normal.

Sur ce point, je rallie le journaliste P.C. qui doute aussi de la conception de la médecine moderne au coût trop élevé, appuyé par la majorité du peuple que nous sommes.

P.S. - Tant au CHUV à Lausanne qu'au nouvel hôpital de Sion, que de millions vont s'engloutir au nom de la médecine, si on ne met pas le holà.

N.P.R.

## TRIBUNE DU LECTEUR

### A propos d'Oradour-sur-Glane

Messieurs,

En parcourant votre article du 22 décembre retraçant l'histoire du village français d'Oradour-sur-Glane, je ne puis m'empêcher d'éprouver une vive émotion.

Etant française, j'ai connu la « drôle de guerre », ayant vécu toute cette période d'occupation à Paris.

Je suis actuellement domiciliée en Suisse mais projette de me rendre un jour à Oradour-sur-Glane.

L'histoire de ce bourg ne m'est pas totalement inconnue, puisque j'ai eu l'occasion de parcourir dernièrement un livre, au titre d'ailleurs évocateur : « Où l'herbe ne pousse plus ».

Je souhaite que l'émotion ressentie à la lecture de votre article soit partagée par un bon nombre de lecteurs.

Merci encore ! Votre reportage était formidable !

Une lectrice

**PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT**





## Adieu à M. Philippe Tavernier Nendard par option

Le NF a rendu hommage à M. Philippe Tavernier, décédé au bel âge de 92 ans. Une si longue vie laisse regrets à des amitiés variées. Le NF a dit son activité de facteur à Sion pendant 33 ans, son amabilité souriante, l'affection et l'estime de ses supérieurs et collègues et de toute la population de Sion.

Mais M. Tavernier laisse un souvenir particulier aux propriétaires et aux premiers estivants des mayens de Haute-Nendaz, qui l'ont connu surtout entre les années 40 et 70. Du chalet de sa femme Lydie il avait fait restaurant et magasin, le premier, je crois, de ces lieux. Ce fut un centre d'accueil des plus appréciés par son allure familiale et amicale simple et digne. Les jeunes gens y faisaient sonner les quilles, les adultes devisaient sous l'ombrage ou dans la salle, autour de raclettes et de fendant servis par M<sup>me</sup> Lydie Tavernier et ses deux filles Marie et Lily; rires et chansons fusaient.

Et il y avait, ô merveille, un téléphone; et Philippe de tracer dans tous les mayens porter des messages!

M. Tavernier se fût agréablement fiché de vous si vous lui aviez donné du « promoteur », ni le titre ni la chose n'étant connus en ce temps-là. N'empêche qu'il fut un pionnier dans le consortium de la laiterie des Rairettes. Mais surtout il fut - et on l'appelait volontiers - le « vicair » ou le « sacristain » de la chapelle des Rairettes, nouvellement construite, dédiée à Notre-Dame de l'As-

somption, illustrée dans une œuvre due au pinceau du peintre Cini. La paroisse ne pouvant fournir un desservant, c'est M. Tavernier qui s'occupait de faire venir un prêtre les dimanches et fêtes et de l'héberger gratis, bien entendu. Sans compter les innombrables services rendus à ce sanctuaire, il le dota d'une belle table de communion en fer forgé, en souvenir de Berthe, sa fille qu'il eut la douleur de perdre à l'âge de 18 ans. Dans tous ses rapports avec les gens, M. Tavernier mettait une âme, une vie, une joie. Inoubliable.

Les fidèles et tous les hôtes des mayens de Haute-Nendaz, nombreux à ses funérailles, le gardent dans leur cœur, et son souvenir, là-haut, a mérité de ne pas disparaître.

mm

## Le Suisse consomme 68,6 litres de bière par an

SION. - Pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1976 au 30 septembre 1977, il a été vendu 4 033 127 hl. de bière par les brasseries suisses. Pour la même période la Brasserie valaisanne a vendu 72 402 hl de bière.

La consommation de bière pour la période 1975/1976 a été de 70,9 litres par habitant. Cette consommation a baissé à 68,6 litres de bière pour la période 1976/1977.

Le recul des ventes des brasseries suisses en 1976/1977 a été de 4,9% et de 0,3% seulement pour la Brasserie valaisanne.

# Les antennes de l'amitié Amitiés sans frontières À L'ÉCOUTE DU MONDE

Qui, parmi les auditeurs de radio que nous sommes, n'a pas, un jour ou l'autre, en cherchant sur son transistor le programme désiré, surpris des émissions étranges, remplies de borborygmes, de voix inintelligibles ou de signaux curieux? On pense alors d'emblée à une défectuosité de son appareil, qui pourtant n'y est pour rien. Car ce sont les radios amateurs qui, dans ce vaste domaine des ondes courtes, se frayent un chemin pour entrer en contact avec d'autres radios amateurs dispersés dans le monde entier.

Grâce à une technique et un savoir-faire acquis le plus souvent de manière autodidacte, le radio amateur pourra recevoir des messages et des signaux qui, pour la plupart d'entre nous, paraissent inaudibles. Quel plaisir d'entendre au travers des grésillements et des parasites, une voix amie provenant d'un autre continent! Une voix qui appelle, une personne qui partage la même passion: celle des télécommunications. Quel plaisir aussi de pouvoir cultiver une amitié que les préoccupations quotidiennes nous font négliger! C'est le radio-amateurisme.

Au début de l'ère de la radio, c'est-à-dire vers les années 1920, même le simple auditeur devait avoir des connaissances techniques, pour capter les rares émissions. Il devait faire preuve autant de patience que d'ingéniosité. Il en est heureusement plus de même aujourd'hui. La modulation de fréquence, les chaînes haute fidélité et la transmission par réseau urbain ont rendu notre réception confortable et d'excellente qualité.

Le radio amateur a conservé, quant à lui, ces habitudes des premières écoutes: il recherche l'exploit et a fait progresser la technique des transmissions radio plus

d'une fois. Vous le trouverez sur le toit d'un bâtiment, se débattant avec des câbles, des tubes et des fils. Vous le trouverez aussi à 2 heures du matin, devant son récepteur, prêt à entrer en communication avec la station d'Australie, avec laquelle il a un rendez-vous (aux antipodes c'est 14 heures!). Chaque pays contacté constitue pour lui une victoire: la victoire engendrée par l'obstination, la patience et la persévérance, sans oublier les qualités techniques.

« Mais de quoi parlez-vous? », nous demande-t-on souvent. Quelle conversation peut-on avoir avec des confrères reliés par ce conducteur ténu que sont les ondes radio? Les communications se limitent à des questions techniques, des renseignements météorologiques, des informations sur la propagation des ondes et enfin, les salutations d'usage. Pour le radio amateur, le contenu du message importe moins que la preuve qu'il est possible de communiquer. Il est pourtant de nombreuses circonstances qui font du radio amateur un auxiliaire précieux. Combien de pays n'ont-ils pas eu recours à leurs services lors de graves catastrophes? Combien de fois des médicaments n'ont-ils pas été acheminés à temps grâce au concours du réseau

mondial de radios amateurs? Il s'agit ici de cas exceptionnels, certes, qui se produisent lorsque les télécommunications officielles sont hors service ou dépassées.

Le radio amateur s'instruit continuellement, construit lui-même ses appareils, découvre. Ses expériences touchent à tous les domaines de la transmissions de signaux, d'images et de sons. Il dispose de ses propres satellites artificiels de télécommunications. Même la Lune lui sert de réflecteur pour ses ondes radio. L'ingéniosité et la persévérance prennent le pas sur l'idéologie et les moyens financiers. Le radio-amateurisme c'est aussi un réservoir de techniciens qui, par leur formation autodidacte contribuent à élever le niveau technique des transmissions sans qu'il en coûte le moindre centime à nos gouvernements. La science est basée sur les observations. Plus elles sont nombreuses, plus la connaissance pourra progresser. Près d'un million de radios amateurs prennent des notes, tracent des graphiques, relèvent des données techniques. Leurs efforts mis en commun ont une portée incontestable sur les progrès de la transmission radio. Quel organisme, fût-il privé ou public, pourrait s'offrir de tels moyens et autant de personnel!

Comment devient-on radio amateur? Il ne suffit pas « d'aimer la radio ». Pour obtenir l'autorisation de faire des expérimentations dans le domaine de la radio, un certain nombre de conditions doivent être remplies. L'émission de paroles, d'images et de signaux étant le monopole de la Confédération, une concession doit être demandée aux PTT. Là de nouveau, des conditions à remplir. Il faut justifier de connaissances techniques par un examen qui autorisera ou non le candidat à exploiter des installations radio. Les exigences fixées par l'autorité concédante s'appuient sur les recommandations de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Les connaissances requises demandent un travail personnel, souvent de longue haleine, parfois fastidieux, mais combien enrichissant. Le fait de pouvoir pratiquer un « hobby » technique qui n'exclue pas, bien au contraire, une amitié sans frontières, en vaut bien la peine!

Vy 73 and 88  
Union suisse des amateurs  
d'ondes courtes  
section valaisanne

## GASTRONOMIE

### Restaurant Le Chalet Binii-Savièse

M. et M<sup>me</sup> Roten et leur personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau

### Soirée de Saint-Sylvestre

Menu - Danse - Cotillons

### Le jour de l'an Menu de circonstance

Réservez votre table  
au 027/22 63 17

### Fermeture annuelle du 4 au 25 janvier 1978

36-1218

\*\*\*\*\*

**Motel La Prairie**  
1933 Sembrancher  
Tél. 026/8 82 06

**Menu de Saint-Sylvestre**  
Fr. 35.-

Roulade Argenteuil  
et ses salades

★  
Consommé à la moëlle

★  
Carré de veau forestière  
Gratin dauphinois  
Bouquetière de légumes

★  
Surprise La Prairie

★  
Mignardises

★  
Cotillons et musique  
avec le Duo Glauser

★  
Prière de réserver vos tables  
36-3468

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**HOTEL-RESTAURANT**  
*Terminus*  
SIERRE

**Saint-Sylvestre 1977**

**Dîner aux chandelles**  
servi à 20 h. 30

Le pâté au foie gras de Strasbourg  
La salade russe  
Le bouquet Argenteuil

Le consommé double  
au vieil armagnac

Le filet de bœuf à la broche  
La sauce morilles  
Les pommes Amandine  
La farandole de légumes

La bombe glacée hawaïenne

Avec, comme l'année dernière  
l'orchestre **The Regys**  
(5 musiciens), sa formidable  
ambiance et sa musique  
pour tous les goûts  
et tous les âges

Fr. 45.-  
(tout compris: dîner, danse  
cotillons)

Prière de réserver votre table  
Tél. 55 04 95  
L'établissement est réservé  
aux dîneurs  
André Oggier

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**31 décembre**  
**1977**

**Dîner de gala  
de Saint-Sylvestre**

**Café-restaurant  
de l'Hôtel-de-Ville**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1920 Martigny  
☎ 026/2 21 04

**Menu**

La galantine de perdreaux  
au poivre vert

★  
Le consommé double célestine

★  
Le feuilleté de moules aux petits  
légumes

★  
Les noisettes de veau au Brouilly  
Les cardons à la moëlle  
La tomate à la persillade  
Les pommes mascottes

★  
Le délice de poire « Alice »

★  
Les friandises au beurre

★

Fr. 48.-

Orchestre - Cotillons - Ambiance  
36-1309

\*\*\*\*\*

## Mémento de la station d'Anzère

ANZÈRE. - Les prochaines manifestations à Anzère seront les suivantes :

28 décembre 1977: dès 17 heures, distribution du vin chaud aux hôtes sur la place du village, suivie de la traditionnelle descente aux flambeaux de l'ESS à 19 heures.

28-29 décembre: coupe de Noël du Curling-Club d'Anzère.

31 décembre 1977: coupe des hôtes d'Anzère, sous forme d'un slalom géant se déroulant en une manche sur la piste de Turin.

1<sup>er</sup> janvier 1978: concert-apéritif sur la place du village.

4 janvier 1978: démonstration par l'Ecole suisse de ski, vers la patinoire.

**Rest. de la Côte**  
Corin / Sierre

Pour bien finir 1977  
Pour bien débiter 1978

nous vous convions pour la

**Saint-Sylvestre**  
à notre  
**SOIREE GASTRONOMIQUE**

\* Menu à choix selon notre grande carte, sans supplément de prix ou suggestions. Le patron M. Burquet vous propose « sa gastronomie »

A 24 heures ou 0 heure la coupe de champagne du patron  
Réservation 027/55 13 51  
36-1252

**Rest. de la Côte**  
Corin / Sierre

**Hôtel Bellevue**  
Venthône

**Menu du 31 décembre 1977**

Mousse de volaille garnie à la russe

★  
Consommé double royal

★  
Cœur de charolais sur grill, sauce morilles  
Jardinière de légumes au beurre  
Pommes parisiennes

★  
Salade Trévisa

★  
Plateau de fromages

★  
Tourte St-Honoré glacée  
au Grand Marnier

Menu à Fr. 38.-  
Soirée animée par le Quartett  
**EL GRINGO**

A partir de 2 heures, soupe à l'oignon

Veillez réserver votre table  
au 027/55 11 75  
La famille Emery-Oertel souhaite à ses clients et amis une bonne année  
36-1357

\*\*\*\*\*

**Buffet de la Gare**  
Sion

vous présente ses meilleurs vœux  
pour l'an nouveau

**Menu**  
**Saint-Sylvestre 1977**

Le foie gras de Strasbourg  
à la gelée au porto

★  
Les filets de sole Marguery

★  
Le consommé tortue claire  
Paillettes dorées

★  
Le tournedos grillé  
Forêt noire

★  
Les pommes croquettes

★  
Le bouquet de légumes au beurre  
La salade mimosa

★  
Le parfait glacé Saint-Sylvestre  
Les friandises

★  
Menu complet Fr. 45.-

★  
Réservez vos tables  
au 027/22 17 03 - 04  
36-1205

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Menu de Saint-Sylvestre**  
Restaurant

**CAVES**  
**DE**  
**TOUS-VENTS**

**AU COEUR DU VIEUX SION**

Menu à Fr. 69.-

Foie gras de canard naturel

★  
Consommé aux truffes

★  
Ragoût de turbotin

★  
Sorbet au champagne

★  
Canard au Brouilly  
avec des garnitures

★  
Le gâteau « Bonne Année »

★  
Animation discothèque

★  
Réservez votre table  
au 027/22 46 84

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**Restaurant**  
**de l'Union**  
à Savièse

**Saint-Sylvestre**  
Souper aux chandelles

**Menu à Fr. 45.-**  
Terrine du chef  
Julienne de céleris

★  
Barquette au ris de veau

★  
Consommé aux profiterolles

★  
Longe de veau braisée

★  
Médailon de bœuf aux chanterelles

★  
Bouquet de légumes au beurre  
Pommes parisiennes  
Salade mélé mimosa

★  
Vacherin glacé « Porte bonheur »  
Friandises

★  
Danse et cotillons avec l'orchestre  
« Cosmos »

★  
Dès 2 heures, soupe à l'oignon  
Pour réservation  
tél. 027/22 13 47  
Famille Roten

\*\*\*\*\*

**DANCING-BAR**  
**Legation**  
SION-SION

**Saint-Sylvestre**  
dans l'ambiance

\*\*\*\*\*

Orchestre  
**« Yes Or No »**  
avec son grand show  
humoristique

**« SANDRA »** danseuse  
orientale

Sangria, croque-monsieur, cotillons  
Soirées de samedi et dimanche jusqu'à 4 heures ENTREE Fr. 5.-

**PUBLICITAS**

**21 21 11**



# 130 participants au sixième tournoi d'échecs de Noël à Sion



SION. - Pour la sixième année consécutive, le Club d'échecs de Sion, sous le patronage du Centre MMM, organise le tournoi de Noël d'échecs, ouvert aux cadets et aux juniors de toute la Suisse.

La participation a augmenté année après année :

1972 : 30 participants ; 1973 : 36 ; 1974 : 38 ; 1975 : 36 ; 1976 : 100 ; 1977 : 130.

M. Félix Carruzzo, président de Sion, dans le carnet édité pour la circonstance, souhaite ainsi la bienvenue :

« Depuis ce duel mémorable de Reykjavic qui vit s'affronter Bobby Fischer et Boris Spassky en des empoignades homériques, les échecs sont devenus le jeu vedette. Tant mieux !

Aucune occupation de loisir n'est aussi

féconde, ne demande tant à la réflexion et à l'imagination, en suscite tant de froides passions, ni de lyriques calculs. C'est l'aristocratie du délassement, la sublimation de la pensée gratuite : toutes les forces de l'homme tendues vers rien.

« Je suis heureux de cet engouement pour une discipline cérébrale plus que musculaire et me réjouis de voir le succès que remporte régulièrement le tournoi d'échecs de Noël organisé par le Club d'échecs de Sion. Qu'il en soit de même cette année. »

Hier matin, M. Gérard Grand, président du comité d'organisation, entouré de ses dévoués collègues, a ouvert officiellement ce 6<sup>e</sup> tournoi de Noël d'échecs, en souhaitant la plus cordiale des bienvenues aux participants, plus particulièrement à ceux venant

de Zurich, Olten, Bienne, Berne, Genève, etc. Puis le départ a été donné pour la première ronde, aussi bien aux cadets qu'aux juniors.

## Programme pour la journée de mercredi

Aujourd'hui, à la salle de Saint-Guérin, il est prévu :

8 h. 30 : 5<sup>e</sup> ronde ; 10 h. 15 : 6<sup>e</sup> ronde ; 13 h. 30 : 7<sup>e</sup> ronde ; 16 heures : distribution des prix.

## De Pont-Saint-Martin au Petit-Saint-Bernard

# L'avenir culturel de la vallée d'Aoste

La vallée d'Aoste est en train de vivre un temps fort de son histoire culturelle et sociale. Son avenir et sa vie dépendent des solutions qu'elle saura trouver aux très graves difficultés qui l'assaillent.

L'existence juridique ne suffit pas à rendre effective la présence d'un peuple, d'une civilisation, et ne garantit pas la survie d'une ethnie qui doit survivre, rayonner culturellement, faire accepter l'originalité de ses productions culturelles et ses structures sociales. Elle doit pouvoir se défendre valablement contre les éventuels diktats culturels qui pourraient l'ébranler dans ses fondements. Elle doit pouvoir s'adapter d'une façon optimale aux changements en s'accommodant à ceux-ci, sans pour autant perdre ce qui constitue son essence. On le voit bien dans nos sociétés industrielles occidentales, un tel rejet est parfois une gageure et nombre d'ethnies ont succombé de ne pouvoir lutter contre des structures politiques et économiques qui tendent à tout centraliser, à tout normaliser.

### UN GÉNOCIDE CULTUREL

La vallée d'Aoste n'aurait-elle plus d'existence juridique ? La réalité culturelle valdotaine ne serait-elle qu'une illusion ? Ne sommes-nous pas en train d'assister à un génocide culturel par assimilation ?

Après une forte vague d'émigration on a assisté depuis quarante ans à une immigration très forte en vallée d'Aoste. Cette immigration a eu pour corollaire l'italianisation de la vallée. Les habitants ont peu à peu abandonné les langues dans lesquelles ils avaient toujours, jusque là, exprimé leur culture. Ne pouvant plus exprimer son génie à travers ses langues (franco-provençal, français), l'ethnie valdotaine a sombré peu à peu dans un fatalisme résigné. Cette ethnie est en train de se faire assimiler et de ce fait, disparaître, si rien n'intervient pour parer à cet état culturel.

Il sera difficile d'inverser la tendance. La restauration de la culture française dans ce pays ne se fera que si la vallée se donne les moyens économiques et politiques pour l'entreprendre. La restauration passe obligatoirement par une évolution de mentalité. Il faut susciter, et c'est la tâche de la classe politique de ce pays, un changement profond dans les attitudes. Il faut battre en brèche le conservatisme, la tendance à ne se référer qu'au passé.

Un tel changement n'ira pas sans bruits et sans souffrances. Mais il faut bien le comprendre : les sociétés humaines sont en évolution et c'est cette continue évolution qui en font des sociétés « historiques ». La société valdotaine, elle aussi, doit évoluer, selon des modalités qu'elle aura choisies elle-même, si elle ne veut pas disparaître, ou devenir une des ultimes civilisations alpines qu'on viendra visiter en pullmann-charter

ou en jeep, comme cela se fait pour les peuplades d'Afrique ou d'Asie.

### VERS DES MUTATIONS PROFONDES

Il faut étudier nos traditions, mais ce serait une attitude suicidaire que de vouloir perpétuer des coutumes et des structures sociales qui ne correspondent plus aux structures de nos partenaires économiques. La civilisation agro-pastorale est morte.

Le franco-provençal, langue instrumentale de cette civilisation, n'est plus apte à exprimer les concepts de l'ère de l'information. Les langues évoluent et à chaque étape de leur évolution reflètent un accroissement dans la capacité conceptionnelle des peuples qui parlent ces langues. Le franco-provençal correspond à un moment spécifique de notre histoire. Ce moment a été dépassé et une attitude trop exclusivement traditionnelle ne peut que nuire à la restauration d'une culture franco-provençale dans la vallée.

On le comprend bien, toutes les options nouvelles que nous devons choisir afin de sauver le particularisme valdotain amèneront à des mutations profondes de la vie des gens de ce pays.

C'est pourquoi un large débat est nécessaire autour de ce problème. Il va falloir établir des constats et voir si les Valdotois sont vraiment désireux de sauver ce qui fait leur spécificité. Le rôle de l'émigration est important dans ce débat. L'émigration a toujours été un partenaire de poids dans les affaires de la vallée. Mais son rôle ne saurait être hégémonique. En effet, c'est aux gens qui habitent ce pays que reviennent les décisions. Tous les moyens de l'information doivent être utilisés à cet effet. Ce débat doit devenir la préoccupation primordiale de la classe politique. L'issue de ce débat influence très fortement sur le projet de société que ce pays doit se donner. Sans ce projet, les actions généreuses sont destinées à n'avoir aucun effet par manque de coordination.

### UNE RÉSONANCE INTERNATIONALE

Une des premières actions à entreprendre dans ce domaine, consiste à intéresser les élites culturelles françaises à ce problème. Par leur entremise, ce problème valdotain prendrait une résonance internationale qu'il n'a jamais eue (et que d'autres populations en situation analogue ont su créer, par exemple le Jura, le Québec, etc...).

Notre situation mérite qu'on s'y intéresse. On peut même espérer que notre situation, éclairée par des projecteurs, peut susciter un mouvement d'opinion qui pourrait conduire le gouvernement italien à agir avec plus de délicatesse à notre égard.

Le succès de la restauration de la culture francophone est fonction de la publicité que l'on saura faire autour de la nécessité de celle-ci. A côté de cet aspect, on pourrait en énumérer d'autres sans les approfondir, car ils sont très étroitement liés à l'issue du débat proposé plus haut.

- Susciter une aide culturelle française
- Exiger la reconnaissance des diplômes universitaires obtenus en France, Suisse romande et Belgique.
- Créer des radios libres qui ne s'expriment qu'en français
- Organiser des manifestations culturelles de haut-niveau (festivals de musique, de cinéma) susceptibles d'attirer l'attention sur notre région
- Diffuser massivement la culture française (bibliothèque, théâtre)
- Attirer des équipes de chercheurs de diverses disciplines scientifiques (linguistes, économistes, sociologues).

Après ces quelques constats sur le problème de notre région, il est à souhaiter que des commissions soient fondées, qui approfondiront certaines des propositions énoncées, et les exposeront en haut lieu.

## 25 ANS DU BUREAU DE GÉOMÈTRE ET MENSURATION GROSS A. & LUYET B.

SION. - Le bureau de géomètres et de mensuration : Gross A. et Luyet B. vient de fêter son quart de siècle d'activité à Sion. Le personnel, quelque 20 employés, a été réuni pour partager un repas. A cette occasion le bilan a été fait.

Hormis les travaux de génie civil, le bureau s'est occupé plus spécialement de génie rural : soit la réalisation de remaniements parcellaires dans les communes de Nax, d'Ayent, d'Ayer, de Grimont et de Venthône. Il a participé aux travaux d'aménagement du barrage de Mattmark et à celui du Grand-Emosson.

Le bureau Gross A. et Luyet B. a, d'autre part, réalisé de nombreux travaux spéciaux de topographie et de photogrammétrie, soit en Valais soit en Suisse. Aujourd'hui, comme la plupart des entreprises, le bureau

ressent le contrecoup de la récession économique, mais différents travaux pourront être exécutés dans un proche avenir. Nous félicitons les responsables et le personnel du bureau Gross A. et Luyet B., et leur souhaitons bonne route pour cinquante ans d'activité dans la capitale valaisanne.

## Jean-Marc Thibault à Super-Nendaz

SUPER-NENDAZ. - Durant ces fêtes de fin d'année, le célèbre chansonnier français Jean-Marc Thibault est l'hôte du Super-Nendaz. Il passe quelques jours de vacances « blanches » sur les hauteurs de Nendaz et sera l'un des animateurs de la soirée du réveillon de Saint-Sylvestre aux résidences « Rosablanc ». Accompagné de sa famille, il apprécie fort notre région, malgré le temps maussade de ces derniers jours.

Nul doute que l'ambiance la plus sympathique régnera dans les salons des « Rosablanc » lors de cette fête de l'an nouveau.

## Un cours de samaritains à Sion

SION. - La section des samaritains « Des Deux Collines » à Sion, informe la population, qu'un cours de samaritains, d'une durée de 30 heures sera organisé, dès le mercredi 11 janvier 1978, au centre du feu et la protection civile à Platta.

Ce cours se donnera les lundi et mercredi de 20 à 22 heures.

Les cinq premières leçons de ce cours, soit 10 heures, peuvent être suivies par les élèves-conducteurs, qui pourront recevoir ensuite le certificat de sauveteurs exigé par la loi.

Les inscriptions sont reçues chez M. Michel Vernay, papeterie, tél. 22 55 72 où chez Mme Raymonde Forclaz tél. 22 51 50.

### PAROLE DE CITOYEN



## La carotte

Si par hasard quelqu'un « carotte » en Valais, ça fait un boucan du diable à la une de tous les journaux du Landerneau. Par contre Sodéfic, Epurex, Chiasso et autres trous dans la lune, ça tient quatre lignes dans les faits du jour des mêmes canards. Parce qu'alors, c'est pas chez nous.

Tenez, à propos de carottes. Il paraît qu'il y a un raz de marée dans la superproduction de 1977. Plus on en détruit, plus il en reste et plus il s'en sèmera l'an prochain. Il paraît donc que « ça a eu payé »...

Je fais une suggestion lumineuse : si le fonds de compensation achetait toutes les semences existantes de France et de Navarre pour les détruire, ils sèmeraient quoi, les erragés de la carotte, l'année prochaine ?

Cela coûterait peut-être moins cher que toujours subventionner !

## Une alerte nonagénaire



AYENT. - Mme Mathilde Riand, veuve de François, vient de fêter ses nonante ans entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils. Sa santé est excellente ; le tricot occupe ses journées.

Nous lui souhaitons une bonne santé et une bonne route vers le centenaire.

## Les spectacles prévus par le Petitthéâtre de Sion pour 1978

SION. - Durant les deux premières années d'existence, le Petitthéâtre de Sion a accompli un excellent travail.

Pour l'année 1978, les responsables ont prévu les spectacles suivants :

### DANS L'ABONNEMENT

- ① 3-4 février : Le Quatuor à Cinq, chœur.
- ② 16-17-18 février : Jacques ou la Soumission de l'Onesco, mise en scène de Pascal Dayer, jouée par une équipe du Petitthéâtre.
- ③ 2-3 mars : Yvan Labéjof, humoriste.
- ④ 17-18 mars : Le Malentendu, de Camus, mise en scène de Jean-René Dubulluit, avec une équipe du Petitthéâtre.
- ⑤ 21 mars : Lionel Rochemann, humoriste.
- ⑥ 7-8 avril : un spectacle sur les Valaisans, monté par des comédiens québécois séjournant en Valais.

### HORS ABONNEMENT

- ① 19-20-21 janvier : Paroles de femmes, une pièce d'A. Leclerc.

- ② 25 janvier : Marianne Sergent, humoriste.
- ③ 28 janvier : vernissage du peintre M. Humbert (entrée libre).
- ④ 9-10-11 février : Jean-François Panet, chansons.
- ⑤ 23-24-25 février : Pierre Tisserand, chansons.
- ⑥ 9-10-11 mars : Le président, spectacle de café-théâtre.
- ⑦ 28-29 avril : Jean Sommer, chansons.
- ⑧ 20-21-22 avril : La double inconstance, Marivaux.

A des dates non encore fixées, il sera prévu également :

- un spectacle de poésie, écrit et mis en scène par Georges Exquis, musique de Jacky Lager.
- Un spectacle de sketches, par le Cabaret-Chaud 7, de Fribourg.
- Pierre Chastellain, chansons et sarclan, groupe folk.
- Un spectacle d'humour, monté par le groupe Vé-Gé-Zoé.
- Dominique Scheder, chanteur humoriste.

## Nature d'une saison

NAX. - Le chemin montait dans un décor d'arrière-automne à la rencontre de la forêt. Cette grandiose forêt toute d'or et d'ocre, qu'un pinceau de l'école impressionniste avait tracée ; véritable ébauche au seuil d'une toile extraordinaire.

Je tentai de saisir le talent de l'artiste, de bâtir avec cette étrange perspective, de déséquer le volume d'autant de magie, pour la superposer avec la maîtrise de ce grand magicien : la nature.

A l'entrée de la forêt, mon étonnement fut grand de constater que le sol avait déjà été saucé des premières aiguilles de mélèzes. Ici, tout semblait se confondre ; mais malgré tout, les tons larguaient leurs nuances. Cette première dorure automnale malaxée à de l'herbe roussie apportait cette teinte de base, que le soleil dans sa magnificence, ne pouvait confondre avec la faite des arbres, les aspérités des branches, elles qui recelaient encore, des verts tardifs, allant sans doute au-devant de l'échéance de leur temps. Je ne me lassais point d'observer, de me pénétrer de cet art, comme si j'étais un élève du maître, et qu'un jour, je tenterai la copie d'une fresque pareille. Mais tout était si parfait, que ce désir, ce rêve apparaissaient comme démesurés, si ce n'était cette, heureuse possibilité de l'admirer. Tout dans ces moments d'intense émotion ramène l'homme à sa dimension réelle, le ramène à plus d'humilité au-delà de la possibilité d'offrir à ses yeux cette étrange vision de beauté que beaucoup ne saisissent point, si ce n'est d'une manière superficielle et furtive.

Ah ! Tendresse d'une saison que nous chérissons en particulier, d'une saison qui fait de ce Valais, un pays hors du commun ; car cette immensité de plaine, de montagne et de coteau, aspire à se manifester, comme si chaque parcelle de ce pays poussée par un orgueil démesuré, voulait paraître mieux que sa voisine. Paraître comme les belles, conseillées par des couturiers aux fantaisies extravagantes, qui achèvent de faire jouer le plus d'atours possible au bénéfice de leur personne. Ici, est l'orgueil. Du côté nature, rien de tout ça. Seule l'intensité de la beauté, celle parfaite ne pouvant laisser un être sensible, un être indifférent.

Cet être attiré par une multitude d'images, placées dans une pareille abondance, au cours des saisons de la vie. Ce même être pouvant puiser au fond de ce trésor que la Providence a voulu sur votre route.

A l'heure où l'environnement est soumis, est voué à une sorte de déchéance, pour être mal compris, mal connu, maltraité, ne vaudrait-il point la peine de mieux admirer ces fresques naturelles, tenter de forger face à ces merveilles environnantes, un culte à leur égard.

Faire pénétrer autour de nous, spécialement dans la jeunesse, cette étonnante écologie, devant infailliblement nous obliger à être fasciné au mieux par ce qui nous entoure.

Il n'y a pas d'âge pour s'étonner, pas d'âge pour admirer. Pourquoi alors ne pas aider à partager ce que vous avez acquis en observant ?

Marcel Favre

### REDACTION DE SION

Gérard Mabillard  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlain

Gerald Rudaz  
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl,  
1950 Sion



# Grogne et rogne des concessionnaires de taxis stationnés à la gare de Sion

**SION.** - Périodiquement, un élément nouveau vient s'ajouter au dossier, déjà volumineux, se rapportant aux taxis officiels, stationnés à la gare de Sion. Souvent, le mécontentement et les revendications sont dictés par un manque d'occupation et, par voie de conséquence, par un chiffre d'affaires insuffisant pour vivre décemment. Les entreprises de taxis, comme toutes les entreprises, subissent aussi le contre-coup de la récession économique. Hier, nous avons reçu une communication, émanant des taxis officiels stationnés à la gare de Sion, relative au problème suivant :

**L'arrêt :**

**Art. 8:** L'arrêt d'un taxi sur la voie publique n'est autorisé que lorsque le conducteur établit qu'une course lui est commandée. Il doit se faire aux endroits où le stationnement des véhicules est permis. Sa durée est limitée au temps nécessaire à la prise en charge du voyageur, au règlement du prix de la course ou l'attente selon les instructions du client. Cependant l'attente ne peut avoir lieu qu'aux endroits où le stationnement des véhicules automobiles est autorisé.

- Qu'en est-il des dispositions relatives à la défense de stationner, avec taxi même sur une place privée, à moins de 60 mètres d'une place officielle de taxis ?

- En 1969, 3 entreprises de taxis de Sion avaient déposé un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral concernant l'utilisation de places privées par des taxis B, à moins de 60 mètres des places officielles. Le Tribunal fédéral était venu sur place, pour bien étudier la situation et il avait admis qu'on ne peut pas stationner en permanence avec un taxi, sur une place privée, à moins de 60 mètres de la place officielle des taxis. Mais, si un taxi d'une autre région stationne pendant quelques instants sur une place officiellement réservée au stationnement des voitures automobiles, il ne va pas à l'encontre des dispositions en vigueur.

Pour notre part, nous avons reçu, une fois ou l'autre, à notre bureau, les doléances de clients de taxis qui se plaignaient que :

- les taxis séduisants n'assurent pas une permanence durant la nuit
- certaines entreprises refusent d'effectuer de petits déplacements en ville de Sion.

Certainement, une rencontre entre l'autorité et les représentants des taxis officiels permettrait de dialoguer sur le problème posé et de trouver plus facilement des solutions. -gé-

- Existe-t-il un règlement communal sur le service des taxis ?

- La commune de Sion a édicté un règlement sur le service des taxis le 1<sup>er</sup> septembre 1961. L'article 1 précise :

« Nul ne peut exploiter, publiquement, un service de taxis sur le territoire de la commune de Sion sans y être autorisé par le conseil municipal.

**Art. 2** Il y a 2 types d'autorisations :  
● l'autorisation A, avec le permis de stationner sur le domaine public ;  
● l'autorisation B, sans permis de stationner sur le domaine public.

**Art. 3:** La municipalité fixe le nombre d'autorisations de type A en fonction des possibilités de stationnement sur le domaine public, des exigences de la circulation et de la sécurité. Le nombre des autorisations du type B n'est pas limité.

**Stationnement :**  
**Art. 5:** Les bénéficiaires des autorisations de type A ont le droit de faire stationner leurs véhicules aux emplacements spécialement désignés à cet effet par l'autorité municipale. Le stationnement de ces véhicules à des fins commerciales, à tout autre endroit du domaine public est interdit.

**Art. 6:** Les bénéficiaires des autorisations du type B, n'ont pas le droit de faire stationner leurs véhicules sur la voie publique.

« Depuis quelques jours, la clientèle touristique afflue dans les stations du bassin séduisants. Des entreprises de taxis de ces stations touristiques viennent à la gare pour prendre en charge des hôtes. Avec leurs taxis, ils occupent n'importe quelle place de stationnement, même celles réservées aux taxis officiels de la gare et créent ainsi du désordre. D'autre part, certains chauffeurs de taxis vont jusque sur le quai de la gare pour racoler les clients et les transporter ensuite sur le Haut-Plateau, à Super-Nendaz, Thyon 2000, à Evolène et Anzère. Les taxis officiels de la gare de Sion demandent instamment à la police municipale de Sion et à la police cantonale valaisanne de bien vouloir faire respecter l'occupation des emplacements réservés aux taxis officiels de la gare qui payent annuellement une concession de Fr. 500.- Ils demandent également de faire respecter la loi fédérale sur le stationnement des taxis, laquelle précise qu'aucun taxi B ne peut stationner, ni prendre en charge des clients, à moins de 60 mètres d'une place de stationnement officielle de taxis. Les 20 véhicules-taxis de la ville de Sion suffisent amplement pour desservir également les banlieues. Il faut que ces abus cessent afin d'éviter la guerre des taxis. »

Nous avons contacté M. Paul Dayer, commissaire de la police municipale, à qui nous avons demandé :

## Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

### Un beau concert de Noël à l'église catholique de Montana



De gauche à droite : M. Jean Daetwyler, compositeur, M. Bernard Heiniger, organiste, et M. Paul Falentin, trompettiste.

### En bref

**VERCORIN**  
L'assemblée générale ordinaire de la Société de développement de Vercorin se tiendra le vendredi 30 décembre à 19 h. 30 à la salle bourgeoise. Des nominations statutaires figurent notamment à l'ordre du jour de cette rencontre.

**SIERRE**  
Le conseil communal de Sierre a fixé la date de sa réception de Nouvel An. Le 8 janvier a été arrêté à cet effet. Pour l'occasion, le musée des étains, ancienne collection Caloz, sera officiellement inauguré.

**CHANDOLIN**  
La fête des rois se déroulera à Chandolin le 8 janvier prochain selon le programme suivant :  
9 h. 30 : messe  
10 h. 15 - 10 h. 30 : sortie de la messe en cortège, bénédiction des pains, distribution des pains de seigle, verrée de la bourgeoisie  
12 h. 30 : repas, collation

Un nombreux public se rassemblait, lundi soir, à l'église catholique de Montana-Crans pour assister au concert donné en ces lieux pour les temps de Noël.

Paul Falentin, un trompettiste que les habitants de la région sierroise avaient apprécié lors du dernier concert de la Sainte-Géronde, alliait son talent à celui de Bernard Heiniger, à l'orgue.

Premier prix de trompette du Conservatoire national supérieur de Paris, membre de l'orchestre symphonique de Berne, Paul Falentin sait tirer de son instrument les plus fines variations.

Bernard Heiniger, professeur d'orgue au Conservatoire de Bienne, ravit les auditeurs par la précision de son jeu. Kauffmann, Bach, Hook, Daquin, Schubert, Buxtehude et Haendel figuraient au programme de cette soirée.

Les personnes présentes purent, de plus, découvrir une pièce créée par le célèbre compositeur suisse Jean Daetwyler, « Noël des bergers ».

A l'issue du concert, les artistes dédièrent leurs disques.

### Une exposition saugrenue sur le Haut-Plateau

Depuis quelque temps, dans un établissement public du Haut-Plateau, se tient une exposition pour le moins contestable.

Un artiste peintre de Chippis, M. Paul Sierre, s'est allié pour un temps à un photographe, M. Daniel Favre.

Si le premier cité a choisi d'accrocher aux murs ses tableaux habituels, M. Favre a sélectionné une dizaine de créations présentées il y a peu comme : « ses plus récentes photos consacrées au monde des vedettes qu'il est appelé à côtoyer »...

Or, près de la moitié des portraits exposés sont ceux d'un ancien employé de la commune de Sierre, actuellement à la retraite.

Coiffé d'un haut de forme ou d'un képi de police, ce personnage semble être la principale vedette qu'ait côtoyée M. Daniel Favre.

La plaisanterie aurait pu « passer » si le travail consenti s'était révélé digne d'éloge mais il semble bien qu'une qualité essentielle manque au photographe : le talent.

Les présentations de photos ne sont hélas guère courantes mais quand elles atteignent ce niveau, on préfère s'en passer...



Une des « vedettes » côtoyées par Daniel Favre.

### Cours de sauveteurs

La section des samaritains de Sierre organise dès le début 1978 de nouveaux cours de sauveteurs à l'intention des candidats au permis de conduire.

**Dates des cours :**  
le 10 janvier 1978, le 27 janvier 1978, le 14 février 1978, le 2 mars 1978.

Les inscriptions se font chez Mme Bovier tél. 55 41 83, le matin ou le soir entre 19 et 20 heures.

### Cours de samaritain

La section des samaritains de Sierre organise en plus des cours de sauveteurs un cours complet de samaritain (durée 32 heures) à partir du 9 janvier 1978.

**Lieu :** local de la protection civile  
**Heure :** de 20 à 22 heures (le lundi et le jeudi)

**Inscriptions :** lors du premier cours  
Pour tout renseignement tél. 55 56 33.

### Photographier le château de Ravire



Le château de Ravire : un sujet à photographier de nuit

Un grand concours a été organisé en collaboration par M. Etienne Savioz, propriétaire du château de Ravire et par le photo-club de l'ASLEC, à Sierre.

Le thème choisi pour ce concours est celui d'une vue nocturne du château de Ravire avec l'illumination de Noël.

Chaque concurrent pourra présenter une à quatre épreuves originales et inédites. Il devra s'agir de photos en noir et blanc d'un format minimum de 18x24 cm et d'une grandeur maximum de 30 x 40 cm. Les tirages seront déposés au Centre de loisirs et culture ASLEC accompagnés d'un formu-

laire d'inscription - disponible dans tous les magasins spécialisés de Sierre - du lundi 9 janvier au samedi 14 janvier.

La distribution des prix aura lieu dans le cadre du château de Ravire le samedi 21 janvier. Les décisions du jury seront évidemment sans appel. Les œuvres correspondant aux critères d'admission seront jugées en fonction de l'idée, de la valeur artistique et de l'exécution technique.

Des bouteilles de glacier, d'humagne et d'arvine récompenseront les meilleurs photographes.

### Raffaello Mudado expose à Crans



C'est la galerie de l'Etrier à Crans-Montana qui abritera, jusqu'au 8 janvier prochain, l'exposition des œuvres de l'artiste Raffaello Mudado.

Raffaello Mudado est né à Oria di Val-solda (province de Como) le 15 septembre 1915. Son père, qui était un modeste douanier, montra de la compréhension pour les ambitions de son fils et fit tout pour rendre possibles ses études.

Raffaello Mudado fut diplômé Chevalier d'honneur de l'ordre militaire de la Sainte-Brigitte de Suède (1968-1969) à l'Académie des Beaux Arts de Gènes. (Académicien international des arts et sciences de Saint Marc de Naples à vie). Académicien méritant de l'Académie Guglielmo Marconi à Rome.

L'artiste au caractère calme, doux et contemplatif n'a, hélas, pas pu échapper à

la deuxième guerre mondiale, et pour des raisons politiques il a vécu presque tout ce temps chez les moines de Gènes, qui lui ont accordé une hospitalité généreuse. Après une pause il reprit son activité en commençant une nouvelle période artistique de dérivation postcubique, mais c'est seulement en 1954 qu'il commença une pleine et complète participation à l'activité nationale et internationale, qui lui permit de gagner honneurs, prix et bonne critique.

Mudado dresse une voile entre la scène issue de sa vision et le spectateur. Peu de formes nettes, flous étherés, teintes pastélisées, toutes dans les gammes chromatiques du bleu et du vert, caractérisent les toiles du créateur. Par une subtile touche colorée plus vive, du rouge ou de l'orange, Mudado projette son œil vers le spectateur, anime sa composition.

Baigneuses, jeunes femmes sous la douche, paysage ont inspiré l'artiste.

### TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

### Lettre ouverte à M. Jean Armleder Hôtel Richemond, Genève

Cher Monsieur,

Je me réfère à l'article paru dans la Tribune de Genève et daté du 22 courant au sujet de la situation grave des hôteliers de Genève en particulier et de Suisse en général. En effet les inquiétudes vont en grandissant et l'Etat reste impassible et muet...

Aide-toi toi-même et le ciel t'aidera ! Donc c'est aux hôteliers eux-mêmes à prendre des initiatives et que pensez-vous du lancement d'un référendum à l'exemple d'il y a environ 40 ans ou plus, où toute construction d'hôtel était supprimée ? Je ne vois pas d'autres issues et agissons avant qu'il soit vraiment trop tard.

A Genève siège en ce moment une conférence sur l'engagement politique des patrons. Elle n'a rien à faire avec l'hôtellerie, mais je cite une phrase de M. Umberto Agnelli :

Les patrons sont devenus des sujets plus que négligeables, phrase qui est aussi applicable aux patrons suisses des hôtels.

Dites-moi, de quoi on parle dans les journaux, dans les revues hôtelières et de quelle situation on s'inquiète ?

Réponse : des employés et encore des employés. Il n'est jamais question des patrons, sur qui on accumule charges sur char-

ges, sans demander leur avis et sans s'inquiéter, si ces charges sont supportables. Les patrons d'hôtels travaillent aujourd'hui pour rien et je me demande, si l'employé se trouvait dans le même cas, ce qu'il adviendrait.

Il est impossible de concevoir une démocratie moderne dans laquelle une catégorie de citoyens a tous les droits avec l'appui des autorités et l'autre catégorie exerce des responsabilités importantes ne peut se faire entendre.

Sur l'autel de la paix du travail l'Etat fait concessions sur concessions sur le dos des patrons. Ce n'est pas seulement le cas pour l'industrie hôtelière, mais pour toutes les industries, sauf pour les multinationales, qui ont le privilège d'avoir des bras longs.

Il va falloir, pour sauver l'hôtellerie genevoise et suisse, prendre des mesures d'exception, mais nous, les petits hôteliers de stations de montagne et de saison, n'avons pas de poids.

Je suis persuadé, qu'en se serrant les coudes et en étant solidaires - pour une fois - notre corporation arrivera à un résultat positif.

Dans cet espoir, je vous présente, cher Monsieur et collègue, mes sentiments les meilleurs.

### Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :  
Imprimerie Moderne de Sion S.A.  
André Luisier, directeur.  
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

**REDACTION CENTRALE**  
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

**RECEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléc 38 121.

### DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental : 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

### TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces : 55,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames : 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



**ACTUEL** CHEZ  
Interdiscount

**Eumig  
Camera**

Sup. GP Angle  
+ Zoom

**398.-**

**InterDiscount** Photo, Radio, Hi-Fi

**Sion:** Rue des Mayennets 4  
**Crans-Montana:**  
Imm. « Les trois vétérans »  
**Monthey:**  
Le Market, Av. de la Gare

**Jos. Albini**

Meubles  
style et anciens  
Occasions

**MONTREUX**  
Avenue des Alpes 18  
Tél. 021/61 22 02

**Urgent!**

A vendre collection privée  
œuvres de peintres:  
Olsommer, Bosshard, Cini, Chavaz, Bieler, Bielle, Vallet

Tél. 021/62 27 38  
36-100726

**DÉTECTIVE PRIVÉ**

D S P  
DETECTIVE SECURITE PROTECTION

**JEANNICK PARISOT**  
Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67  
1003 LAUSANNE 23 70 68

**Ecoulements obstrués**  
Nous vous aidons tout de suite!  
Notre service est assuré 24  
heures sur 24, même pendant  
les jours fériés.  
Facturation seulement en cas  
de succès. Pas de saleté, pas  
d'énervement.  
Frais de déplacement Fr. 25.-  
Tél. 027/23 55 40  
Service nettoyage tuyaux  
SNT SA

**Jaguar XJ6 4,2 l**

Splendide limousine blanche, cuir  
dark blue, radio, automatique, état  
de neuf.  
Fr. 13 900.-

Tél. 022/34 75 40 bureau  
18-5146

Chaînes stéréo  
chez le  
spécialiste  
hi-fi!

**STEREO  
REDIFFUSION**

Rue du Scex 19  
Tél. 027/22 04 22 SION

Souvent imité...  
Auto-secours  
Jour et nuit

**24H SUR 24**

**Emil Frey SA**

**22 98 98**  
Garage Emile Frey SA  
Rue de la Dixence, Sion

# PRIX PLACETTE

**120.-** Manteau, laine  
revers fantaisie  
beige, gris,  
marine, marron  
Gr. 36-44

**45.-** Robe, bas plissé  
jersey  
polyester  
divers  
coloris  
mode

**40.-** Blouse avec  
foulard  
fibrane  
cognac,  
crème, noir  
Gr. S/M/L

**40.-** Jupe fibrane  
impression fleurs  
Gr. 34-44

**20.-** Chemisier  
acétate/polyamide  
divers coloris  
Gr. 38-48

**35.-** Robe jersey  
polyester  
divers  
coloris mode  
Gr. 36-42

**30.-** Jupe flanelle  
doublée, gris  
Gr. 38-46

**40.-** Ensemble:  
casaque et jupe  
jersey/polyester  
divers coloris  
Gr. 36-42

**70.-** Robe fibrane  
impression à fleurs  
Gr. 36-44



No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - 86



**GRANDE QUINZAINES DU CRISTAL**  
 au centre commercial  
**METROPOLE SION**  
 Exposition-vente présentée par



**CLUB HAUS SERVICE**  
 en collaboration avec  
*Boutique d'Art Florentin*  
 Centre Métropole MMM - Sion

**PRIX Bonne et heureuse année 1978**

CENTRE COMMERCIAL  
**MMM METROPOLE**  
 SION

**Publicitas**  **21 21 11**

**TAPIS - DISCOUNT**

Livraison gratuite  
 A votre disposition pour la pose et vos tapis notre personnel spécialisé  
 Fermé le lundi

**Coupons de tapis**  
 Toujours **50 à 70%** meilleur marché

Choix important tapis de milieu et tapis d'Orient

**Merci**  
 pour la confiance témoignée en 1977  
 et tous nos vœux pour 1978

Burgener team



**BURGENER SA**  
 Route du Simplon 26  
 Sierre  
 Gérant W. Biaggi - 027/55 03 55

FERME LE LUNDI

**Motel Inter-Alps Saint-Maurice**

**Menu de Saint-Sylvestre**  
 31 décembre 1977

Langouste de la Méditerranée en Belle-Vue Sauce Calipso  
 ★  
 Consommé double Monte-Carlo  
 ★  
 Perdreaux à l'alsacienne  
 ★  
 Sorbet au champagne  
 ★  
 Filets de bœuf Henri IV  
 Haricots verts au beurre  
 Tomates gratinées  
 Choux-fleurs à la polonaise  
 Carottes Vichy  
 Pommes Dauphine  
 ★  
 Parfait soufflé glacé Grand-Marnier  
 ★  
 Friandises  
 ★  
 Soupe à l'oignon  
 Menu complet Fr. 60.-  
 Orchestre Jo Gaillard  
 4 musiciens - musique pour tous les âges

Réservez déjà vos tables au 025/3 74 74

La direction et le personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

**Offre spéciale**

**VW 1300**  
 grise, 1968  
 Fr. 2400.-

**Daf**  
 verte, 1968  
 Fr. 2100.-

Parfait état, expertisées


Tél. 025/7 50 45 ou 7 58 77 dès 19 h. 36-100746

**Achat immédiat «cash»**  
 voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
 Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures  
 AUTO-KLÖTI  
 Chexbres-Puidoux

**21 21 11**

**Saint-Sylvestre**  
 à la  
**Halle des Fêtes Sion**

CHRISTIAN ROSSMANN  
 PETIT-CHAMPSEC - ROUTE DES CASERNES - 1950 SION  
 TEL. 027 / 23 54 80 - 23 19 80



**Une ambiance du tonnerre!**  
**GRANDE SOIRÉE DE GALA**  
 Orchestre professionnel - Animation - Cotillons

**Menu à Fr. 45.-**

Terrine du chef garnie  
 Consommé au porto persillé  
 Sorbet Johannsberg  
 Tournedos Rossini  
 Jardinière de légumes  
 « Petit Champsec »  
 Pommes croquettes  
 Caprice du fromager

En réservant vos tables d'avance, vous participez à un concours et votre facture de la soirée vous sera payée si vous êtes gagnant.

**Tél. 027/23 54 80**  
 Organisation: FC Sion vétérans

**L'industrie graphique enrichit votre vie.**

**Occasions**

- 1 belle paroi, brun foncé, 200 cm lg. 150 cm ht. 50 prof. 265.-
- 1 beau divan et 2 jolis fauteuils, parfait état, le tout 195.-
- 1 magnifique table chêne à rallonges et 6 chaises rembourrées, le tout 285.-
- 1 machine à coudre électrique «Singer», parfait état 85.-
- 1 machine à coudre électrique portative «Elna» valise 145.-
- 1 machine à calculer électrique «Olivetti», 4 opérations (bande de contrôle) 95.-
- 1 machine à écrire portative, valise, état de neuf 145.-
- 1 tourne-disques (valise), 3 vitesses, 5 disques 55.-
- 1 accordéon chromatique, touches piano, 120 basses 265.-
- 1 accordéon chromatique touches boutons, 120 basses «Hohner» Sirena 4 495.-
- 1 accordéon diatonique, 8 basses, état de neuf 165.-
- 1 vélo de course pour jeune homme, 10 vitesses 165.-
- 1 paire de ski «Rossignol», fixation Salomon 150 cm lg. 145.-
- 1 trompette de jazz état de neuf 195.-
- 1 guitare, état de neuf (housse) 85.-
- Souliers de ski à boucle de 10 à 35.-
- 1 paire de jumelles prismatiques 8x30, état de neuf 48.-

**E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne**  
 Tél. 031/22 29 11  
 Frais de transport: tarif CFF  
 Fermé le lundi

**Les Editions de la Matze**  
 Sion

ont le plaisir de vous informer que leurs bureaux et entrepôts seront transférés dès le 2 janvier 1978 dans

**l'immeuble Bellevue B à Château-neuf-Conthey**

**Nouveau numéro de téléphone: 027/36 22 22**

**Adresse postale: case postale, 1951 Sion**  
 36-2232

A vendre <b>setter irlandais</b> mâle 3 mois Tél. 027/22 39 18 028/ 5 16 94 36-303921	A vendre <b>20 à 25 stères de bois de pommiers</b> éventuellement échange contre fumier Tél. 027/86 22 95 (heures des repas) 36-32783	A vendre <b>Renault 4</b> expertisée Carrosserie Darbellay Martigny Tél. 026/2 19 94 36-90676
---	--	---

**... pour le déblaiement de la neige**

La fraiseuse à neige typique BOLENS, très maniable, de bon rendement, obtainable en diverses grandeurs.



La BUCHER M 200 pour le déblaiement de la neige, avec lame ou avec fraiseuse à neige et, en été, pour le fauchage et les transports légers.

**BUCHER**  
 BUCHER-GUYER SA  
 8166 Niederweningen  
 Tél. 01 / 856 03 22

**BON** Veuillez m'envoyer la documentation sur les machines à déblayer la neige BUCHER et BOLENS

**Prêts discrets**  
 de Fr.1.000.- à Fr.30.000.-

**Voire prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.**

**X** La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

**Procrédit = discrétion totale**

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
 Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
 NP/Lieu \_\_\_\_\_  
 990.000 prêts versés à ce jour



Concentration de l'administration des gardes-fortifications

Des postes de travail menacés à Brigue?

BRIGUE. - Dans notre édition du samedi 3 décembre nous avons signalé que selon certains renseignements officieux, l'administration des services des fortifications militaires serait prochainement concentrée soit sur Lausanne, soit sur Lucerne. Ce projet entraînerait évidemment la suppression de places de travail, et précisément dans des régions de montagne comme le Valais et la canton d'Uri.

M. Odilo Guntern, conseiller aux Etats, s'est adressé, à ce sujet, par écrit à M. Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral. Voici le texte de la réponse de M. Gnaegi, qui n'est rassurante qu'en partie :

«Le Département militaire fédéral étudie actuellement un projet de réorganisation du corps des gardes-fortifications. Le but de cette étude est de trouver le moyen pour que le corps puisse maîtriser avec ses effectifs actuels ses tâches (qui seront encore plus grandes à l'avenir).

On ne prévoit pas de réduction de l'effectif actuel, mais des adaptations d'organisation et de structure en particulier une mise en action plus rationnelle de spécialistes, dans le domaine technique, dans le secteur de l'administration et celui des travaux manuels

et d'entretien.

Il n'est pas possible pour le moment de dire quelles seront les répercussions pratiques de cette réorganisation dans les différents secteurs des compagnies de GF, car aucune décision n'est prise à ce sujet pour le moment. Mais il est prévu que ces mesures de réorganisation soient réalisées de manière échelonnée sur une période de dix ans, de telle sorte que l'on puisse tenir compte de la planification de l'emploi et des conditions particulières.

En ce qui concerne la compagnie GF 11, il n'est pas non plus possible

actuellement d'indiquer si et dans quelle mesure elle sera touchée par les mesures de réorganisation. Une chose est cependant certaine: il ne saurait être question d'un transfert de cette compagnie à Lausanne.

Dès que des décisions seront prises quant à la réorganisation du corps des gardes-fortifications, nous en tiendrons bien entendu aussi les autorités militaires cantonales.

Nous l'avons dit, la réponse n'est qu'en partie rassurante. On parle bien de renseigner les autorités militaires valaisannes lorsque les décisions seront prises. Pas avant les décisions! Nos autorités cantonales auront certainement à cœur de suivre cette affaire de très près, si l'on ne veut pas qu'un certain nombre de postes de travail, actuellement attribués à Brigue et à ses environs, ne soient subitement transférés à Lausanne.

G.Z.

Une voiture dévale sur 90 mètres  
Le conducteur tué



Le véhicule complètement démolé.

SAINT-NICOLAS. - Lundi soir entre 21 et 22 heures M. Hermann Stocker, né en 1933, domicilié à Bitsch, circulait au volant d'une voiture sur la route de la vallée de Zermatt, de Stalden en direction de Saint-Nicolas. Au lieu dit «Sally», dans une longue courbe à gauche, son véhicule traversa la chaussée de droite à gauche, heurta un mur, repartit à droite, quitta la route et dévala la pente sur une distance d'environ 90 mètres pour terminer sa course dans le lit de la «Mattvispe». Le conducteur a été tué sur le coup. La machine a été complètement démolie.

Cette tragique disparition a jeté la consternation parmi la population. M. Stocker était effectivement très connu et estimé dans toute la région haut-valaisanne. Il était marié et père de deux enfants. En compagnie de l'un de ses fils, il exploitait une entreprise de transport. Son deuxième enfant, intéressé par la garde suisse du Vatican, s'était précisément déplacé lundi à Rome en vue d'un engagement à la garde du

pape. Nous compatissons à la douleur de la famille si cruellement éprouvée et lui présentons l'expression de notre sincère sympathie.

«PORTRAITS VALAISANS»

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

«Causette»

par Floriane Devantéry

Le budget de la commune de Brigue basé sur une prudence soutenue

BRIGUE. - Dans le cadre de l'assemblée primaire, prévue pour le 12 janvier prochain et qui doit prendre connaissance du budget communal pour 1978, une conférence de presse s'est tenue hier matin au château, en présence de MM. Werner Perrig et Eric Kronig, respectivement président de la municipalité et chef du Département des finances.

Il appartient évidemment à M. Kronig d'illustrer l'avenir financier du ménage communal, sur la base du budget qui sera publié et commenté à l'occasion de l'assemblée primaire. Dans la situation économique actuelle, il est extrêmement difficile de jouer au prophète, sans risque de se tromper. Toutefois, certains pronostics et indications permettent de constater que la situation générale semble avoir atteint le

creux de la vague. De l'espoir subsiste, à travers divers aspects positifs. On ne peut cependant savoir si l'économie se maintiendra à son niveau actuel ou si elle entreprendra une ascension plus ou moins importante. Selon les prévisions, on peut tout de même s'attendre à une légère montée. Dans le domaine de la construction en outre, les problèmes structurels encore à résoudre sont nombreux.

Après les années de gros investissements, c'est l'heure du frein aux dépenses. On se doit d'éviter de nouveaux endettements. La ligne de conduite à suivre est tout simplement dictée par l'avenir. En aucun cas, l'administration communale ne peut se permettre de laisser un bateau surchargé pour les générations futures. Ce serait d'ailleurs les contraindre à l'immobilité.

Il y a donc lieu de se montrer extrême-

ment prudent. D'autant plus que, dans les dépenses extraordinaires, d'importants ouvrages sont encore à réaliser au cours de ces prochaines années. Parmi les principaux citons la construction de canalisations, l'édification d'un institut pour personnes âgées, la station pour le traitement des eaux usées. De 1972 à 1976, le total des entrées annuelles a passé de 5,3 à 9,2 millions, alors que les dépenses ordinaires ont augmenté de 4,3 à 5,8 millions de francs. Le budget 1978 indique une participation de 1068,87 francs, par tête d'habitant. De ce montant 161 fr. 54 sont consacrés aux salaires, 135 fr. 59 aux services publics, 224 fr. 51 à l'administration proprement dite, 199 fr. 73 au personnel enseignant et 160 fr. 20 au service des intérêts, entre autres.

Au sein du conseil communal, le budget a été accepté à l'unanimité moins une abstention.

Une voiture sort de la route  
DEUX BLESSÉS

FIESCH. - Dimanche soir vers 23 heures, un automobiliste d'origine bernoise, M. Edouard Walter, âgé de 19 ans, roulait au volant de sa voiture de Fiesch en direction de Fieschertal. A l'endroit appelé «Moos», où la route était fortement verglacée, il dérapa. Sa voiture sortit de la route et vint terminer sa course dans un pré en contrebas. Le conducteur et son passager, M. Jürg Fluri, également d'origine bernoise, furent blessés. Ils ont été immédiatement soignés par le docteur Volken de Fiesch et ont pu regagner leur domicile.

Un nouveau parking

BRIGUE. - Dans le but d'améliorer la situation créée par le manque de places de parc dans la cité, l'administration communale envisage d'édifier un nouveau parking dans la région ouest de la Saltina, à proximité du nouvel hôpital. Des tractations sont en outre en cours avec un privé pour l'obtention d'un emplacement actuellement occupé par un vieil édifice désaffecté.

Un généreux anonyme

BRIGUE. - L'administration communale de Brigue vient de recevoir un don anonyme d'une valeur de Fr. 130 000.-. Ce montant sera consacré au service du feu, pour des exercices ordinaires et extraordinaires tout particulièrement.

Sierre, Noble Contrée

un jour avec :

William Karlen, disquaire



Depuis un peu plus d'une année, les Sierrois amateurs de musique font appel à lui pour la commande de leurs disques.

Il faut dire que William Karlen a de qui tenir, puisque son père Charles assumait la responsabilité d'un commerce similaire, durant près de 40 ans dans la cité du soleil.

Né en 1931, William Karlen suivit ses écoles à Sierre avant de poursuivre ses études au collège de Sion.

Il dirigea ensuite son intérêt vers l'horlogerie et, dans le cadre de la Fédération suisse de cette branche de notre économie, entreprit une série de conférences en Amérique et au Moyen-Orient.

Passionné de voyages, William Karlen vécut longtemps à l'étranger avant de revenir au pays en 1973.

Premier trompette à la Gérodine durant quelque temps, membre d'un des premiers orchestres de jazz tendance New Orleans du canton, l'homme ne pouvait que suivre les traces paternelles.

Ainsi, dans les anciens locaux de M. Rey, il ouvrit un magasin spécialisé dans les disques, la musique et la réparation d'instrument...





Val-d'Illiez
Vendredi 30 décembre
dès 20 heures
à la grande salle
de l'hôtel communal
Café du Midi

DERNIER Grand loto DE L'ANNÉE
organisé par la fanfare Echo de la Vallée
Invitation cordiale et bonne chance

Magnifiques lots
4 demi-porcs
Jambons
Fromages
Lards
Clochettes du pays, etc.

La fourrure
un cadeau qui vous subjuguera, surtout si elle est signée
BENJAMIN
car si sa beauté est unanimement reconnue son prix l'est aussi par sa retenue
En exclusivité:
Christian Dior boutique fourrure
Pierre Cardin fourrure
Fendi altamoda pronta
benjamin fourrures Lausanne
Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galerie du Lido

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS
Commune de Vernayaz
Mise au concours
L'administration communale de Vernayaz met au concours un poste d'
employé administratif permanent
Fonctions: secrétaire communal, comptabilité et autres tâches administratives, selon cahier des charges à disposition au greffe communal.
Conditions: diplôme commercial ou formation jugée équivalente.
Entrée en fonctions: 1er avril 1978 ou date à convenir. Semaine de cinq jours, caisse de retraite.
Salaire: selon échelle des traitements à disposition au greffe communal.
Faire offre avec curriculum vitae à l'administration communale, sous pli recommandé portant la mention « Mise au concours », jusqu'au 6 janvier 1978.
Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au greffe communal, tél. 8 14 29.
Vernayaz, le 19 décembre 1977
L'administration communale 36-32735

Nous cherchons, afin de compléter notre équipe de vente, pour notre magasin de Martigny, une vendeuse
ayant si possible des connaissances en TV, Hi-Fi ou photo,
Nous offrons: une situation stable, dans une ambiance de travail agréable.
Bon salaire, en rapport avec le rendement, prestations sociales.
Prendre contact par téléphone chez Radio TV Steiner
Tél. 025/2 25 48 et demander M. Cruchon

Une importante société de services de Genève, leader de sa branche, désire engager une chef de secteur pour son bureau de Monthey
Entrée en fonctions: urgent ou à convenir.
Sa formation: diplôme commercial, avec une inclination pour la vente.
Ses qualités: qu'elle aura démontrées dans ses emplois précédents, initiatives, adaptation, aptitudes à prendre des décisions, intérêts pour les contacts humains, sens de l'organisation.
Vous sentez-vous correspondre à ce profil?
Etes-vous âgée de 25 à 40 ans, Suisse ou permis C?
Nous attendons votre curriculum vitae, muni d'une photo, que nous traiterons avec la plus rigoureuse discrétion, sous chiffre P 36-902638 à Publicitas, 1870 Monthey.

Pour nos bureaux de Sion, situés à quelques minutes de la gare, nous engageons un ou une employé(e) de bureau
Ce poste convient à une jeune personne rapide et précise, ayant déjà une expérience du bureau, disposant de préférence de bonnes notions d'allemand.
Prière d'adresser vos offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et mention de prétention de salaire, seules des offres complètes pourront être prises en considération. Discrétion assurée.
Ecrire sous chiffre P 36-32760 à Publicitas, Sion

Valcalorie S.A. Sion
engage
secrétaire de bureau qualifié(e)
possédant connaissances parfaites de l'anglais parlé et écrit, ayant plusieurs années de pratique dans la profession. Bonnes connaissances de la langue arabe souhaitées mais pas exigées.
Adresser offres écrites avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à:
Valcalorie SA, Chauffage-climatisation 2, place de la Gare, 1950 SION

Quelle jeune fille aimerait venir à Zurich?
Pour s'occuper des enfants et pour aider au ménage. Possibilité d'apprendre la langue allemande.
Chambre privée avec bains.
Vie de famille. Congés réguliers
Tél. 66 22 09, M<sup>me</sup> Grünwald, Haslerstr. 1, 8003 Zurich

Garage Edelweiss Conthey cherche
manœuvre de garage
Tél. 027/36 12 42
36-2873

Transports internationaux à Genève cherche
déclarant en douane qualifié.
Entrée immédiate ou à convenir
Ecrire sous chiffre H. 340357-18 à Publicitas, 1211 Genève 3

On demande tout de suite ou à convenir
une jeune fille pour aider au service et au commerce.
Bons gains. Nourrie et logée
S'adresser: tél. 021/93 11 28

Entreprise sanitaire et chauffage cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

1 monteur sanitaire qualifié
Nous offrons:
- place stable à l'année
- place à responsabilités, bien rémunérée
- technique moderne
- ambiance jeune
Nous demandons:
- personne de confiance ayant le sens des responsabilités
Sous chiffres EV 45-4 Journal Est Vaudois, 1820 Montreux

ZWEIFEL POMY CHIPS S.A.
cherche
un chauffeur-vendeur
Nous demandons:
- domicile: centre du Valais
- nationalité suisse
- aimant le contact, le commerce et la vente
- excellente présentation
- âge: 20 à 30 ans
Adressez vos offres détaillées, accompagnées d'un curriculum vitae, à Zweifel Pomy Chips S.A., case postale 3368, 1951 Sion. 36-32734

MAEVA Super-Nendaz
Nouvelle formule de vacances du CLUB MÉDITERRANÉE
NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE 77/78
MENU
Cockail de l'An Neuf
Huîtres fines de Claires
Darne de Saumon au beurre blanc
Tournedos «Rossini»
Bouquetière de légumes
Pommes dauphines
Salade au lard
Plateau de fromages
Omelette norvégienne
Café
VINS
Fendant du patron
Dôle du patron
Fr. 80.-
Orchestre Ambiance Cotillons
Avec la participation de Jean-Marc Thibault
Renseignements et réservations: tél. 027/88 27 55
Les résidences Rosablanche SUPER-NENDAZ (Valais)

Cherchons tout de suite, pour l'Arabie saoudite
appareilleurs
conducteurs de grue mobile
chef d'équipe
Tél. 027/22 13 68 / 22 47 28
36-32771

A vendre
moto cross Maico 400
modèle 1976
Prix Fr. 2500.- et
moto cross Husqvarna 400
Prix Fr. 500.-
Tél. 027/38 14 21
36-303936

POUR LA DERNIÈRE FOIS:
CONCERT DE NOEL
ALAIN MORISOD
Critiques et public unanimes:
«Une soirée émouvante et inoubliable!»
JEUDI 29 DÉCEMBRE
Eglise catholique CHAMPERY à 20 h. 30
Renseignements, location et vente de billets: à l'Office du tourisme, Champéry
Tél. 025/8 41 41
Org.: A. Toth, Delémont





La famille Pierre et Chantal BURNIER-REY et leur fils Alain ont le profond chagrin de vous faire part du décès de leur fille et sœur

## SÉVERINE

survenu à l'hôpital cantonal de Lausanne, le 27 décembre 1977, à l'âge de deux mois.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui à Martigny, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

## Monsieur Paul PELLANDA

L'ensevelissement aura lieu à Naters, le jeudi 29 décembre 1977, à 9 h. 45.

Les membres sont invités à participer aux obsèques.



L'Association valaisanne de lutte suisse

a le regret de faire part du décès de

## Madame Suzanne MARTINETTI

mère de ses membres actifs Etienne, Raphy et Jimmy.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Amicale des ABE

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Bernard DEVANTHÉRY

père de son président Jacky.

L'ensevelissement a lieu à l'église paroissiale de Chalais, aujourd'hui mercredi 28 décembre 1977, à 10 heures.



La Caisse-maladie Helvétia, section de l'Ancien Lens

a le profond regret de faire part du décès de

## Madame Alice PRAPLAN

mère de son dévoué président Marcel Praplan.

La messe de sépulture est célébrée en l'église de Lens, aujourd'hui mercredi 28 décembre 1977, à 10 h. 15.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

## Monsieur René FAVRE

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Châteauneuf-Conthey, décembre 1977.



La famille de

## Madame Stéphanie PAPILLOUD

très touchée de la sympathie que vous lui avez témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation, vous exprime toute sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Martigny, décembre 1977.



La famille de

## Monsieur Joseph VOCAT

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons de messes, lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier :

aux médecins et au personnel de la clinique Sainte-Claire à Sierre ; au révérend curé de Venthône ; à la Bourgeoisie de Mollens ; à la Société de musique de Venthône ; à la Société de chant de Venthône ; aux compagnons du travail ; ainsi qu'aux amis du quartier.

Venthône, décembre 1977.



La famille de

## Madame Gustave MORAND

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Le Châble, décembre 1977.



Montana-Crans

## André Beney, une année déjà



L'an dernier, alors que tout le monde s'apprêtait à passer le cap de la nouvelle année dans la joie, une bien triste nouvelle nous parvenait d'Espagne : André Beney venait de décéder.

Cet hôtelier, connu et estimé, devait partir tragiquement un soir de réveillon.

Après avoir quitté la station de Crans-Montana où il exploita durant plus de vingt ans l'hôtel de la Forêt, André s'installa sur la Costa Brava où il voulait développer le tourisme valaisan en terre espagnole.

Le Chalet valaisan, relais gastronomique qui vantait nos spécialités, ne connut hélas que quelques jours puisque M. Beney décéda le jour même de l'inauguration.

Une année c'est long... et c'est court. André, nous n'avons pas oublié ton cœur d'or.

Nous ne t'avons surtout pas oublié.

Daniel Favre



Madame Rosa WIRZ-GAY, à Villars-sur-Ollon ; Monsieur et Madame Ernest WIRZ et leurs enfants Michel et Christiane, à La Croix-sur-Lutry ; Monsieur Laurent WIRZ et son fils Nicolas, à Granois-Savièse ; Monsieur et Madame Gilles WIRZ et leurs enfants Stéphane et Pascal, à Aigle ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Rodolphe WIRZ

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le lundi 26 décembre 1977, dans sa 70<sup>e</sup> année.

Messe à l'église catholique de Villars-sur-Ollon, aujourd'hui mercredi 28 décembre 1977, à 14 heures.

Honneurs à 14 h. 30, à la sortie de l'église.

Domicile mortuaire et de la famille : route des Hôtels, 1884 Villars-sur-Ollon.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Ferdinand AGNELLI, à Meyrin (Genève) ; Madame et Monsieur Jean EDELMANN-AGNELLI, à Berne ; Monsieur Jean DERUNGS-AGNELLI, à Genève ; Monsieur et Madame Michel AGNELLI et leur fils Samuel, à Forel (Lavaux) ; Monsieur et Madame Louis AGNELLI et leurs filles Sophie et Florence, à Monthey ; Monsieur et Madame Gilbert BÉCHON-PELLET, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Louis VAUTRAVERS-PELLET, à Saint-Gingolph, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Edouard PELLET-VUADENS, à Vouvry, leurs enfants et petit-fils ; Monsieur et Madame Gérard AUBERT et leur fille, à Végy (France) ; Monsieur et Madame Giovanni AGNELLI et leurs fils, à Milan (Italie) ; Les familles Mario et Ugo CELLINI, en Italie ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, en Suisse et en Italie, ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

## Mademoiselle Gesualda AGNELLI

dite Tante Soso

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, survenu à Monthey, le mardi 27 décembre 1977, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 30 décembre 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Louis Agnelli, avenue de l'Europe 71, Monthey.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame et Monsieur Charles FOURNIER-BOURBAN, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ; Madame et Monsieur André DÉLEZE-BOURBAN, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ; Monsieur Théophile BOURBAN, à Nendaz ; Madame veuve Alphonse GRANGES-BOURBAN, ses enfants et petits-enfants, à Fully ; Madame et Monsieur René DUMAS-BOURBAN et leurs enfants, à Salins ; Monsieur Séraphin BOURBAN-ANTOGNELLI et ses enfants, à Nendaz ; Monsieur Alphonse BOURBAN-CHARBONNET et ses enfants, à Nendaz ; Famille feu Jean BOURBAN-CHARBONNET ; Famille feu Brigitte BOURBAN ; Famille feu Lucien MARIÉTHOZ-BOURBAN ; Madame veuve Germaine DÉLEZE-BOURBAN ; Famille Raymond MÉTRAILLER-BOURBAN ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Joseph Mathias BOURBAN

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, décédé à l'âge de 87 ans, après une longue maladie courageusement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veysonnaz, le jeudi 29 décembre 1977, à 10 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.



## Coup d'œil sur les stations

### Une journée de pluie... mais «on ne perd rien pour attendre»

Une journée de pluie a suffi pour que le moral des responsables des stations et des nombreux hôtes tombe rapidement. Mais heureusement, il a neigé sur les pistes du haut et la météo présente l'avenir sous de meilleurs auspices.

★

L'Office du tourisme d'Anzère nous a déclaré que l'occupation de la station était excellente. Il est tombé de la bonne neige sur les pistes du Pas-de-Maimbré. Aujourd'hui, si les conditions le permettent, le traditionnel vin chaud sera distribué aux hôtes et l'Ecole suisse de ski effectuera la descente aux flambeaux.

M. Philippe Fournier, directeur de la station de Nendaz, content de l'occupation, précisait : «Les conditions d'enneigement sur les pistes du haut sont bonnes. Il est tombé hier quelques centimètres de neige. Evidemment chacun souhaiterait 50 cm de neige à la station et un soleil radieux. On ne peut pas tout avoir.»

★

L'occupation à Thyon 2000 est également excellente. Les nouveaux responsables ont consenti de sérieux efforts de publicité pour attirer la clientèle. Il est tombé hier quelque 15 cm de neige. Il en faudrait un peu plus pour les pistes inférieures.

★

La situation est identique dans les autres stations du Valais central et du Bas. Partout on attend ce petit coup de pouce...

#### Des départs et ceux qui espèrent

Les conditions météorologiques défavorables de ces derniers jours ont incité de nombreux touristes à quitter leur lieu

de vacances. Sur le Haut-Plateau, à Crans et Montana, il pleuvait hier comme les jours précédents.

Pour trouver de la neige, le skieur doit se rendre sur les hauteurs, aux Violettes, au Grand-Signal, au Chetzeron, au Cry-d'Err, au Mont-Lachaux et à la Plaine-Morte.

Si, du côté de Vercorin et jusqu'à Ayer, la pluie tombait également, Grimmentz, Zinal, Saint-Luc et Chandolin semblaient plus privilégiés puisque hier soir, la neige avait fait son apparition.

Les vacanciers sont certes déçus par ce mauvais temps, mais la grande majorité d'entre eux espèrent encore...

Les prévisions météo établies hier pourraient en partie leur donner raison, mais la nature a ses caprices... Souhaitons toutefois que, pour les fêtes de la Saint-Sylvestre, nos villages et stations soient recouverts de cette neige tant souhaitée.

#### Haut-Valais

Hier soir, la couche de neige fraîche atteignait à peine 5 cm à Oberwald, dans le fond de la vallée de Conches, et 10 cm environ sur le plateau de l'Aletsch où le ski était praticable à partir de 2000 mètres d'altitude. Sur les hauts du col du Simplon, il «neigeotait», sans plus. La circulation automobile s'y déroulait normalement. Entre Zermatt et Saas-Fee, la nouvelle couche mesurait de 5 à 10 cm.

En ce qui concerne ces deux stations, on enregistre, en haute altitude, de la neige poudreuse en suffisance, alors que dans la majorité des autres centres de sports d'hiver, on attend avec impatience de nouvelles chutes.

Interrogé hier soir, un ancien, dont les prévisions sont rarement prises en défaut, affirmait que l'on ne perdrait rien pour attendre. Selon lui, la neige devrait tomber en abondance ces prochains jours. Acceptons-en l'augure.

## L'Union des industriels valaisans communique

### ON RÉAGIT EN VALAIS

Les Suisses pourraient fort bien, à la lecture de la presse, penser que le Valais est un foyer d'agitation ou le bastion d'un étroit attentisme.

Passent encore les relations de certaines malversations commises au préjudice de l'Etat. La protestation est parfaitement légitime dans une démocratie.

Mais il faut y ajouter tout le remue-ménage d'origine soi-disant écologique, contre l'autoroute, contre certaines usines et contre l'industrie en général.

Dernièrement, il y eut diverses réactions bienfaisantes.

Signalons celle de la Société de recherches économiques et sociales dont l'activité, ces dernières années, a précisément été d'attirer de nouvelles industries en Valais.

Dénonçant l'attitude «extrêmement pointilleuse» de certains mouvements, le directeur Roh, dans son rapport, tient tout de même à rappeler que l'industrie procure le quart des revenus du canton.

Il souhaite, plus loin, «que ceux qui prônent le retour à la nature ou à un passé qu'ils idéalisent, gardent une vue réaliste des choses».

«Et qu'ils ne contribuent pas à décourager les initiatives individuelles valaisannes ou à éloigner de notre canton les initiateurs» sollicités vivement ailleurs.

Et cette autre réaction du président de cette société, M. Jean Métry, chef de la Division industrie et commerce au Département de l'économie publique.

«Un esprit d'incompréhension et de méfiance, dit-il, se manifeste envers l'industrie, esprit qui se répand de plus en plus.»

Et, parlant de l'autoroute, le même président rappelle l'action délétère de ceux qui veulent «condamner le Valais à l'immobilisme» et souhaite ardemment «ce grand axe routier rapide et sûr amenant chez nous, dans les meilleures conditions, touristes et hommes d'affaires».

Dans le même sens, ça a aussi bougé à la Fédération économique du Valais et à la Chambre valaisanne de l'agriculture, le tout se raccordant au courant déclenché lors des assises de l'Union des industriels valaisans.

C'est le moment!

Serait-ce le signe avant-coureur d'une majorité silencieuse qui se rebiffe?

#### Fluor

#### M. Poretti s'adresse à ses ouvriers :

Du journal d'usine *Aluval*, édité par le Journal d'usine de l'Alusuisse, on tire les remarques suivantes du directeur A. Poretti :

«Dans l'ensemble, on peut admettre que l'année 1977 a connu un déroulement satisfaisant. Par contre, les manifestations exagérées et les démonstrations aussi tapageuses que tendancieuses en relation avec le problème du fluor et celui de la protection de l'en-

vironnement me préoccupent beaucoup. Je ne pense pas ouvrir une polémique en déclarant formellement que les propositions faites en toute honnêteté seront scrupuleusement réalisées et les améliorations prévues apportées selon le programme établi. Notre temps est trop précieux pour le gaspiller en vaines paroles; ce qui importe, ce sont les faits, c'est-à-dire l'amélioration de l'état de fonctionnement de nos installations et la garantie d'une protection efficace de l'environnement.

Nous n'admettons plus le jugement arbitraire, porté par un public sensibilisé, sur les dimensions et la qualité de nos installations de protection; seuls entreront en considération les résultats des mensurations effectuées dans les environs de nos usines. C'est pourquoi j'éprouve la nécessité de remercier chaleureusement les membres de notre personnel de leur collaboration spontanée, de leur compréhension et de leur initiative.»

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

## Madame Angélique MAISTRE-MAISTRE

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes, leurs envois de couronnes et de fleurs ainsi que leurs messages, ont pris part à sa douleur.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial est adressé au révérend curé Bridy, au révérend père Talon pour son réconfort particulier et secours dans notre affliction, au dévoué docteur Jean-Jacques de Riedmatten, au personnel de la direction des arrondissements postaux du deuxième arrondissement, au personnel de la poste de Sion, service des voyageurs et conducteurs automobiles, aux Pompes funèbres Barras, à notre parenté et à nos amis.

La Sage, décembre 1977.

†

Profondément émue et touchée par les innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus dans sa cruelle épreuve et ne pouvant répondre à chacun personnellement, la famille de

## Monsieur Albert ZERMATTEN

exprime sa plus vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa grande douleur, par leur présence, leur amitié, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons et leur participation aux obsèques.

Un chaleureux merci tout particulier :

au docteur Joliat ;  
au révérend curé Masserey ;  
à la paroisse de Saint-Guérin et au chœur Sainte-Cécile ;  
à L'Echo du Mont-Noble ;  
à la Fédération des musiques du Valais central ;  
aux amis du comité de la Fédération des musiques du Valais central ;  
au Développement des populations de montagne du Valais romand ;  
à la classe 1906, aux amis de la cabane ;  
à la Fédérale-Winterthur ;  
à l'Amicale des agents généraux de la Fédérale ;  
à la Chambre valaisanne des agents généraux d'assurance ;  
à la Communauté d'incendie ;  
à Carbona S.A., Fina Suisse S.A., Lausanne, Sepro S.A., Saxon ;  
à la Société immobilière de la Source des Bains S.A., Saxon ;  
à la Caisse-maladie Rive Droite de la Borgne ;  
à la Banque Populaire Suisse, Montreux - direction et personnel ;  
à Trade Development Bank, Genève - direction, personnel et Crédocs ;  
à F. Uhlmann-Eyraud S.A., Chavannes.

Décembre 1977.

†

## Claude Zermatten - Pharmacie de la Gare, à Martigny

remercie toutes les personnes qui ont pris part à la grande douleur qu'il vient d'éprouver par la perte de son père,

## Monsieur Albert ZERMATTEN

## Taxation périodique dans le trafic téléphonique local

### Précisions pour la région de Sion

Par décision du Conseil fédéral, le comptage par impulsions périodiques a été étendu aux conversations téléphoniques locales. Ce genre de taxation, qui est connu depuis longtemps dans le trafic interurbain, sera introduit en deux étapes : dès le 3 janvier 1978, il s'appliquera aux réseaux locaux totalisant plus de 5000 raccordements tandis qu'à partir du 3 janvier 1979, l'ensemble du réseau téléphonique suisse sera concerné.

Dans la circonscription de l'Arrondissement des téléphones de Sion, le nouveau mode de taxation s'appliquera, dès le 3 janvier prochain, aux abonnés raccordés aux centraux téléphoniques suivants : Sion,

Conthey, Bramois, Grimisuat, Sière et Montana.

Rappelons que pour une taxe de 10 centimes, la durée de conversation a été fixée à 5 minutes - en réalité 4,8 minutes, ceci pour des motifs techniques.

Certes, les adaptations de taxes ne sont pas toujours favorablement accueillies. La direction d'Arrondissement des téléphones de Sion compte néanmoins sur la compréhension de ses fidèles abonnés, tant il est vrai que depuis 1920, soit depuis 57 ans, la taxe fixe de 10 centimes est demeurée inchangée, alors que le prix de revient moyen d'une conversation locale se monte à 17 centimes.

## Tribune du lecteur

### Monthey: à propos d'une crèche controversée

Une des crèches de Monthey est cette année controversée. A son propos on nous prie de reproduire les deux échos suivants, parus dans le *Journal du Haut-Lac* d'hier. Le premier texte est signé par les scouts de Monthey qui ont, avec leur chef, réalisé cette crèche.

Certaines personnes seront étonnées, voire même choquées, de voir un tas d'immondices en lieu et place de la crèche traditionnelle.

Pourquoi des ordures ? Cette année, nous avons voulu représenter tout le mal existant dans le monde. Pour cela, les immondices expriment tous les maux (d'une manière peut-être dégoûtante, mais réaliste!).

C'est de cette saleté repoussante que sort la main salvatrice, symbole de la présence de Dieu, porteur du Rédempteur.

Les personnes sensibles voudront bien nous excuser, mais la réalité ne doit pas porter de masque. De plus, nous sommes conscients que cette crèche ne laissera personne indifférent. Vous serez pour ou vous serez contre; aussi, faites-nous connaître votre avis sur cette crèche 77.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous faisons remarquer la présence d'une boîte qui n'attend plus que vos critiques ou suggestions pour la crèche 78. Merci.

Les Scouts

#### «Consternation»

Comme beaucoup de paroissiens, j'ai vu avec consternation comment nos jeunes scouts et leur chef voient Noël cette année. Noël qui, pour nous chrétiens, a toujours été la plus belle fête de l'année.

Non, jeunes scouts, Noël ce n'est pas la guerre; du temps du roi Hérode la guerre existait déjà. Ce n'est pas la pauvreté ni la faim; la misère existait déjà et l'oppression aussi. Il y avait déjà des riches et des pauvres dont Joseph et Marie faisaient partie. Noël, c'est l'amour, c'est l'anniversaire de

ce jour si beau où Dieu le Père nous donna son Fils unique Jésus.

Le crèche, ce n'est pas un tas d'immondices, comme nous le montrent les scouts. Je ne crois pas qu'en arrivant à la crèche, Joseph ait couché Marie sur des débris. Je le vois très bien préparant un coin très propre où Marie puisse reposer, et ensuite mettre de la paille fraîche dans la mangeoire pour y coucher l'Enfant Jésus.

Noël, c'est aussi la fête des tout petits; comment expliquer la venue du Messie à des petits de 3, 4 ou 5 ans devant une poubelle? N'est-ce pas assez tôt pour leur faire connaître les horreurs de la vie, que nous ne pouvons hélas pas changer? Pourquoi ne pas leur laisser durant quelques années encore leur innocence?

Nous voyons chaque jour les horreurs de la guerre, à la télé et sur les journaux, de grâce laissez-nous une trêve. Même pendant la guerre de 39-45, les soldats y avaient droit.

Sachons regarder plus haut, sachons voir l'amour de Dieu pour nous, humbles créatures, et sachons lui dire merci en partageant un peu de notre bien-être avec de plus pauvres ou avec les missionnaires et nous pourrions chanter avec les anges: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

P.-S. - Une suggestion: les commerçants de Monthey ont confié la décoration des rues à un artisan, pourquoi le conseil pastoral n'en ferait-il pas autant? Je pense que beaucoup de paroissiens se feraient un plaisir d'offrir leur obole afin d'avoir une crèche devant laquelle il ferait bon méditer la naissance de Jésus. Ce que nous ne pouvons malheureusement pas faire cette année.

Charlotte Udriot

#### Collombey

### Cyclomotoriste blessé

Hier en fin d'après-midi, vers 17 h. 15, M. Michel Lattion, né en 1963, fils de Marcel, domicilié à Collombey-le-Grand, circulait à cyclomoteur de Monthey en direction de Collombey. Parvenu dans cette dernière localité, à proximité du café Central, il heurta l'arrière du tramway de l'AOMC, qui était à l'arrêt et aux commandes duquel se trouvait M. Robert Gex, né en 1948, de Mex. Suite au choc, Michel Lattion a été hospitalisé, pour diverses blessures.

### Rendons à Isaac...

Sous le titre «l'histoire, éternel recommencement...» nous avons publié hier, 27 décembre 1977, une synthèse du mémorial du Grand Conseil concernant les travaux d'alors de la commission des routes créée par décret du 2 février 1954.

Nous avons donné, dans ce compte rendu, la composition de cette commission, présidée par M. Léo Guntern, mais avons omis, bien involontairement, de préciser que le rapporteur de ladite commission était M. Isaac Marclay, député conservateur.

D'ailleurs, c'est à la suite de son travail au sein de cette commission que M. Marclay connut les déboires politiques que chaque citoyen digne de ce nom peut attendre lorsqu'il exerce un tel mandat.

H. B.

### Les Valaisans actuellement en mission

Comme de coutume à pareille époque, nous avons publié, dans notre édition du 21 décembre dernier, la liste des Valaisans actuellement en mission.

Or il s'est avéré par la suite que cette liste n'était pas tout à fait complète. Il y manquait en effet le nom du père Aloys Voide, de Saint-Martin. Le père Voide se trouve actuellement en mission au Tchad.



**CANTON DE VAUD**

**Un mois de méfaits**

LAUSANNE. - Les affaires pénales (notamment de cambriolages et de meurs) ont augmenté en novembre, dans le canton de Vaud, par rapport à octobre : 157 cambriolages, dont 52 à Lausanne (dans 35 caves, 44 commerces, 25 appartements, etc.). Les deux «coups» les plus importants ont été commis, le 2 décembre au soir, sous la menace d'une arme, contre le buraliste postal de Rolle, avec 270 000 francs à prendre dans le coffre-fort, et le 11 décembre, à Saint-Prex, où 82 000 francs ont été volés, également sous la menace des armes, dans le bureau de poste.

Parmi les incendies, il y a lieu de relever celui provoqué à Morges, contre un collège secondaire, où quatre «cocktails Molotov» ont été jetés dans les salles et contre la façade de l'école. A Nyon, une bougie restée allumée dans un appartement a communiqué le feu à du mobilier (environ 10 000 francs de dommages). Dans les affaires de meurs, la police

cantonale rappelle le viol d'une autostoppeuse de 16 ans, dans le Jorat, par un individu qui a pu être arrêté dix jours plus tard.

Accidents : un véliedeltiste évoluant à Sonchaux (au-dessus des Avants) s'est grièvement blessé en tombant dans les rochers. En voulant éteindre de l'huile enflammée dans une casserole, une ménagère d'Yverdon avait utilisé une serpillière mouillée et avait provoqué une explosion, se blessant.

Affaires financières : dans un commerce, un comptable a prélevé environ 120 000 francs dans la caisse et dans le fonds de prévoyance. Trois hommes d'affaires sont inculpés de recel de plusieurs millions de francs suisses provenant de commissions perçues illicitement à l'étranger.

Drogue : de grosses affaires de stupéfiants, notamment du trafic de drogues dures touchant de nombreuses personnes, sont en cours d'instruction et l'enquête durera encore plusieurs semaines.

**Sibra: pas de dividende en 76/77**

FRIBOURG. - Les résultats de l'exercice 1976-1977 de Sibra Holding SA (bières et eaux minérales) ont été influencés défavorablement par les mauvaises conditions météorologiques de l'été. En outre, l'espoir de compenser la mévente sur le marché national par une augmentation importante des exportations n'a pas été réalisé. Aussi, le conseil d'administration vient de décider de proposer aux actionnaires, qui se réuniront le 21 avril prochain à Berne, de renoncer à la distribution d'un dividende pour l'exer-

cice 1976-1977.

La situation momentanément difficile est due pour l'essentiel à la nécessité d'amortir des pertes (notamment chez Sibra Dakar et dans certaines entreprises de distribution en Suisse). Or, ces pertes, selon le conseil d'administration, ne se renouvelleront plus. En outre, l'effet des mesures de rationalisation dans les entreprises du groupe se fera sentir de plus en plus. Dès lors, le conseil d'administration estime qu'en 1978 les résultats seront nettement meilleurs.

**Marché du matériel d'installation électrique: enquête**

BERNE. - C'est à la suite d'informations émanant de la branche et faisant état de pratiques restrictives en matières de concurrence sur le marché suisse du matériel d'installation électrique que la commission des cartels a décidé d'ouvrir une enquête générale sur les conditions de concurrence sur ce marché, lit-on dans le dernier cahier des publications de la Commission suisse des cartels. Le but de cette étude était également de déterminer les possibilités de concurrence des entreprises dissidentes de ce secteur et de savoir si les exigences en matière de sécurité relativement sévères créent

des obstacles à l'importation de matériel électrique en Suisse.

**Espionnite...**

LIESTAL. - Le Département de justice et police de Bâle-Campagne a déclaré en réponse à une petite question d'un député au Grand Conseil, que ce département et les responsables de la police n'ont pris aucune mesure de surveillance à l'encontre de personnes opposées aux centrales nucléaires.

**APRÈS L'ARRESTATION DE DEUX TERRORISTES**

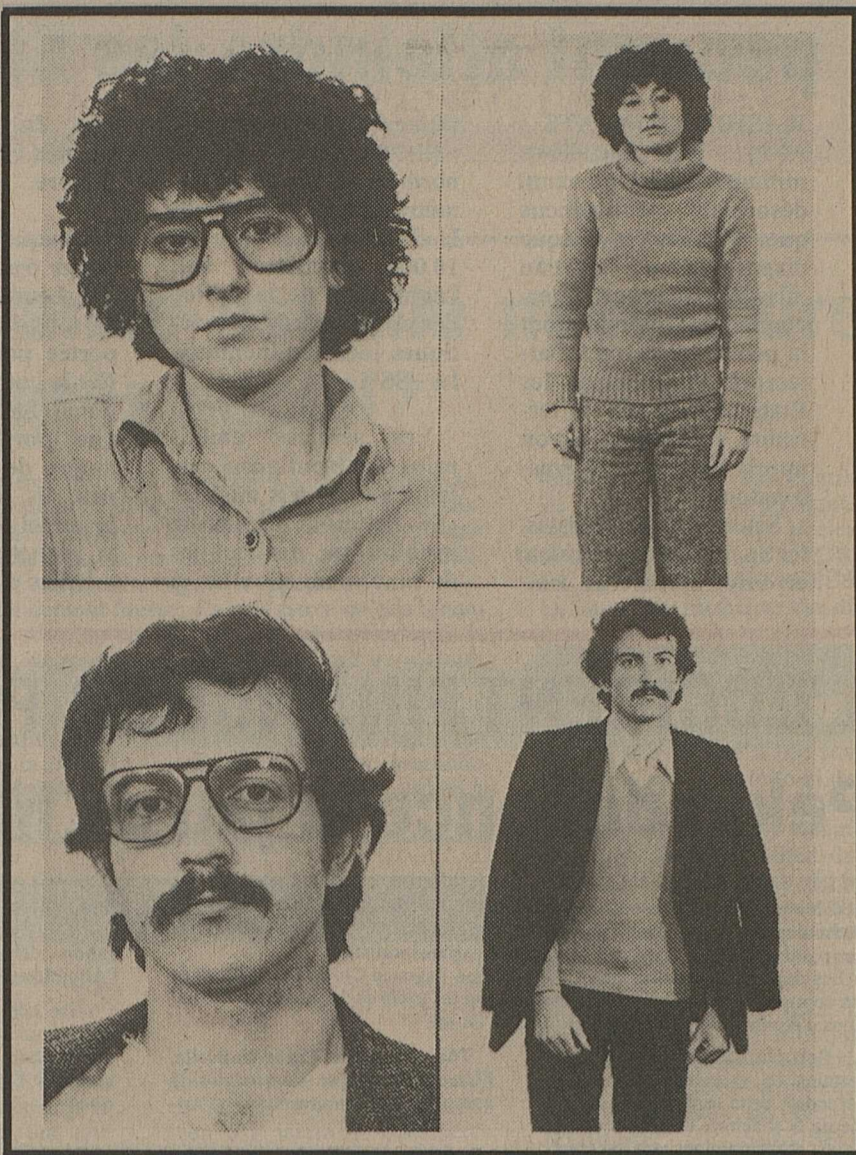
**Appel à la population**

BERNE. - A la suite de l'arrestation près de Delémont, le 20 décembre, dans l'après-midi, de Christian Moeller, 28 ans, et de Gabriele Kroecher-Tiedemann, 26 ans, le commandement de la police du canton de Berne indique que les enquêtes en cours concernant les deux terroristes ont permis d'établir qu'avant leur arrestation, les pré-nommés séjournèrent déjà depuis quelques jours en Suisse, notamment dans le Jura-Nord (Ajoie) et dans les villes de Zurich et de Lucerne.

Le 20 décembre, lors du contrôle à la frontière à Fahy et après avoir tiré sur deux douaniers, les deux terroristes utilisèrent une voiture de marque Renault «R 16», de couleur blanche, munie de la plaque de contrôle française 3534-FT-92, louée le 19 décembre à Dijon et qui a été retrouvée. Depuis le 12 décembre, ils devaient également circuler en France au volant d'une voiture louée de marque «Renault R 12», limousine, de couleur blanche, munie de plaques de contrôle 7140-GB-69. Or ce véhicule n'a pas été retrouvé jusqu'à ce jour. La police bernoise relève que les deux personnes arrêtées opéraient occasionnellement en compagnie d'une autre femme inconnue. La collaboration de la population est sollicitée pour la poursuite des recherches, indique le communiqué de la police. Les questions suivantes sont d'une importance particulière pour la police :

- 1) Qui a vu Christian Moeller et Gabriele Kroecher, éventuellement en compagnie d'une autre femme, avant le 20 décembre ?
- 2) Ont-ils été servis éventuellement dans des hôtels, des restaurants, des stations-service, des magasins, etc. ?
- 3) Qui a remarqué la voiture louée Renault «R 16», blanche, plaque de contrôle française 3534-FT-92 en Suisse le 19 ou le 20 décembre 1977 ?
- 4) Qui peut donner des renseignements sur la voiture louée Renault «R 12», limousine, blanche, plaque de contrôle française 7140-GB-69, ou à quel endroit ce véhicule a-t-il été vu depuis le 12 décembre 1977 ?
- 5) Moeller et Kroecher se sont-ils présentés sous des faux noms dans des garages de location de voitures ?

Tous renseignements ou constatations utiles concernant ces personnes sont à communiquer au commandement de la police du canton de Berne, tél. (031) 40 40 11, ou au poste de police le plus proche.



Le commandement de la police cantonale bernoise donne les signalements suivants :

Kroecher-Tiedemann Gabriele, 18 mai 1951, ressortissante allemande, 155 cm (sans chaussure), corpulence svelte, cheveux brun-clair maintenant teints bruns foncés et frisés, verrue sur le côté droit du nez, parle le bon allemand et parfaitement le français.

Elle portait lors de l'arrestation un pullover brun-clair, pantalon tweed brun et des botes brunes-claires. (En haut).

Moeller Christian, 18 octobre 1949, ressortissant allemand, 181 cm, corpulence svelte, cheveux châtain foncés, moustache brune, porte une tâche rouge en forme de cicatrice sur le côté droit du front, parle le bon allemand.

Moeller portait lors de l'arrestation un complet manchester brun foncé, un pullover beige avec décolleté en forme V et une chemise beige. (En bas).

**PRESSE AGRICOLE ROMANDE**  
**Le «Sillon romand» en tête**

LAUSANNE. - Le Sillon romand tire à 20 282 exemplaires et occupe ainsi toujours une position de tête au sein de la presse agricole romande, indique un contrôle de tirage effectué récemment. Depuis le dernier contrôle de tirage en 1975, la progression des ventes du Sillon romand a été de 2148 exemplaires, soit 11,48 %.

**Nouveau directeur de l'Institut suisse de recherches sur le cancer**

LAUSANNE. - Lors de la réunion de fin d'année du personnel, à Epalinges, le président de l'Institut suisse de recherches sur le cancer, M. Jean-Jacques Cevey, conseiller national, a annoncé que le professeur Henri Isliker, directeur de l'Institut depuis sa création, avait demandé à être déchargé de ses fonctions pour se vouer davantage à l'enseignement et à la recherche.

M. Isliker sera remplacé par le D<sup>r</sup> Bernhard Hirt, chef du département de

virologie et professeur de biophysique à l'université de Lausanne.

Le centre de recherches d'Epalinges comprend, en plus de l'ISREC, une unité de l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer, un centre de l'Organisation mondiale de la santé et un institut universitaire de biochimie, qui collaborent à des projets communs. M. Isliker, qui a créé ces institutions, restera responsable de leur coordination.

**Deux terribles accidents en Argovie**

**Une voiture percute un arbre et prend feu**

**Deux morts**

HAEGGLINGEN. - M. Peter Baumgartner, âgé de 30 ans, d'Obersingenthal (AG), et une autre personne qui avait pris place dans sa voiture, ont été tués dans la nuit de lundi à mardi dans

un accident de la circulation près d'Haegglingen (AG). Le conducteur a probablement perdu la maîtrise de son véhicule qui a percuté un arbre. M. Baumgartner a été éjecté de sa voiture. Cette dernière a pris feu et le passager, qui était resté à l'intérieur, a été brûlé à tel point qu'il n'a pu être identifié.

**Priorité non respectée**

**UN MORT - QUATRE BLESSÉS**

ROTTENSCHWIL. - Un grave accident de la circulation, qui a causé la mort d'une jeune fille de 21 ans, a eu lieu lundi à Rottenschwil (AG). La victime est M<sup>lle</sup> Isabella Meier, de Wohlén (AG). Une voiture occupée par quatre personnes n'a pas respecté une priorité et est entrée en collision avec une automobile venant de Bremgarten (AG). Le conduc-

teur et deux passagers ont été grièvement blessés lors de la violente collision frontale. Ils ont été immédiatement transportés à l'hôpital de district de Muri où l'une des passagères, M<sup>lle</sup> Isabella Meier, devait décéder. Le troisième passager et le conducteur de l'autre voiture ont été comotionnés et les deux véhicules complètement détruits.

**Le nouveau système international de mesures appliqué en Suisse dès le 1<sup>er</sup> janvier**

ZURICH. - Le Système international d'unités (SI) sera également appliqué en Suisse à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978. La base juridique a été créée par la révision de la loi fédérale sur la métrologie, complétée par l'ordonnance sur les unités. Certaines unités traditionnelles, telles que ch (cheval-vapeur), atm (pression) ou kcal (kilocalories) seront encore tolérées pendant une période de transition de cinq ans. Comme les nouvelles unités seront dans une large mesure obligatoires dans les pays de la Commu-

nauté européenne déjà à partir du début de l'année prochaine, la Suisse est, elle aussi, contrainte de procéder à une adaptation rapide.

L'Association suisse de normalisation (SNV) a publié une notice «Facteurs de conversion» (norme SNV 012110) afin de simplifier les calculs, qui fournit des données de conversion claires pour les cas d'application les plus courants. Elle complète la norme de base «unité SI» mise au point par la «SNV» en accord avec les ins-

tances fédérales compétentes, qui les définent et en expose les objectifs en détail et qui fournit en outre des exemples de leur application dans la pratique.

L'introduction du Système international d'unités (SI) revêt une importance semblable à celle de la convention métrique signée en 1875, par laquelle ont été créées les bases d'une métrologie unitaire dans le monde entier. Le nouveau système règle les sept unités de base de longueur, de temps, de masse, d'intensité de courant, de température, d'intensité lumineuse et de quantité ainsi qu'un grand nombre d'unités qui en dérivent.



La norme de base mentionnée peut être obtenue gratuitement auprès de M. Ch. Perrin, Bureau des normes du VSM, Kirchenweg 4, 8032 Zurich.

**Ordonnance sur les denrées alimentaires**

**A propos de tabac...**

BERNE. - Selon la Communauté d'action des salariés et des consommateurs (CASC) et la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), le projet de modification de l'ordonnance sur les denrées alimentaires ne va pas assez loin en ce qui concerne les tabacs, cigarettes, etc. Les deux organisations proposent au Département fédéral de l'intérieur une diminution plus rigoureuse de la publicité concernant ces produits et l'inscription de la part de nocivité sur l'emballage. Elles demandent en outre que figure également sur l'emballage une claire mise en garde du danger encouru.

**Industrie de la carrosserie**  
**Compensation du renchérissement**

BERNE. - Les employés des entreprises membres de la Fédération romande des carrossiers (FRC) obtiendront, le 1<sup>er</sup> janvier 1978, une compensation du renchérissement de 3 %, alors que ceux des entreprises membres de l'Union suisse des industriels en carrosserie bénéficieront, à la même date, d'une compensation de 2 %, puis le 1<sup>er</sup> juillet 1978 de 1 % supplémentaire.

**TRIBUNIS LIBERIS**

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

**Dans le cadre de l'assermentation des conseillers communaux d'Aigle**

Le parti socialiste d'Aigle se permet de préciser que, dans le cadre de l'assermentation du conseil communal d'Aigle, de début décembre, qu'il n'a jamais envisagé penser obtenir un troisième siège à la municipalité. Si un troisième candidat, Robert Rittener, a été présenté contre M. Willy Jaggi, c'était simplement pour démontrer sa désapprobation contre l'arrivée à l'Exécutif aiglon, d'un deuxième employé de banque sur cinq membres, ceci sans mettre en doute les capacités du candidat radical.

Par la même occasion, nous relevons que M<sup>me</sup> Wirz a été élue scrutatrice suppléante comme conseillère radicale et non socialiste, ce qui, d'ailleurs, n'enlève rien à son charme et à ses capacités.  
Parti socialiste d'Aigle

**Hier sur le petit écran**

Nous avons trop souvent l'occasion de nous plaindre de la médiocrité des films que nous offre la TVR pour ne pas dire aussi bien haut le plaisir que nous avons eu à regarder hier soir Tom Jones, cette œuvre de grande qualité, vieille de quinze ans déjà mais réconfortante d'entrain, d'optimisme, de gaieté, d'humour, de clins d'œil au spectateur.

Ainsi, bien trop courtes nous ont parues les deux heures qu'ont duré les aventures paillasses et pleines de rebondissement de ce séduisant bâtarde qui s'est finalement révéilé n'en être pas un.

Le tout sur la toile de fond très colorée et fort bien reproduite de l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tom Jones : une sorte de cadeau pour les fêtes de la part de la TVR que nous ne pouvons, sur le plan cinématographique, qu'encourager à persévérer toute l'année 1978 dans la voie de la qualité. (R.)

En ce qui concerne la convention proposée par la droite aiglonne, le parti socialiste a refusé de la signer parce que celle-ci ne lui laissait aucun choix. En effet, par exemple, en nous donnant deux sièges sur sept à la commission de gestion, entre autres, cela nous semblait disproportionné vu que nous avons 33 conseillers sur 80. Le parti radical avec 26 conseillers a trois représentants dans la même commission.

Quant à l'ordre de présentation des trois candidats socialistes à la municipalité, celle-ci a été faite avec leur consentement mutuel.

Il faut également préciser, contrairement à ce qui a été publié dans ces colonnes, que la suspension de séance concernant le troisième candidat à la municipalité, a été demandée avant de passer au bulletin secret et non après et, qu'en aucun cas, le parti socialiste n'a changé son point de vue, et donc, qu'il n'avait pas compris la leçon puisqu'il n'avait pas à en recevoir.



## Les nouveaux missiles soviétiques peuvent atteindre les Etats-Unis

WASHINGTON (ATS / AFP). - Les spécialistes militaires américains sont désormais convaincus que l'Union soviétique dispose d'un nouveau missile balistique intercontinental mobile dont la portée lui permet d'atteindre directement les Etats-Unis depuis le territoire soviétique, a-t-on appris lundi soir à Washington.

Selon ces spécialistes, les Soviétiques pourraient en effet ajouter un troi-

sième étage à leur missile «SS-20», dont la portée normale est de 4800 kilomètres, permettant à celui-ci d'être de plus de 10 000 kilomètres, soit l'équivalent de la portée des autres missiles soviétiques intercontinentaux, les «SS-16».

Les services américains semblent aussi certains que de tels missiles «SS-20» modifiés ont été installés sur des rampes de lancement mobiles, à

l'est du pays, et sont pointés vers la Chine populaire.

Chaque «SS-20» peut porter trois têtes nucléaires. Leur déploiement et la modification de leur portée pourraient modifier le cours des négociations «Salt», puisqu'avec une portée limitée de moins de 5000 kilomètres, ils n'entraient pas jusqu'ici dans le cadre de la réduction prévue des missiles à longue portée

entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Ces révélations du Département américain de la défense interviennent 24 heures après que l'on ait appris les grandes lignes du budget militaire américain pour la prochaine année fiscale. Le président Jimmy Carter y a notamment refusé un programme demandé par le Pentagone et prévoyant la construction d'un nouveau missile mobile intercontinental.

## OCDE: la relance ou le chômage

PARIS (ATS/AFP). - De nouvelles mesures de relance économique doivent être rapidement prises - notamment par les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale - pour prévenir une aggravation sérieuse du chômage en 1978, estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans ses «perspectives économiques».

A défaut de mesures supplémentaires, précise l'OCDE, la croissance du PNB pour l'ensemble des pays membres risque de n'atteindre que 3,5 % en 1978, au lieu des 4,5 % jugés souhaitables. Dans ces conditions, le nombre des chômeurs atteindrait quelque 17 millions - contre 16,3 millions actuellement - représentant 5,5 % de la population active de la zone OCDE.

Pour l'Europe, le taux de chômage pourrait s'élever à 6%. Ces sombres perspectives risquent de se réaliser sans même qu'une amélioration sensible ne se dessine sur le front de l'inflation, poursuit l'étude. Entre 1977 et 1978, le taux de hausse des prix pourrait diminuer d'environ un point pour s'établir en moyenne à 7 % environ. Pour les pays européens, l'OCDE prévoit un taux moyen d'inflation de 8,5 % en 1978.

L'organisation prévoit, en revanche, une amélioration pour les balances commerciales des pays membres dans leur ensemble.

Le volume des exportations devrait s'accroître d'environ 5,5 %, alors que les importations n'augmenteraient que de 4 %.

Le déficit courant dans la zone diminuerait ainsi de quelque 10 milliards de dollars pour s'établir à 20 ou 25 milliards.

## L'OCCIDENT FINANCE SA PERTE!

### Pékin dénonce le jeu de Moscou

PÉKIN (ATS/Reuter). - La Chine a lancé hier un nouvel appel aux pays occidentaux pour qu'ils cessent leur coopération financière, économique et technologique avec l'Union soviétique, car en aidant ce pays à «compenser ses points faibles, on renforce sa capacité expansionniste.»

Les dépenses militaires de l'URSS, estime l'agence Chine Nouvelle dans un commentaire, sont rendues possibles par les prêts occidentaux, les livraisons d'équipements et la technologie de l'Ouest.

«Refusant de voir cette réalité, certains en Occident essaient de défendre cette politique qui alimente la machine de guerre soviétique» et soutiennent que la coopération économique poussera Moscou à modérer cette politique.»

«Or, poursuit l'agence, le comportement des Soviétiques a prouvé qu'il ne s'agissait que de vœux pieux. Tout en prêchant à grand bruit la «détente» et la «coopération», l'URSS s'est lancée dans la course aux armements et les manœuvres expansionnistes, à une échelle et une vitesse plus grandes que jamais.»

Ses dépenses militaires augmentent de 4 % par an, ce qui représente 13 % de son produit national brut et dépasse toutes les dépenses de programmes militaires des pays occidentaux.»

Toujours selon Chine Nouvelle, l'Union soviétique s'est «faite la complice» des mercenaires d'An-

### Hélicoptère au salon - Deux morts

QUINCY (ATS/Reuter). - Un hélicoptère affecté par une station de radio de Boston (Etat de Massachusetts) à la communication des conditions de la circulation a explosé hier en s'écrasant à Quincy sur un immeuble d'habitation de trois étages, tuant les deux hommes à son bord : le pilote et le reporter, et blessant au moins quatre des occupants du bâtiment.

L'appareil a défoncé le toit de l'immeuble et a atterri dans le salon d'un des appartements du der-

gola et du Zaïre, a accru son influence dans la corne de l'Afrique, tout en menaçant les voies de navigation dans l'océan Indien et l'Atlantique Sud.

«De tels faits prouvent à l'évidence que les céréales et les fonds occidentaux n'ont servi qu'à encourager l'expansionnisme soviétique.»

nier étage.

Les corps calcinés du pilote, Richard Banks, et du reporter, Chip Whitmore, ont été retirés de l'épave.

Il semble, selon la police, que le pilote avait tenté d'atterrir en catastrophe sur une route à proximité de l'immeuble.

La visibilité était bonne. On ignore la cause de la catastrophe. L'explosion a provoqué un incendie, qui a sérieusement endommagé le bâtiment.

## A 424 contre 8... Le Gouvernement turc a-t-il vécu?

L'Assemblée nationale turque a décidé hier soir, presque à l'unanimité, d'inscrire à son ordre du jour la motion de censure déposée contre le gouvernement de coalition présidé par M. Suleyman Demirel, chef du parti de la justice (conservateur).

Le vote, qui a suivi les interventions des représentants de l'opposition et du gouvernement, a été quasiment unanime : 424 pour, 8 contre, avec une abstention.

Les débats sur la date d'ouverture des débats sur la motion même

se poursuivent. M. Cahit Karakas, président de l'assemblée, a déclaré que selon son interprétation de la Constitution, l'assemblée devrait se réunir demain pour discuter la motion de censure.

Les membres de partis appartenant au gouvernement exigent de leur côté que l'opinion du cabinet soit demandée, sans toutefois dépasser la limite des sept jours qu'impose la Constitution pour le début des discussions.

On apprend par ailleurs de source autorisée que M. Mehmet Catalbas, député de Gumusane qui avait annoncé sa démission du parti de la justice, hier matin (la onzième depuis le 11 décembre), a changé d'avis et a regagné les rangs du parti de M. Demirel.

## Pitié pour Kouznetsov

MOSCOU (ATS/AFP). - L'académicien dissident Andreï Sakharov a déclaré hier à Moscou qu'il avait appelé l'écrivain Edouard Kouznetsov à cesser la grève de la faim «totale» qu'il observe depuis le 17 décembre dans un camp de travail en Mordovie.

Kouznetsov, auteur du *Journal d'un condamné à mort*, a commencé la grève de la faim en apprenant

que le 16 décembre dernier, les autorités avaient interdit à M. Sakharov et à son épouse, dont il est parent, de lui rendre la visite annuelle prévue par le règlement.

Edouard Kouznetsov avait été condamné à mort en 1970 pour avoir tenté de s'emparer d'un avion pour fuir l'URSS. Sa peine a été commuée en 15 ans de prison.

## France: quinze attentats en dix jours

PARIS (ATS/AFP). - Commentant la quinzaine d'attentats commis en France au cours des dix derniers jours, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a affirmé hier que l'ordre public sera assuré et la sécurité des personnes et des biens garantie.

M. Bonnet a également dénoncé «ceux qui font courir des risques graves à des innocents», qu'ils aient voulu «régler des comptes» ou «imposer par la violence leur idéologie».

De son côté, le premier ministre, M. Raymond Barre, a condamné ces attentats, assurant que «l'ordre public sera maintenu».

Ont été tour à tour visés par ces attentats des domiciles de personnalités politiques (notamment celui de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste), des permanences d'organisations (comme, lundi soir, la maison des syndicats de Cambrai (nord de la France) ou, récemment, le siège parisien de l'Amicale des Algériens en Europe), des locaux publics (la gare de Villepinte, en région parisienne) ou de simples particuliers, tel le juge Zollinger.

Certaines de ces agressions, comme celle, la nuit de Noël, contre la résidence corse de l'ancien secrétaire général du parti républicain, M. Alain Griotteray, ont été revendiquées par le «Front de libération nationale de la Corse». d'autres demeurent inexplicables.

Selon le Ministère de l'intérieur, 548 attentats à l'explosif ont été commis en 1977, contre 480 l'année précédente.

## Espagne: 49 prisonniers politiques

MADRID (ATS/AFP). - Quarante-neuf prisonniers politiques se trouvent encore dans les prisons espagnoles, selon les avocats de ces détenus.

Selon les mêmes sources, trente

## Chili: pas un référendum

SANTIAGO DU CHILI (ATS/AFP). - Les Chiliens seront consultés pour un vote national et non un référendum ou un plébiscite, a déclaré lundi le président chilien, le général Augusto Pinochet.

Le chef de l'Etat a précisé, lors d'une réunion au siège du gouvernement, en présence d'une centaine de chefs de service de l'administration publique, que cette consultation électorale «n'a rien à voir avec la politique du gouvernement».

## Après le sommet d'Ismaïlia

### Du «grand souffle» au marchandage...

TEL AVIV (ATS/Reuter/AFP). - De retour hier après-midi à Tel Aviv, la délégation israélienne à la conférence du Caire s'est montrée plutôt optimiste sur les chances d'une paix au Proche-Orient.

«Je ne partage pas la déception exprimée par certains commentateurs» à l'issue des entretiens d'Ismaïlia, a déclaré le chef de la délégation, M. Eliyau Ben Elissar.

«Nous sommes, a-t-il ajouté, engagés dans un long processus qui, j'en suis sûr, aboutira à un accord de paix, d'abord entre Israël et

l'Egypte, ensuite avec les autres Etats arabes. Personne n'imagine que nous parviendrons à un accord dans quelques jours ou dans quelques semaines.»

A son avis, l'espect fondamental des entretiens du Caire a été l'ouverture de négociations directes entre Israéliens et Egyptiens.

## L'Europe garante de la paix

LE CAIRE (ATS/AFP). - Lors d'un dîner offert hier au Caire en l'honneur du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, le chef de l'Etat égyptien, M. Anouar el Sadate, a rendu hommage dans un toast au «soutien apporté par la République fédérale allemande à la cause du droit et de la paix au Proche-Orient.»

De son côté, M. Schmidt avait déclaré auparavant que la RFA appuyait toutes les démarches en vue de se rapprocher de la paix. Le chancelier ouest-allemand a indiqué que son pays était disposé, avec les pays européens, à créer les conditions favorables à un règlement pacifique tout en garantissant ces conditions.

«Avec le groupe européen, nous sommes convaincus que le règlement concerne toutes les parties intéressées et doit être accepté par elles», a ajouté le chancelier.

## Deux morts pour une brasserie

MANILLE (ATS/AFP). - L'attaque, hier matin, de l'aéroport d'Iligan, dans le sud des Philippines, qui a fait deux morts, a été provoquée par une «rivalité» entre groupes se disputant le droit d'exploiter le restaurant de l'aérogare, affirme un communiqué militaire du commandant de la garnison locale.

Un groupe d'hommes fortement

armés avait ouvert le feu, hier à 3 heures locales (20 heures HEC) sur le restaurant de l'aéroport, tuant deux frères membres d'une famille qui exploite l'établissement. Des soldats «venus au secours des assiégés ont repoussé l'attaque», indique le communiqué.

Avant la publication de ce communiqué, des sources militaires d'Iligan avaient affirmé à la presse que l'attaque avait été menée par un groupe armé de guérilleros du Front national de libération Moro (FNLM), le principal groupe de rebelles musulmans du sud des Philippines.

Dans les milieux politiques de Jérusalem, on reconnaît que la rencontre entre le président Anouar el Sadate et le premier ministre Menahem Begin n'a apporté que peu d'éléments concrets. Mais on souligne que l'essentiel - la poursuite du processus de paix - a été préservé.

On relève dans ces milieux ce que l'on considère comme l'une des phrases clés prononcées par le président Sadate, lors de la conférence de presse commune de lundi à Ismaïlia : «Je ne crois pas qu'il existe entre nous de fossé qui ne puisse être comblé.»

### SITUATION TENDUE EN CISJORDANIE

La sorte de jubilation qui se manifeste dans les pays arabes du refus devant «l'échec» d'Ismaïlia ne semble pas inquiéter Israël. Mais à Jérusalem, on prend plus au sérieux la situation en Cisjordanie où même les maires réputés modérés se montrent résolument hostiles à la démarche égypto-israélienne. L'assassinat à Ramallah, revendiqué par l'OLP, d'un «collaborateur» cisjordanien, n'est pas pour apaiser les inquiétudes et devrait, estime certains observateurs, renforcer la détermination israélienne de ne pas «lâcher» de sitôt la rive occidentale du Jourdain.

### «LE FRONT DU REFUS ISRAËLIEN»

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Cent cinquante délégués de tous les points de peuplement israéliens créés depuis la guerre des Six Jours ont décidé, hier, de créer un comité de coordination pour «lutter par tous les moyens contre le plan de paix du premier ministre, M. Menahem Begin».

Réunis, hier, à Ofra (Cisjordanie), ils ont lancé un appel aux députés de la Knesseth pour qu'ils votent massivement aujourd'hui contre le plan Begin. Ils ont annoncé qu'ils ne se contenteraient pas de discours, mais feraient des manifestations et des grèves de la faim.

### AUTO-PLÉBISCITE ?

LE CAIRE (ATS/AFP). - Le président égyptien Anouar el Sadate a affirmé hier que «98 % des Syriens et la moitié des forces armées syriennes approuvent son initiative de paix».

Cette déclaration du chef de l'Etat égyptien a été diffusée par Radio-Le Caire.

## POLISARIO OU ALGÉRIE Quelle différence?..

PARIS (ATS/AFP). - Six des huit Français libérés par le front Polisario estiment qu'ils ont passé l'essentiel de leur détention dans deux bases situées «en territoire algérien».

Les six coopérants enlevés le 1<sup>er</sup> mai dernier à Zouerate ont en effet indiqué lors d'une conférence de presse au siège de la ligue des droits de l'homme à Paris qu'ils avaient d'abord été conduits à Tindouf, au Sud-Sahara algérien puis, «par une route goudronnée», environ à 1 km 500 vers l'est «en territoire algérien».

Selon l'un d'eux, M. Daniel Ballaude, ils ont d'abord été conduits dans une base militaire de la région d'Adra (900 km environ à l'est de Tindouf), puis dans une seconde base qu'ils n'ont pu identifier.

MM. Ballaude et Yves Harristoy, qui ont ensemble tenté de s'évader le 17 octobre, ont par ailleurs démenti l'un et l'autre, en réponse à une question, avoir participé à l'effort de guerre mauritanien. Certains des Français libérés avaient affirmé, selon l'agence algérienne APS, avoir effectué des travaux d'installations militaires dans la région de Zouerate.